

## **Séance Publique du 21 septembre 2018**

**N° D'ORDRE : 1**

**OBJET: RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TOULON  
PROVENCE MEDITERRANEE**

**M. Le Président expose :**

Mes chers collègues,

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales impose à tout Etablissement Public de Coopération Intercommunale de présenter à ses communes membres un rapport d'activités pour l'année écoulée.

Ce rapport est destiné à être transmis aux communes membres pour être présenté en séance du Conseil Municipal.

Je vous propose donc de lire le présent rapport qui reprend les principaux événements et réalisations ayant marqué l'année 2017.

Après avoir entendu le rapport du Président,

### **LE CONSEIL METROPOLITAIN**

**VU** le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'avis de la Commission Personnel et Administration Générale du 13 septembre 2018

Et après en avoir délibéré,

## **D E C I D E**

### **ARTICLE UNIQUE**

**DE PRENDRE ACTE** que le rapport d'activités 2017 de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée a été présenté en séance du Conseil Métropolitain.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait à TOULON, le 21 septembre 2018

Hubert FALCO

Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre

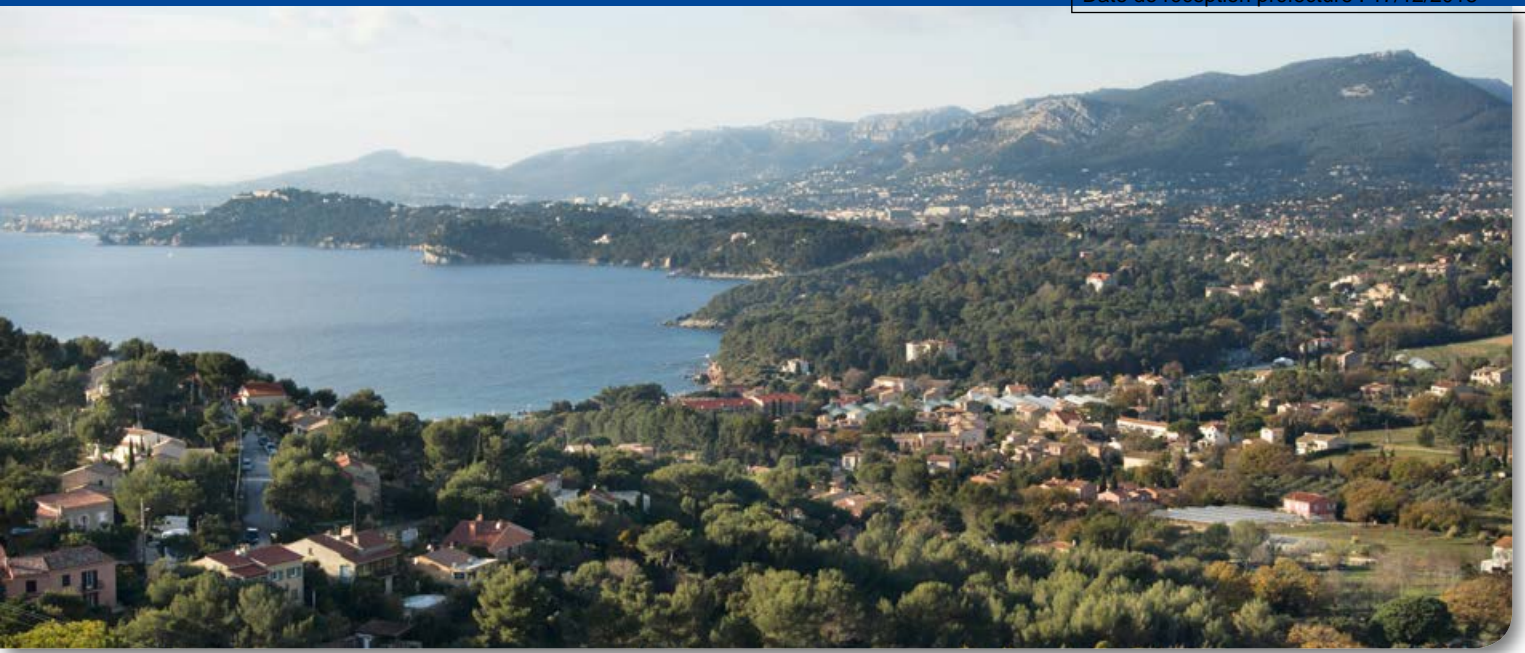
# Rapport d'activités 2017



MÉTROPOLE  
**Toulon**  
PROVENCE   
MÉDITERRANÉE

[www.metropoleTPM.fr](http://www.metropoleTPM.fr)

Accusé de réception en préfecture  
083-218300986-20181217-18-DCM-DGS-090  
-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2018  
Date de réception préfecture : 17/12/2018



# Sommaire

• Le mot du Président . . . . .	4
• La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée . . . . .	6
• Transports et déplacements . . . . .	10
• Aménagement de l'espace . . . . .	14
• Développement économique . . . . .	16
• Enseignement supérieur et recherche . . . . .	20
• Tourisme, ouverture maritime et patrimoine . . . . .	22
• Aménagement, entretien et gestion des ports départementaux . . . . .	26
• Culture . . . . .	29
• Sport . . . . .	38
• Habitat . . . . .	41
• Politique de la ville . . . . .	43
• Voirie communautaire . . . . .	46
• Assainissement des eaux usées . . . . .	47
• Environnement et cadre de vie . . . . .	50
• Collecte des déchets ménagers et assimilés . . . . .	60
• Ressources numériques . . . . .	62
• Finances . . . . .	63
• Ressources humaines . . . . .	65
• Moyens généraux . . . . .	67
• SITTMAT . . . . .	69



Impression : Groupe IMPREMIUM - 180 exemplaires  
© Photos : TPM / Hortense Hébrard et Olivier Pastor

# Le mot du Président



L'année 2017 a été marquée par le transfert de nouvelles compétences - la collecte des ordures ménagères, le tourisme et la gestion des ports du territoire - permettant à la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée de poursuivre la trajectoire engagée : l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants et la promotion de son territoire.

L'année 2017 a également été marquée par le vote du Conseil communautaire du 30 mars en faveur de la transformation de l'agglomération en Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018, et le décret du 26 décembre prononçant cette transformation.

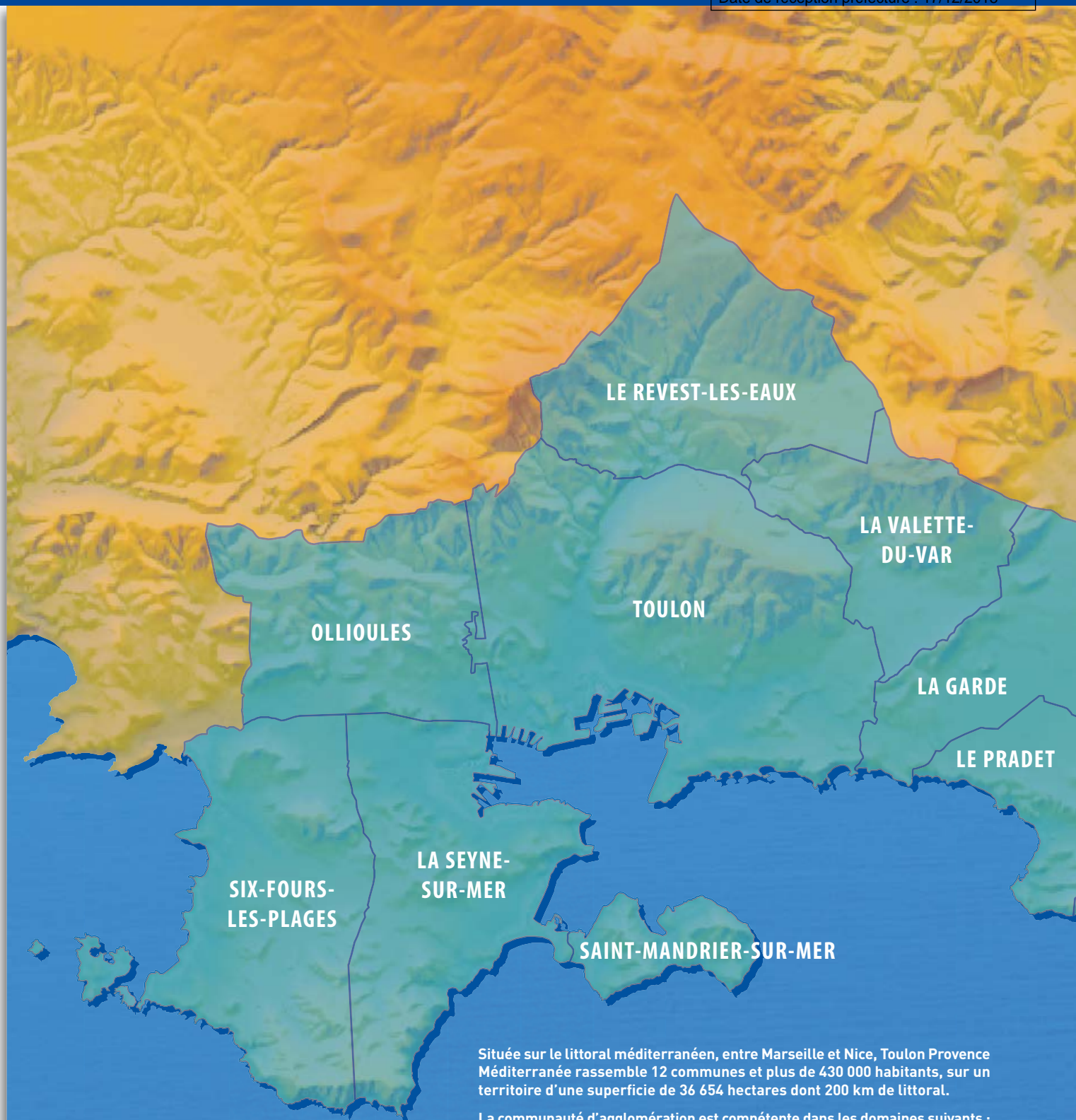


Ce rapport d'activités retrace l'ensemble des projets qui ont ponctué cette année. Citons notamment :

- En matière de culture et d'enseignement supérieur, **le lancement des travaux du futur quartier de la créativité et de la connaissance : Chalucet**. Sa livraison est prévue pour la rentrée 2019.
  - En matière de développement économique, **l'accueil du Parc d'Activités Marines à Saint-Mandrier-sur-Mer** consacré aux technologies marines et également au secteur du yachting.
  - En matière de tourisme, **la création de l'Office Intercommunal de Tourisme Provence Méditerranée**, dans le cadre de l'acquisition du transfert de la compétence « Promotion du tourisme dont la création d'Offices de Tourisme ».
- En matière de transport, **la mise en place de l'observatoire du Plan de Déplacements Urbains 2015-2025**.
  - Enfin, en matière de ressources numériques, **l'acquisition d'un nouveau dispositif d'alerte à la population des communes de TPM** (catastrophes naturelles, incendies, inondations...).

Que ce rapport d'activités vous permette de découvrir l'ensemble du travail effectué au cours de l'année 2017.

**Hubert FALCO**  
Président de Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre



Située sur le littoral méditerranéen, entre Marseille et Nice, Toulon Provence Méditerranée rassemble 12 communes et plus de 430 000 habitants, sur un territoire d'une superficie de 36 654 hectares dont 200 km de littoral.

La communauté d'agglomération est compétente dans les domaines suivants : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, transports, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, voirie communautaire et parcs de stationnement, culture, sport, environnement et cadre de vie, mise en valeur des espaces naturels remarquables, tourisme et ouverture maritime, formation et enseignement supérieur, assainissement, nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ces compétences s'exercent selon les modalités et les limites définies par les statuts de TPM.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté d'agglomération est également compétente dans les trois domaines suivants : collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ; promotion du tourisme, dont la création d'Offices de Tourisme ; gestion des ports anciennement départementaux.



Sources : IGN© GéoRoute®







## » LE BUREAU COMMUNAUTAIRE EN 2017

Composé du président et des 14 vice-présidents de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, le Bureau est une instance de décision. Par délégation du Conseil communautaire, le Bureau vote les projets dans le respect de l'intérêt communautaire, après examen par la commission compétente.

### Hubert FALCO

Président de Toulon Provence Méditerranée

### Les vice-présidents de TPM

#### 1<sup>ère</sup> vice-présidente : Christiane HUMMEL

Maire de La Valette-du-Var

#### 2<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Sébastien VIALATTE

Maire de Six-Fours-les-Plages

#### 3<sup>ème</sup> vice-président : Marc GIRAUD

Président du Conseil départemental du Var et Conseiller municipal de Carqueiranne

#### 4<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Pierre GIRAN

Maire d'Hyères

#### 5<sup>ème</sup> vice-président : Robert BENEVENTI

Maire d'Ollioules

#### 6<sup>ème</sup> vice-président : Christian SIMON

Maire de La Crau

#### 7<sup>ème</sup> vice-président : Gilles VINCENT

Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer

#### 8<sup>ème</sup> vice-président : Ange MUSSO

Maire du Revest-les-Eaux

#### 9<sup>ème</sup> vice-président : Hervé STASSINOS

Maire du Pradet

#### 10<sup>ème</sup> vice-président : Marc VUILLEMOT

Maire de La Seyne-sur-Mer

#### 11<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Pierre HASLIN

Adjoint au Maire de La Garde

#### 12<sup>ème</sup> vice-président : Yannick CHENEVARD

Adjoint au Maire de Toulon

#### 13<sup>ème</sup> vice-président : Francis ROUX

Adjoint au Maire d'Hyères

#### 14<sup>ème</sup> vice-président : Robert CAVANNA

Adjoint au Maire de Toulon

### Les vice-présidents des commissions

#### Christiane HUMMEL

Commission Développement économique

#### Jean-Sébastien VIALATTE

Commission Culture

#### Jean-Pierre HASLIN

Commission Politique de la ville et Équilibre social de l'habitat

#### Marc GIRAUD

Commission Personnel et Administration Générale

#### Jean-Pierre GIRAN

Commission Tourisme et Ouverture maritime

#### Robert BENEVENTI

Commission Aménagement de l'espace

#### Christian SIMON

Commission Sports et Jeunesse

#### Gilles VINCENT

Commission Environnement et Développement durable

#### Ange MUSSO

Commission Finances

#### Hervé STASSINOS

Commission Développement numérique

#### Marc VUILLEMOT

Commission Formation, Enseignement supérieur et Recherche

#### Yannick CHENEVARD

Commission Transports et Déplacements

## » LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2017

Composé de 81 conseillers, le Conseil communautaire est l'instance de décision de la communauté d'agglomération. Il délibère et vote, à la majorité des voix, les projets qui lui sont soumis par les différentes commissions. Les délibérations votées deviennent exécutoires après affichage et transmission au Préfet.

### La représentation des communes au sein du Conseil communautaire est fixée par arrêté préfectoral, en fonction de leur population :

Toulon : 33 sièges

La Seyne-sur-Mer : 12 sièges

Hyères : 10 sièges

Six-Fours-les-Plages : 7 sièges

La Garde : 5 sièges

La Valette-du-Var : 4 sièges

La Crau : 3 sièges

Ollioules : 2 sièges

Le Pradet : 2 sièges

Carqueiranne : 1 siège

Le Revest-les-Eaux : 1 siège

Saint-Mandrier-sur-Mer : 1 siège



## » LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN 2017

### CARQUEIRANNE

**Marc GIRAUD**

### LA CRAU

**Christian SIMON**

Jean-Pierre EMERIC, Anne-Marie METAL.

### LA GARDE

**Jean-Louis MASSON**

Annick DUCARRE, Alain FUMAZ, Jean-Pierre HASLIN,  
Anne-Marie RINALDI.

### HYÈRES

**Jean-Pierre GIRAN**

Edith AUDIBERT, Véronique BERNARDINI, François  
CARRASSAN, Michel DALMAS, Chantal PORTUESE,  
Edwige MARINO, Yves KBAÏER, Francis ROUX, Karine  
TROPINI.

### OLLIOULES

**Robert BENEVENTI**

Nicole BERNARDINI.

### LE PRADET

**Hervé STASSINOS**

Valérie RIALLAND.

### LE REVEST-LES-EAUX

**Ange MUSSO**

### SAINT-MANDRIER-SUR-MER

**Gilles VINCENT**

### LA SEYNE-SUR-MER

**Marc VUILLEMOT**

Claude ASTORE, Christian BARLO, Nathalie BICAIS,  
Marie BOUCHEZ, Anthony CIVETTINI, Jean-Pierre COLIN,  
Damien GUTTIEREZ, Christiane JAMBOU, Raphaëlle  
LEGUEN, Reine PEUGEOT, Denise REVERDITO.

### SIX-FOURS-LES-PLAGES

**Jean-Sébastien VIALATTE**

Frédéric BOCCALETTI, Béatrice BROTONS, Fabiola  
CASAGRANDE, Sylvie MAHIEU, Guy MARGUERITTE,  
Jeremy VIDAL.

### TOULON

**Hubert FALCO**

Dominique ANDREOTTI, Hélène AUDIBERT, Martine  
BERARD, Michel BONNUS, Robert CAVANNA, Amaury  
CHARRETON, Yannick CHENEVAR, Caroline DEPALLENS,  
Marc DESGORCES, Jean-Guy DI GIORGIO, Florence  
FEUNTEUN, Amandine FUMEX, Vanessa GERBY-GEBELLIN,  
Marcelle GHERARDI, Laurent JÉROME, Michel LANDOLFINI,  
Laure LAVALETTE, Danièle LE GAC, Geneviève LEVY,  
Mohammed MAHALI, Béatrice MANZANARES, Josette  
MASSI, Valérie MONDONE, Christophe MORENO,  
Jérôme NAVARRO, Christine PAGANI-BÉZY, Audrey  
PASQUALI-CERNI, Guy REBEC, Emilien LEONI, Yann  
TAINGUY, Léopold TROUILLAS, Jean-Yves WAQUET.

### LA VALETTE-DU-VAR

**Christiane HUMMEL**

Thierry ALBERTINI, Isabelle BOURGEOIS, Jacques COUTURE.



## Transports en commun en 2017

- 30,7 millions de voyages sur le réseau Mistral.
- 135 lignes terrestres (lignes régulières, services scolaires et transports à la demande).
- 1<sup>er</sup> réseau bateaux-bus de France.
- 2<sup>ème</sup> réseau le plus propre de France.
- Un réseau à trois dimensions : terrestre, maritime et aérien (téléphérique).
- 9 lignes maritimes (avec les Îles d'Or) pour 2,7 millions de passagers.
- Un service de transports pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Un gel de la gamme tarifaire pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive.
- Un des tarifs les moins chers de France : 1 € le voyage avec l'achat d'un carnet de 10 tickets ; 1,22 € par jour pour un abonnement de 30 jours ; 0,47 € par jour pour les scolaires avec un abonnement de 12 mois.

## Transports et déplacements Compte administratif 2017

Fonctionnement : 60 616 366 €  
Investissement : 9 410 777 €

## » PLANIFICATION DES TRANSPORTS ET DES DÉPLACEMENTS

### Plan de Déplacements Urbains (PDU)

- Mise en place de l'observatoire du PDU 2015-2025.
- Participation aux travaux de la région sur l'intermodalité régionale (gares, service TER, information multimodale).
- Participation aux travaux sur le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).
- Participation aux travaux sur le Plan Climat Air Énergie Territorial.
- Participation aux travaux de l'Opération Grand Site sur la commune d'Hyères : diagnostic et constitution de scénarii pour la réalisation du Plan de Mobilité sur le Grand Site de la presqu'île de Giens.

- Suivi des actions sur :
  - 5 Plans de Déplacements Entreprises (PDE) avec Naval Group, CNIM, THM, UIOSS, Erdf-Grdf pour 2500 salariés.
  - 2 Plans de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) avec l'ADETO et l'AFUZI pour 25 000 salariés.
  - 7 Plans de Déplacements Administration (PDA) avec le Conseil départemental du Var, TPM, Toulon, Hyères, La Seyne, la Base Navale, l'Hôpital Sainte-Musse et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour 30 000 agents de la Fonction Publique.
- Accompagnement des communes de l'agglomération ou de communes limitrophes dans l'élaboration de leur PLU (Plan Local d'Urbanisme) dans l'interface PDU-PLU.

## » GESTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) RÉSEAU MISTRAL

### Chiffres clés

- 1 752 223 voyages sur les lignes maritimes (+0,86% par rapport à 2016).
- 12 100 381 km parcourus dont 28% en sous-traitance.
- 911 agents (sous-traitants compris), dont 753 agents du réseau Mistral Toulon Transport (qui comprend 15,5% de femmes).
- 315 véhicules dont 23 bus hybrides.
- 12 bateaux-bus dont 2 éco-bateaux-bus.
- 1 agence commerciale mobile et une dépanneuse.
- Plus de 87 600 visiteurs par mois sur [www.reseau-mistral.com](http://www.reseau-mistral.com) (+115% depuis la mise en place du nouveau site lancé le 29 juin 2017).
- 18,7 M€ de recettes pour 70,6 M€ de charges.
- Un ratio de 2,44 voyageurs/km.
- Un coût kilométrique de 5,84 €/km.





## Pilotage de la DSP

**Le contrat de huit ans avec le délégataire RMTT permet de répondre aux objectifs suivants :**

- Recherche de la meilleure adéquation entre l'offre et la demande.
- Développement de la fréquentation.
- Maîtrise des coûts.
- Veille au bon fonctionnement des biens et matériels mis à disposition.
- Accompagnement de TPM dans sa volonté de développer les transports en commun en favorisant l'intermodalité et l'interopérabilité.

## Actions poursuivies

- Amélioration de l'offre en septembre : l'évolution s'inscrit dans un développement piloté pour la mise en place d'un réseau clair, lisible et efficace. Ces aménagements commencent à l'est sur Hyères et La Crau avec les lignes 23, 29, 39 et la création de l'appel bus 49, et à l'ouest sur Six-Fours et La Seyne avec les lignes 70, 71, 72 et l'appel bus 80. Ils engendrent une hausse de la fréquentation, respectivement de +12% et +28%. Les lignes U, 40 et 129 ont également été optimisées.
- Mise en place de la tacite reconduction pour les abonnements pour faciliter les démarches.
- Ouverture d'un Parking Relais Tamaris en lien avec les lignes maritimes.



- Mise en place et suivi de la démarche qualité ainsi que d'une Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO).
- Développement d'une communication « moderne » avec le déploiement de l'information dynamique sur une centaine de points d'arrêts - à terme 600 - grâce au SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs) ainsi qu'un nouveau site Internet orienté vers la cartographie.
- Contrôle des comptes des délégataires dès réception de leurs rapports annuels remis réglementairement au 1<sup>er</sup> juin de l'année suivante : organisation d'une commission de contrôle des comptes.

## » GESTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) DES ÎLES D'OR

### Chiffres clés

- 1 082 150 voyages (+9,6% par rapport à 2016).
- 49 845 tonnes de fret transporté.
- 9868 liaisons vers et depuis les Îles d'Or sur l'année, avec plus de 20 rotations par jour au mois d'août.
- 11 bateaux-bus en exploitation.
- 68 pass annuels vendus en 2017 (+51% par rapport à 2016).

Après l'Archipel V mis en service en 2016, un nouveau navire mixte, le Méditerranée XIV, a été mis en chantier pour la ligne Port-Cros/Le Levant. Il est doté d'une capacité de 176 passagers et 15 tonnes de fret, pour une longueur de 26 mètres, une vitesse de 20 nœuds et des panneaux photo-voltaïques pour assurer l'alimentation à quai. Livré en mai 2018.

## Pilotage de la DSP

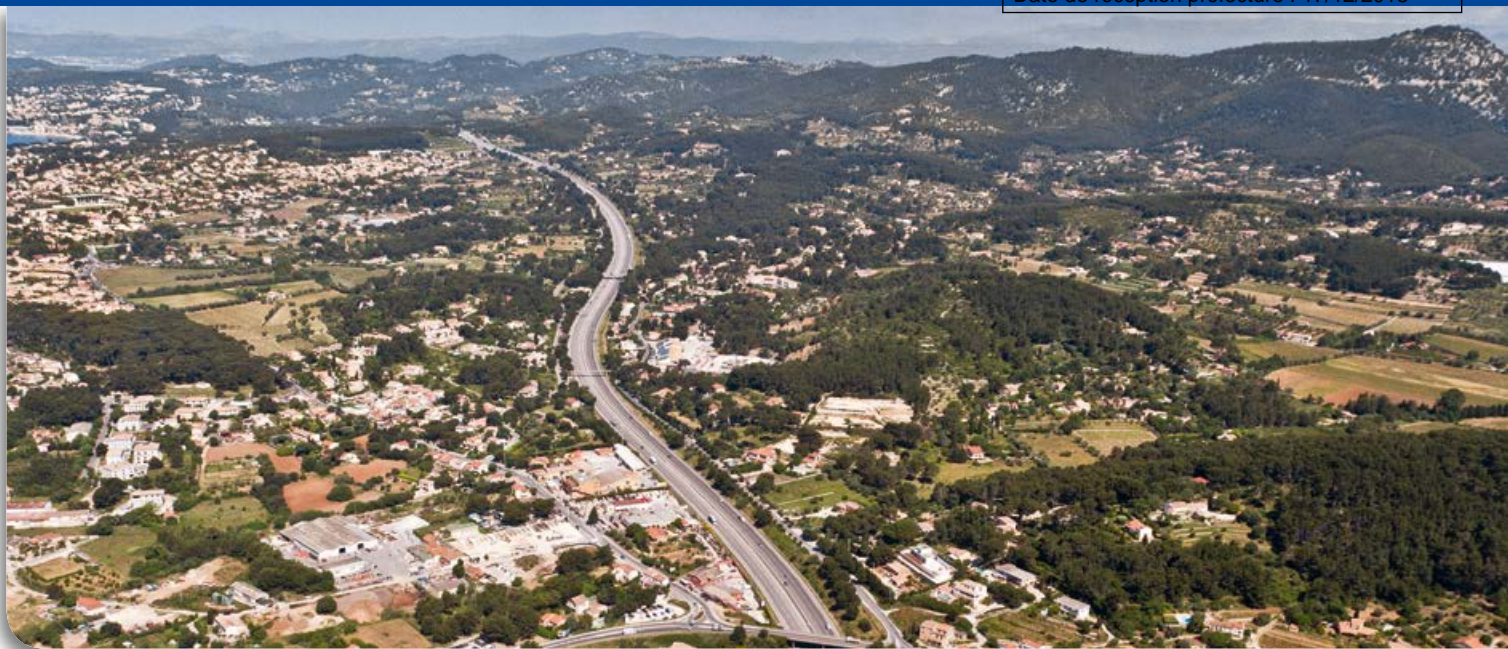
- Gel de la gamme tarifaire.
- Opération « Soleil d'Hiver » : baisse des prix de 14% environ à destination de Porquerolles.
- Opération « L'Hiver est plus doux à Porquerolles » : reconduction d'un pack comprenant le prix d'un repas au restaurant, de la location d'un vélo et d'un titre aller-retour de transports avec une réduction de 36% environ.
- Marché de contrôle des comptes des délégataires.
- Réduction du temps d'attente des usagers.
- Mise en place d'un dispositif de contrôle sécurité/sûreté.
- Renforcement de l'information pour les usagers, notamment les îliens et les professionnels : refonte de la signalétique au port d'Hyères et meilleure identification des véhicules.
- Nouveau site Internet pour TLV/TVM [www.tlv-tvm.com](http://www.tlv-tvm.com) (+2,73% nouveaux visiteurs par rapport à 2016).
- Renforcement de la qualité de service et étude des impacts socio-économiques du délégataire.

## » MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE SUBVENTION POUR LA DESSERTE MARITIME DE PORT-CROS ET DU LEVANT DEPUIS LE LAVANDOU

Le dispositif de subvention, mis en œuvre par le Département depuis l'année 2000, soutient les déplacements au départ ou à destination de la commune du Lavandou des personnes domiciliées sur les îles de Port-Cros et du Levant, ainsi que les saisonniers employés pour une période de plus de deux mois.

### Chiffres clés

- 284 dossiers accordés en 2017 pour 243 îliens-résidents et 41 saisonniers.
- 643 demandes de remboursement comptabilisées.



## » GESTION DU TÉLÉPHÉRIQUE DE TOULON

### Chiffres clés

- 187 500 voyages (+7,5% par rapport à 2016).
- 10 727 titres combinés « 1 jour téléphérique » du réseau Mistral.
- 2 cabines de 18 passagers.
- 1430 m de long.
- Vitesse d'exploitation de 6 m/s.
- Temps de parcours de 5 min 30 .
- Débit maximum : 170 passagers/h.
- Amplitude des horaires d'ouverture au public du téléphérique optimisée avec une ouverture continue, sans interruption méridienne.



### Faits marquants

- Mise en service des nouvelles cabines (février 2017).
- Mise en place d'une nouvelle billetterie.
- Réouverture du mémorial du débarquement de Provence, avec l'inauguration par le Président de la République en mars 2017.

### Travaux

- Travaux de révision de l'appareillage.
- Finalisation des travaux, de la livraison, du montage et de la mise en service des cabines.
- Avenants aux marchés de travaux de mise en accessibilité de la gare haute pour les Personnes à Mobilité Réduite.
- Réfection de façades de la gare haute.
- Mise aux normes des installations électriques des bâtiments, y compris la cession du transformateur.
- Achat d'un système de billetterie automatique.

## » RÉALISATIONS

### Renouvellement du matériel roulant

- Réception de 22 véhicules pour le réseau Mistral dont 5 bus articulés, 9 bus standards thermiques, 4 bus standards hybrides, 4 bus gabarits réduits, ce qui porte le parc à 27 bus hybrides. Ils permettent une réduction de la consommation en carburant de 20%. Avec les 2 éco-bateaux-bus hybrides mis en exploitation en 2014, le réseau est classé parmi les plus propres de France.
- Le renouvellement du matériel roulant a fait l'objet d'une programmation spécifique sur les exercices budgétaires 2015 à 2017, qui a permis :
  - d'augmenter la capacité d'emport avec l'acquisition de 8 bus articulés pour répondre aux besoins de la fréquentation croissante du réseau Mistral,
  - d'optimiser le nombre de véhicules avec l'acquisition de 9 véhicules supplémentaires (soit 93 véhicules renouvelés au total),
  - de réduire les coûts unitaires, facilitant ainsi l'hybridation d'une partie des nouveaux véhicules (27 véhicules soit près de 30% des véhicules renouvelés).

### Gestion des points d'arrêt du réseau et amélioration des conditions d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

- 100% du matériel roulant et naviguant accessible.
- 625 arrêts sur 2156 points d'arrêts du réseau Mistral sont accessibles aux PMR, soit plus de 30% :
  - 13 arrêts modifiés, 4 créés, 3 supprimés et 6 arrêts déplacés.
  - Mise en œuvre du Schéma Directeur Agenda d'Accessibilité Programmée : 38 arrêts mis en accessibilité dans ce cadre.
  - Poursuite des travaux de mise en accessibilité pour 10 arrêts faits par le Département et 14 réalisés dans le cadre des fonds de concours versés par TPM aux communes.

### Intermodalité et Pôles d'Échanges Multimodaux

- Participation à l'amélioration du fonctionnement du passage à niveau PN6 à Hyères et démarrage des études pré-opérationnelles pour la réalisation du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare d'Hyères.
- Lancement des travaux du Parc Relais de Tamaris, mise en service en septembre et inauguration le 31 octobre 2017.

### Participation au développement des grandes infrastructures de mobilité

- Participation à l'amélioration des conditions de circulation.
- Préparation du dossier d'élargissement de l'A57 à 2x3 voies avec une bande d'arrêt d'urgence réservée aux transports en commun.
- Lancement des études pour l'amélioration de l'échangeur de Châteauvallon.
- Lancement des travaux de site propre avenue Général Nomy.



## Le projet de TCSP (Transport en Commun en Site Propre)

Le dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP)  
a connu en 2017 l'avancement suivant :

- Jusqu'au 10 mars : réception des avis des services de l'État suite à la transmission aux services de l'État du dossier DUP effectuée le 28 décembre 2016.
- 16 juin : transmission aux services de l'État du dossier DUP modifié suite aux observations formulées lors de la consultation interservices.
- 21 août : avis de l'autorité environnementale concernant l'étude d'impact du dossier DUP.
- 5 octobre : réunion avec les Personnes Publiques Associées concernant la mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le cadre de la DUP.
- 9 novembre : transmission aux services de l'État du dossier DUP pour enquête publique initialement programmée du 15 janvier au 15 février 2018.

## Modes doux et nouvelles mobilités

- Réalisation d'itinéraires cyclables : le réseau s'étend sur plus de 261 km en 2017.
- Mise à jour annuelle du plan des itinéraires cyclables.
- Préparation d'un marché pour la pose de TOTEM avec comptage.

- Poursuite et amplification du dispositif d'aide aux particuliers, voté en décembre 2014, pour l'achat de Vélo à Assistance Électrique et de kits électriques :
  - 927 dossiers reçus en 2017 (soit au total 2558 dossiers en 3 ans).
  - 1026 dossiers mandatés en 2017 pour un montant total de 250 740 € (montant total de près de 450 000 € en 3 ans).



- Participation au développement de la plateforme de co-voiturage du Département.

## Renforcement de la proximité à l'utilisateur

- Traitement de 622 dossiers (+8% par rapport à 2016) correspondant notamment à de la médiation sur des demandes de modifications, de réparations ou de déplacements d'arrêts ou abribus, d'accessibilité, de transports scolaires, d'amélioration du réseau terrestre et maritime.
- Près de 95% des dossiers ont été résolus.

## » FONDS DE CONCOURS

Attribués au RFF (Réseau Ferré de France) et à la SNCF.

- Suivi des études LN PCA (Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur).
- Remise en service de la voie La Pauline/Hyères suite aux travaux de modernisation et augmentation des services TER avec un train toutes les 30 minutes en heure de pointe.
- Suivi des études du RER toulonnais avec ancrage de la station de Sainte-Musse ; des études de troisième voie dont la création d'une halte à l'Escaillon ; et des études de gare de retournement pour la mise en service d'une navette supplémentaire sur le périmètre de TPM élargi.





## Aménagement de l'espace Compte administratif 2017

Fonctionnement : 960 237 €

### » SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)

Le Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée a reçu des 4 collectivités qui le composent (communauté d'agglomération TPM, communautés de communes Sud Sainte-Baume, Méditerranée Porte des Maures et Vallée du Gapeau), la compétence pour élaborer et suivre le Schéma de Cohérence Territoriale, document de planification de référence et de mise en cohérence des politiques publiques.

Le syndicat mixte assure aujourd'hui le suivi de la mise en œuvre du document approuvé le 16 octobre 2009, en lien étroit avec chaque collectivité membre.

Depuis l'approbation, un tableau de bord est élaboré chaque année afin de mesurer les effets du SCoT Provence Méditerranée en termes de dynamiques sociodémographiques, de production de logements ou d'évolution de l'occupation du sol à partir de photographies aériennes.

### » VOLET LITTORAL ET MARITIME DU SCoT

Après l'approbation du SCoT « terrestre », le syndicat mixte s'est engagé dans l'élaboration d'un chapitre individualisé du SCoT valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM), démarche permettant d'élaborer un document spécifique aux espaces littoraux et maritimes.

### L'année 2017 a été rythmée par les travaux d'écriture d'une version partagée de ce document comprenant :

- Un « diagnostic » décrivant la situation existante dans le périmètre, ainsi que les conditions de l'utilisation de l'espace marin et littoral.
- Le rapport environnemental.
- Les orientations retenues en matière de développement, de protection et d'équipement.
- Les mesures relatives aux vocations, aux usages, à la protection du milieu marin ainsi qu'aux équipements industriels et portuaires et à la gestion du trait de côte.

### » REVISION DU SCoT APPROUVÉ

Lancée en juin 2013, la révision du SCoT approuvé est l'occasion de mettre à jour, d'adapter et de réévaluer un document approuvé en 2009. En 2014, les grands constats du diagnostic du SCoT ont été présentés aux élus ainsi qu'à la population dans le cadre de la concertation. En 2017, les travaux ont porté sur la préparation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) dont le champ s'est élargi depuis les lois Grenelle.

#### Il doit fixer :

1. Les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers.
2. Les conditions d'un développement urbain maîtrisé et les principes de restructuration des espaces urbanisés, de revitalisation des centres urbains et ruraux, de mise en valeur des entrées de ville, de valorisation des paysages et de prévention des risques.
3. Les conditions d'un développement équilibré dans l'espace rural entre l'habitat, l'activité économique et artisanale, et la préservation des sites naturels, agricoles et forestiers.

La procédure de révision du SCoT fait l'objet durant sa période d'élaboration d'une concertation. En 2017, 5 réunions publiques se sont tenues sur le territoire. Leur contenu est téléchargeable sur le site Internet du SCoT : [www.scot-pm.com](http://www.scot-pm.com) rubrique Concertation/Ressources documentaires.

### » AUTRES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET D'URBANISME

TPM assure le suivi des documents d'urbanisme et des projets urbains de ses communes membres ainsi que les différentes démarches de ses partenaires ; elle a formulé en 2017 plusieurs avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), arrêtés des communes de TPM et communes limitrophes.

### » URBANISME OPERATIONNEL

#### Appels à projet

- Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)  
« Élaboration de stratégies foncières opérationnelles »

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA (DREAL PACA) et le Conseil Régional PACA ont lancé un appel à manifestation d'intérêt dénommé « Élaboration de stratégies foncières opérationnelles ». Cette démarche est inscrite au titre du volet foncier du Contrat de Plan État-Région 2015-2020. En 2017, la communauté d'agglomération, lauréate de l'AMI a lancé un appel d'offres pour la réalisation d'une étude permettant de décliner une stratégie foncière en matière de :

- Développement d'une offre de logements à l'échelle de chaque commune dans le parc neuf et ancien par des actions d'extension maîtrisées et de renouvellement urbain.
- Développement d'une offre de foncier économique en renouvellement et en extension pour répondre à la diversité des besoins en matière de développement des entreprises tant endogènes qu'exogènes.





- Préservation et mise en valeur des espaces agricoles à enjeux du territoire (notamment reconquête des friches agricoles).
- Renforcement de la trame verte et bleue et des espaces naturels du territoire.

#### • Suivi des opérations dans les « Sites à Enjeux »

- Le Roubaud (Hyères) : réflexion en cours avec la ville et lien avec les partenaires privés pour l'aménagement de la ZAE.
- Prébois (Six-Fours-les-Plages) : lancement de l'opération d'aménagement ZAE d'activités dédiée à l'accueil des petites et moyennes entreprises en régie directe. Poursuite de la concertation.
- ZAE Sainte-Musse (Toulon) : réalisé en régie directe, ce nouveau pôle santé va accueillir dans un 1<sup>er</sup> temps une clinique post soins de 200 lits du groupe ORPEA, avec 220 emplois prévus ainsi que des équipements d'accompagnement réalisés par le groupe MAGELLAN/NOX, un hôtel de 106 chambres, une résidence service de 79 lits, un restaurant, une pharmacie et une boulangerie avec 50 emplois. La surface admissible plancher, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranches du pôle santé est de 32 000 m<sup>2</sup>.  
Reste à ce jour à commercialiser environ 12 000 m<sup>2</sup> de surface plancher à vocation de bureaux.  
Le programme d'aménagement du pôle santé porte sur une surface foncière d'environ 29 000 m<sup>2</sup>.

#### Toulon Grand Projet Rade

- **Technopôle de la Mer « Espace d'Ollioules »** : reprise en régie du projet d'aménagement (dissolution de la Société Publique Locale d'Aménagement) ; livraison des Voiries Réseaux Divers, du parking SILO, du restaurant d'Entreprises ayant permis après l'installation de Naval Group de poursuivre le développement du technopôle avec la commercialisation des deux premiers bâtiments de bureaux.

- **Technopôle de la Mer « Espace Brégaillon »** : participation aux études d'implantation de la plateforme mutualisée en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var.



- **Chalucet** : démolition de l'ancienne gendarmerie boulevard Vincent Allègre en février 2017 et début des travaux d'aménagements en juin 2017.



#### » PRÉFIGURATION DE LA MÉTROPOLE

En 2017, un groupe de travail Métiers de l'urbanisme a été mis en place avec les 12 communes membres pour préfigurer l'exercice de la compétence Urbanisme exercée de plein droit par la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018.





## Développement économique Compte administratif 2017

Fonctionnement : 5 088 108 €  
Investissement : 7 937 356 €

## Les missions du développement économique

- Élaborer des stratégies de développement par filières.
- Accompagner les projets d'installations et d'investissements privés.
- Animer et pérenniser le tissu économique local.
- Promouvoir l'attractivité du territoire.

## » ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

### Création d'entreprises

- Accueil de plus de 80 porteurs de projets (créateurs ou dirigeants d'entreprises) pour une première information, une orientation, un accompagnement ou une aide au montage de leurs projets.
- Installation de 5 nouvelles entreprises dans la pépinière/hôtels d'entreprises Espace CHANCEL à La Valette-du-Var. En 2017, 24 entreprises ont ainsi bénéficié, pour leur création ou leur développement, d'un hébergement et des services de ce centre de ressources dynamiques.
- Intensification de l'animation des pépinières : organisation de nombreux échanges avec les entreprises occupantes pour apporter informations et orientations. Réalisation d'un programme de réunions thématiques dans les pépinières et hôtels d'entreprises sur différents volets : financiers, juridiques, communication, marché et sociaux.

- Soutien financier à plusieurs acteurs pour favoriser la création d'entreprises par des actions partenariales : Var Initiative (plateforme d'initiative locale - 85 000 €) ; Couveuse INTERFACE (15 000 €) ; Réseau Entreprendre VAR (10 000 €) ; Incubateur PACA-EST (16 000 €) ; ADIE (5000 €) ; Toulon Var Technologies (420 000 € voir infra). Un avis technique a été donné au sujet des projets accompagnés par ces structures au cours des réunions de leurs comités de sélection ou comités d'agrément (40 réunions).
- Poursuite des partenariats, notamment avec les pôles de compétitivité, visant à multiplier les passerelles et les échanges entre le monde de l'entreprise et celui de la formation, à faire découvrir de nouvelles entreprises, à sensibiliser à de nouveaux métiers et à susciter des orientations professionnelles vers des secteurs parfois en manque de ressources humaines.

### Accompagnement des projets d'installations et d'investissements privés

#### Sur le Parc d'Activités Marines de Saint-Mandrier-sur-Mer

Consacré au secteur du yachting professionnel et aux hautes technologies marines et sous-marines, le Parc d'Activités Marines (ancienne base aéronavale reconvertie) accueille actuellement près de 150 emplois directs et près du double en emplois indirects (sous-traitance extérieure).

Le site, d'une superficie d'environ 15 hectares, avec un accès possible au plan d'eau et entièrement sécurisé, représente à ce titre un atout majeur pour implanter des activités industrielles civiles sur des espaces immobiliers (35 000 m<sup>2</sup> environ) offrant de fortes volumétries et permettant d'accueillir des entreprises et des organismes de la filière réparation/maintenance de la grande plaisance.

L'hôtel d'entreprises industrielles et de services « Espace d'Activités Sainte-Sophie » et bâtiments annexes rend également possible le développement d'activités dans le domaine des technologies marines et sous-marines.

### Sur ce site, les missions sont les suivantes :

- Accueil des entreprises, instruction des projets susceptibles de s'implanter.
- Gestion locative et entretien du site (étude de circulation des véhicules et de l'accès au site pour la prévention liée à la sécurité des personnes et des biens).
- Suivi juridique, technique et financier de 14 entreprises issues de l'économie maritime situées dans les grands hangars, l'hôtel d'entreprises « Espace d'Activités Sainte-Sophie » et bâtiments annexes.
- Information et coordination avec les entreprises pour la réalisation des travaux de réhabilitation dans les appentis arrières des grands hangars et du clos couverts sur l'hôtel d'entreprises « Espace d'Activités Sainte-Sophie » pour l'accueil de nouvelles entreprises industrielles, artisanales et tertiaires.

### Ces missions se sont traduites en 2017 par :

- L'installation confortée de l'entreprise Diwo Yachts International dans les appentis arrières des grands hangars (H2) situés au nord du site.
- L'installation d'une nouvelle entreprise Mathez International dans les appentis arrières des grands hangars (H2) situés au nord du site.
- L'installation d'une nouvelle entreprise GRB Grégoire dans un local d'activités situé dans l'hôtel d'entreprises « Espace d'Activités Sainte-Sophie ».
- La signature d'une convention au cours du premier semestre pour l'installation confortée de l'entreprise Atout Métal dans les appentis arrières des grands hangars (H5), et dans l'attente d'une implantation sur le site après la fin des travaux de réhabilitation des bâtiments.
- La signature d'une convention au cours du premier semestre pour l'installation d'une nouvelle entreprise Riviera Line dans les appentis arrières des grands hangars (H5), et dans l'attente d'une implantation sur le site après la fin des travaux de réhabilitation des bâtiments.



- L'étude d'un projet d'extension au sein de l'hôtel d'entreprises « Espace d'Activités Sainte-Sophie » pour l'entreprise France Marine Application déjà implantées sur le site.
  - Des études de faisabilité à l'installation de prospects (FSE, MARSEC, AIRBORN, ATN international, Naval Group...).
  - Des contacts et discussions avec d'autres entreprises candidates à l'implantation dans les autres locaux et terrains du parc (Food Truck Boivin, Liège Marine, FIREPRO, ILSM, ECOcata...).
  - La gestion des relations avec l'association de zone d'activités « AGEpAM » sur le site dont le rôle est l'animation des réunions d'information avec l'ensemble des entreprises du site.
- Études et travaux :**
- Élaboration d'une nouvelle grille tarifaire pour les locaux à commercialiser soumise à une convention d'occupation temporaire et ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation (appentis arrières des hangars H2, H4 et H5).
  - Poursuite des travaux de réhabilitation du clos et du couvert du hangar Sainte-Sophie ainsi que pour des travaux de réaménagement intérieur.
  - Réunions de suivi des travaux de réhabilitation des appentis sud des hangars H2, H4 et H5.
  - Étude pour le lancement d'un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation intérieure des locaux vétustes toujours disponibles dans l'hôtel d'entreprises « Espace d'Activités Sainte-Sophie ».
- Dans les autres Zones d'Activités Économiques (ZAE) :**
- **Suivi des opérations techniques de pré-commercialisation des terrains à vocation économique dans les ZAE en vue de les commercialiser, et suivi des relations avec les entreprises en développement dans le processus de commercialisation :**
    - Terrain d'une surface de 2600 m<sup>2</sup> situé chemin du Clos du Haut à Ollioules. Il s'agit d'un délaissé suite à la réalisation d'une voirie pour le TCSP. 3 projets d'entreprises ont candidaté pour ce terrain. Le projet de la Clinique vétérinaire « Olliolis 2.0 » a été retenu par le comité d'agrément de TPM en 2017. Des études préalables ont été menées pour permettre la pré-commercialisation du foncier.
    - Parcelle AB 1331 dans la ZAE La Millonne à Six-Fours, terrain d'une surface de 6700 m<sup>2</sup>. L'opération avait consisté à récupérer ce foncier constructible non bâti (dent creuse) d'une grande surface. Un suivi technique des espaces (accès, bassin de rétention, réseaux...) et une attention particulière dans le programme du projet ont été menés au niveau des études, délivrance du permis de construire, procédure d'acquisition afin de permettre la construction en cours d'un bâti de 3300 m<sup>2</sup> pour le développement des activités à l'international de l'entreprise Molly Bracken.
    - Parcelle de 10 669 m<sup>2</sup> environ située dans la ZAE La grande Chaberte à La Garde. Le groupe ATP propose d'acquiescer la totalité du foncier. Une surface plancher de 4140 m<sup>2</sup>, répartie en 2040 m<sup>2</sup> de locaux de production, 1750 m<sup>2</sup> d'entrepôts, et 350 m<sup>2</sup> de bureaux. Le candidat (ATP) agréé par le comité de TPM réalise actuellement une étude avec un maître d'œuvre en vue de la signature d'un compromis de vente et d'un dépôt de permis de construire. Ce projet industriel d'envergure répond à la fois au maintien des activités du groupe ATP sur notre territoire, et à la vocation première de ce foncier à vocation industrielle.
  - **Commercialisation du foncier dans les ZAE en 2017 :** 4 actes de vente ou promesses de vente signés pour une superficie de 9757 m<sup>2</sup> environ et pour un montant d'environ 1 367 260 € HT.
  - **ZAE La Millonne à Six-Fours-les-Plages :**
    - Cession de 2 parcelles de 1000 m<sup>2</sup> pour un montant total de 240 000 € HT et d'un foncier de 1055 m<sup>2</sup> au prix de vente de 151 920 € HT pour l'implantation (reconstruction et extension) de la société ALSEAMAR (groupe ALCEN).
    - Cession de la dernière parcelle à la SCI OB France au prix de 171 100 € HT concernant un terrain de 1700 m<sup>2</sup> environ pour permettre le développement de la société PRODYELEC et d'une autre entreprise du secteur de la construction.
    - Signature d'un compromis de vente avec la SCI MBR relatif à un terrain de 6702 m<sup>2</sup> (terrain ex-CODIPIECE) au prix de 804 240 € situé dans la ZAE La Millonne à Six-Fours-les-Plages pour accompagner la croissance de l'activité internationale de l'entreprise Molly Bracken.
  - **ZAE « Les Playes - Jean Monnet » à La Seyne-sur-Mer :** poursuite de la commercialisation d'un terrain de 3180 m<sup>2</sup> pour un projet d'immobilier tertiaire en zone franche urbaine - Obtention du permis de construire par le futur acquéreur suite au compromis de vente signé pour un montant de 413 400 € HT.
  - **ZAE « Prébois » à Six-Fours-les-Plages :** études d'aménagement de la future zone d'activités en cours et tenue de deux réunions publiques de concertation (les 2 juin et 7 décembre 2017).
  - **ZAE « Le Roubaud » à Hyères :** participation avec la commune, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, le Pôle de compétitivité EUROBIOMED, etc. à la définition d'un projet de Technopôle Santé et d'un programme de construction de locaux tertiaires sur des terrains sous maîtrise foncière privée.
  - Participation aux réunions de préparation pour la requalification de la ZAE « Palyvestre » à Hyères.
- Sur le Technopôle de la Mer à Ollioules**
- Le bâtiment « Base terrestre », point d'accueil et espace d'animation du Technopôle de la Mer est doté d'équipements performants afin de répondre aux besoins des partenaires et des entreprises. Il accueille ou accueillera, outre le Pôle de compétitivité Mer Méditerranée et une antenne du pôle Safe, des entreprises innovantes (Scalian, D2C Engineering, SIREHNA,...) et le futur SeaLab.



Le Technopôle de la Mer

## Ces partenaires participent, à travers divers événements, à l'animation du Technopôle de la Mer.

- Accompagnement à l'installation des premiers locataires sur la base terrestre, après le déménagement du Business Park des Playes.
- Poursuite de la commercialisation des lots bureaux encore disponibles sur la base terrestre.
- Suivi de l'opération Seatycampus avec les lauréats de l'appel à projet (groupement Icade/Altarea Cogedim).
- Appui à la commercialisation : prospection et suivi des prospects potentiels en lien étroit avec le groupement Icade/Altarea Cogedim.
- Participation aux salons thématiques pour la commercialisation du Technopôle de la Mer (SIMI, Euronaval).
- Poursuite de l'équipement de la Base terrestre en vue de l'animation du Technopôle de la Mer (Visioconférence, écran Led, signalétique...)

## Animation du tissu économique local et développement de réseaux d'entreprises

- Accompagnement des projets et des acteurs de l'économie locale : soutien et participation aux comités de pilotage et assemblées (Contrat de ville, Préfecture, Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, Chambre des Métiers, Union Patronale du Var, associations de commerçants, Fédération du BTP, Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise...).
- Soutien aux associations d'entreprises et participation à leurs réunions, assemblées, manifestations. 98 000 € ont été accordés aux associations d'entreprises du territoire : ADETO, AFUZI, Riviera Yachting Network, La Crau Pôle, Valcœur.
- Participation au salon SIMI (salon de l'immobilier de l'entreprise) à Paris dans le cadre de la promotion du territoire aux investisseurs immobiliers nationaux et internationaux.

## Soutien aux organismes de transfert de technologie et à l'innovation

- Soutien à TVT Innovation : 420 000 € en fonctionnement pour son programme d'animation. L'innovation est au cœur de ses activités en anticipant les besoins futurs des acteurs locaux, en initiant les réponses à apporter (réseau 43.117, Cantine, Coworking, Fab Lab) et en accompagnant les collectivités publiques dans leur programmation et leur mise en œuvre. TVT Innovation développe en outre des activités sur le volet numérique et l'aide à la création de projets économiques pour faire de la métropole un territoire innovant tourné vers l'industrie du futur.

## » AGRICULTURE, AQUACULTURE, PÊCHE

### Soutien aux organismes d'accompagnement des filières agricoles, aquacoles et pêche sur le territoire

- Filière horticole - 3 structures subventionnées : Hyères Hortipole, SCRADH et Phila Flor (135 000 € en fonctionnement).
- Filières maraîchère/BIO/figue - 5 structures subventionnées (23 000 € en fonctionnement et 17 000 € en investissement pour l'équipement des Marchés de Producteurs et la création d'un nouveau Marché).
- Filière pêche et aquaculture - 2 structures subventionnées : APAM et CDPMEM (15 000 €).

### Projet de zone horticole sur le bassin hyérois/La Bastidette à La Crau

**Poursuite du projet de création d'une zone horticole sur le bassin hyérois/La Bastidette à La Crau dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement (275 000 € sur 2016-2017) :** fin des travaux d'aménagement des parcelles pour permettre l'installation des candidats (élargissement

de la voirie avec chicanes et délimitation de la zone piéton par des potelets).

- Aplanissement de la parcelle nord.
- Clôture et pose de portails.
- Diffusion d'un appel à candidature pour la signature d'un bail avec un agriculteur ou horticulteur.

## Stratégie foncière agricole et maraîchage

### Poursuite des objectifs de la convention cadre TPM/CDAV (Chambre d'Agriculture du Var) 2015-2020 :

- Maintenir les exploitations existantes, par un accompagnement au développement : circuits courts, marques et labels, diversification et par l'aide à la transmission des exploitations dont le chef est proche de la retraite, par une veille sur les transactions foncières agricoles et par une intervention par préemption en cas de risque de détournement de la vocation agricole.
- Accroître le nombre d'exploitations par l'identification des terres agricoles manifestement sous-exploitées et une incitation à leur remise en culture.
- En 2017, le travail s'est poursuivi sur la commune de La Crau (il avait été réalisé en 2015 une identification des friches et des transmissions d'exploitations sur les communes de l'Ouest : Ollioules, Six-Fours-les-Plages, La Seyne-sur-Mer et Saint-Mandrier-sur-Mer, et en 2016 sur les communes du centre du territoire : Toulon, La Valette-du-Var, le Revest-les-Eaux, La Garde, Le Pradet).
- Convention d'aménagement rural SAFER/TPM/CDAV pour l'incitation à la remise en culture et le portage foncier (21 600 €).
- Renouvellement de la Convention d'Intervention Foncière (CIF). Préparation du rapport statistique.
- 2016 de l'observatoire des transactions réalisées sur le foncier agricole sur le territoire de TPM, établi sur la base des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) reçues.



- Convention d'animation de la filière maraîchère CDAV/TPM : animation de la filière à des fins de développement et d'approvisionnement en circuit court (10 000 €). Poursuite des formations techniques et transferts de technologies initiés au sein du groupe de progrès créé en 2015.

### Divers

- Participation à la commission des cultures marines de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour l'attribution des concessions aquacoles sur le territoire.
- Participation aux comités de sélection des projets des deux GALPA varois (Groupe d'Action Local pour la Pêche et l'Aquaculture) « Des îles aux calanques » et « Esterel Côte d'Azur » : structures sélectionnées par le Conseil Régional PACA pour l'attribution des Fonds Européens pour le développement local de la Pêche et de l'aquaculture (Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche sur le territoire de TPM : 4 millions d'€).
- Travail préparatoire à la présentation d'une Opération d'Intérêt Régionale naturalité en partenariat avec SYSTEM FACTORY (Pôle Mer Méditerranée), les Chambres d'Agricultures (CDA) du Var et des Bouches du Rhône et l'interprofession des vins de Provence pour un projet innovant de détection de la flavescence dorée en viticulture.

## » MARKETING TERRITORIAL

### Supports pour l'attractivité du territoire

- Réalisation et mise à jour de différents supports de présentation et de promotion du territoire (plaquettes, films...).

### Participation à des salons professionnels

- Salon Var Up - Toulon (mars 2017).
- Salon Aéronautique du Bourget aux côtés du Pôle Safe et du Conseil Régional PACA (juin 2017).
- Salon SIMI (immobilier d'entreprise) en partenariat avec la CCIV - Paris (décembre) : animation du stand et organisation d'une conférence dédiée aux professionnels. Envoi d'un mailing (environ 4000 contacts) pour une invitation à la conférence, et l'élaboration de la maquette-annonce pour le magazine du SIMI « Le territoire pour vos investissements d'avenir ».
- Université d'Été de la Défense : participation à l'organisation générale de l'évènement et tenue d'un stand pendant la manifestation.

### Accompagnement du Pôle Mer et appels à projets FUI (Fonds Unique Interministériel)

- Suivi de la Feuille de Route Stratégique 3.0.
- Participation aux différents groupes de travail et comités de pilotage.
- Participation au Comité Stratégique de Filière Navale.
- Suivi des FUI en cours et lancement des 23<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> FUI.

### Technopôle de la Mer

#### Lancement de System Factory

Lancement de la démarche System Factory avec les Pôles Mer et Safe et appui de TVT. Il s'agit d'une plateforme d'innovation collaborative multi-filières (systèmes complexes à logiciel prépondérant, cyber sécurité militaire et civile, drones, digitalisation des navires, robotique intelligente civile) conçue par le Pôle Mer Méditerranée. TPM a activement participé et le lancement s'est opéré au 2<sup>ème</sup> semestre. Elle a nécessité deux ans de travaux, notamment pour finaliser la structuration juridique, le tour de table, les financements et la mise en place de la gouvernance opérationnelle.

### Stratégie régionale

- Participation au suivi du Schéma Régional du Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).
- Participation au suivi du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).
- Participation aux Opérations d'Intérêt Régional (OIR) : « Industrie du Futur » et « Naval et Maritime ».



Salon de l'Étudiant à Paris

## Enseignement supérieur et recherche Compte administratif 2017

Fonctionnement : 929 745 €  
Investissement : 5 885 512 €

L'action de TPM en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche se déploie en quatre volets :

- TPM accompagne les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur développement, leur valorisation et leur promotion.
- TPM apporte des aides conséquentes aux établissements locaux tels que l'Université ou les écoles d'ingénieurs.
- TPM déploie une politique active de soutien à la vie étudiante, par sa participation financière et sa présence lors d'événements organisés par les associations et fédérations d'étudiants.
- Enfin, dans le cadre de la reconversion du site de Chalucet, TPM assure la maîtrise d'ouvrage des opérations suivantes :
  - La réalisation d'un immeuble abritant l'École Supérieure d'Art et de Design TPM (ESADTPM).
  - La réalisation d'une pépinière d'entreprises numériques (Digital Center).
  - La réalisation de voies de desserte de la zone de circulation interne au projet (automobiles et piétons) et l'aménagement des abords des immeubles réalisés.

## » ACCOMPAGNEMENTS

Les orientations stratégiques retenues, en lien avec le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) : favoriser l'attractivité et le rayonnement de l'enseignement supérieur de l'agglomération toulonnaise

1. Soutenir l'innovation et la compétitivité
2. Soutenir la diffusion de la culture scientifique
3. Soutenir l'entrepreneuriat
4. Soutenir la vie étudiante

Actions réalisées : participation au Salon de l'Étudiant à Paris, partenariat avec le groupe l'Étudiant, Cérémonie des Étudiants Méritants, démarrage d'un diagnostic de l'ESR sur le territoire et le Var, adhésion à l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), réalisation de 3 vidéos d'anciens étudiants toulonnais exemplaires, rédaction d'une convention de partenariat.

- **Accompagnement des établissements d'enseignement supérieur** (présence aux conseils d'administration, suivi des projets...). En 2017, à l'initiative de TPM, une instance unique a vu le jour regroupant tous les acteurs majeurs de l'enseignement supérieur du territoire : l'Université de Toulon, l'ISEN YNCREA Méditerranée, Kedge Business School, l'ESADTPM, le Pôle Écoles Méditerranée (PEM) et l'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé (IFPVPS). TPM, le Département du Var et TVT Innovation accompagnent ces structures pour leur promotion et leur valorisation à l'échelle locale, régionale et nationale.
- **Volet vie étudiante** : aide à l'organisation de manifestations d'étudiants notamment par des expositions de photos dans les trois bibliothèques de l'Université (La Garde, Porte d'Italie et Faculté de Droit).
- **2<sup>ème</sup> édition du TPM SEVEN U** : tournoi universitaire de rugby à 7 (10 équipes du territoire et de Aix-Marseille et Montpellier).

- **Bourse aux projets étudiants** : 10 projets, récompensés à hauteur de 600 € chacun, au profit d'associations d'étudiants du territoire pour le développement de leurs projets afin de concourir à l'animation de la vie étudiante et de promouvoir l'enseignement supérieur et la recherche sur l'agglomération.
- **Concertations avec les établissements d'enseignement supérieur** pour le développement de la vie étudiante.
- **Approfondissement des liens existant avec les partenaires économiques** de TPM comme TVT Innovation, le Pôle Mer Méditerranée, l'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC), de l'Enseignement Supérieur et Recherche (Télo Média, ISEN ou IFREMER) et les animateurs du centre-ville de Toulon (La Petite Fabrique...).
- **2<sup>ème</sup> participation au Forum des Métiers du Numérique.**
- **Poursuite du soutien à l'Université de Toulon suite à la labellisation du Campus des Métiers et des Qualifications des Métiers de la Mer.**

## » FINANCEMENTS

- **Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (en fonctionnement et en investissement) :**
  - ISEN : 100 000 € (fonctionnement).
  - Université de Toulon : Volet vie étudiante : 10 000 € (fonctionnement) et pédagogie : 88 780 € (investissement dont 53 500 € pour l'École d'Ingénieurs SEATECH).
  - KEDGE BUSINESS SCHOOL : 300 000 € (fonctionnement).
- **Accompagnement de l'ESR par TVT Innovation** : 80 000 €.



Les travaux de Chalucet

## » RECHERCHE, INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ

### Recherche

- **CPER 2015-2020** : opération ResPORE de l'Université de Toulon, restructuration du Pôle Recherche en Sciences et Techniques. Il s'agit de la mise en œuvre d'une plateforme d'imagerie dans l'agglomération toulonnaise, portée par l'Université de Toulon, commune à différents laboratoires. La participation de TPM s'élève à 155 000 €.
- **CPER 2015-2020** : projet MEUST CNRS, développement d'une plateforme scientifique et technologique sous-marine mutualisée, ouverte à l'international et unique au monde (437 500 € en 2017) sur le site de la Base Marine du Technopôle de la Mer à Brégaillon.
- **Projets de recherche de l'Université de Toulon** : investissements dans les laboratoires (52 696 €), fonctionnement pour l'organisation de colloques et les projets scientifiques (74 900 €).

### Innovation

- **Participation aux Entrepreneuriales** : programme d'entraînement à la création d'entreprise, hors les murs, gratuit et ouvert à tout étudiant.

### Compétitivité

- **Soutien à la gouvernance des Pôles de compétitivité** :
  - Pôle Mer Méditerranée : 200 000 €.
  - SAFE, fusion des Pôles Pégase et Risques (aéronautique) : 15 000 €.
  - Eurobiomed (santé) : 10 000 €.
  - Capenergies (énergie) : 20 000 €.
  - Optitec (optique-photonique) : 30 000 €.Participation à l'assemblée générale et aux comités d'administration, suivi du dossier Magnum.

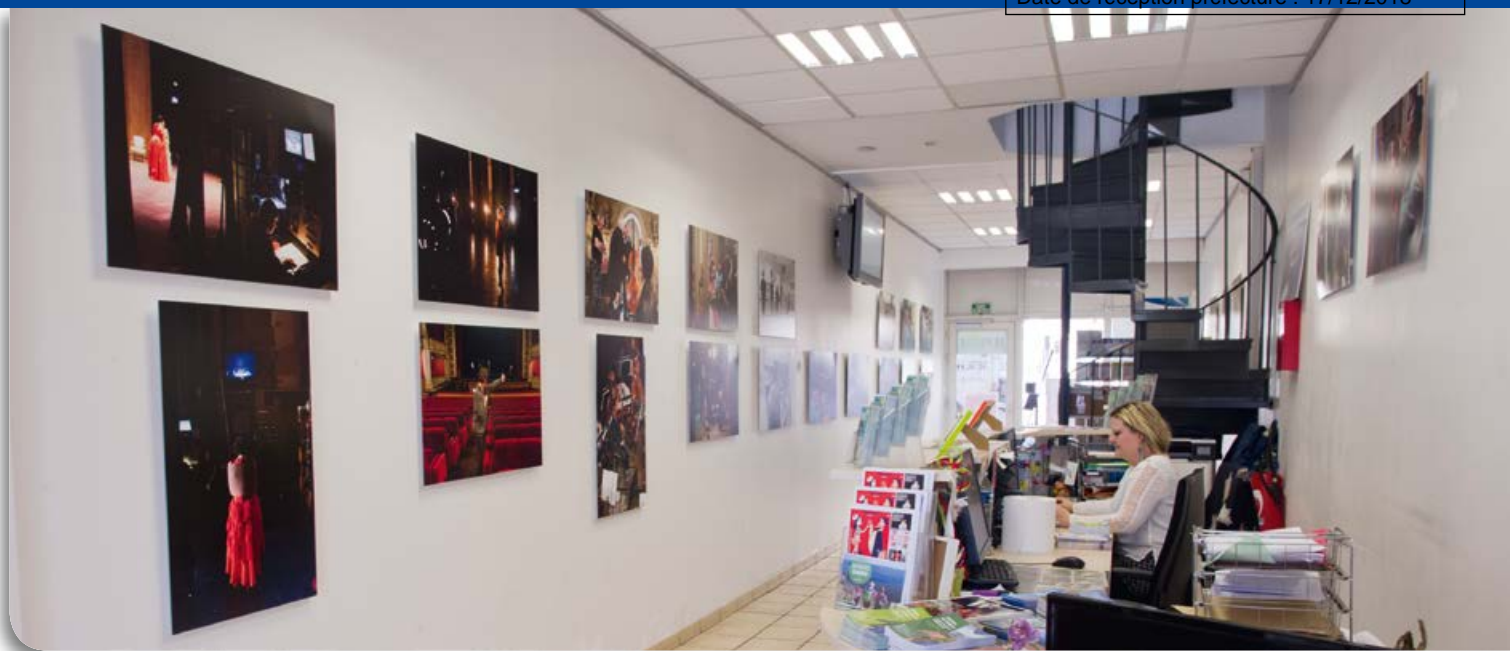
- Solutions Communicantes Sécurisées : 20 000 €. Participation à l'assemblée générale et aux comités stratégiques.
- **Subventions aux laboratoires et entreprises du territoire impliqués dans des projets collaboratifs de R&D des Pôles de compétitivité** :
  - Société ALSEAMAR (50 000 €) et Université de Toulon (45 000 €) pour le projet GREENEXPLORER labellisé par le Pôle Mer Méditerranée.
  - **Fin des projets de recherche et développement** :
    - SEDIMED labellisé par le Pôle Mer Méditerranée (FUI) : la Société ENVISAN a poursuivi ses activités sur le traitement et la valorisation des terres et des sédiments au Centre de Production d'Éco Matériaux (La Seyne-sur-Mer).
  - **Soutien à des actions portées par un pôle sur le territoire** :
    - SAFE : Provence RPAS Network 35 000 € (fonctionnement).
    - Pôle Mer Méditerranée : SYSTEM FACTORY, projet structurant de plateforme mutualisée d'innovation (Ollioules).
    - Pôle EUROBIOMED : démarrage des réflexions sur le projet de création d'un Technopôle de la Santé, sur la ZAE du Roubaud à Hyères.

## » RÉALISATIONS 2017

TPM assure la maîtrise d'ouvrage des opérations suivantes et a réalisé en 2017 :

- **La coordination des 4 maîtres d'ouvrages** (Conseil départemental, ville de Toulon, CCIV et TPM) pour la réalisation du quartier de la créativité et de la connaissance sur le site de Chalucet.
- **Les études de maîtrise d'œuvre de l'École Supérieure d'Art et de Design TPM (ESADTPM), et de la pépinière d'entreprises numérique pour TVT.**
- **Les études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des voies de desserte internes et les aménagements urbains** du quartier de la créativité et de la connaissance.
- **L'obtention du permis de construire** dans le cadre de la réalisation du projet d'implantation de l'ESADTPM sur le site de Chalucet.
- **Le démarrage de la construction** du quartier Chalucet.





## Tourisme, ouverture maritime et patrimoine Compte administratif 2017

Fonctionnement : 3 909 264 €  
Investissement : 85 644 €

## » TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE TOURISME ET SOUTIEN À L'OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME PROVENCE MÉDITERRANÉE

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence « Promotion du tourisme, dont la création d'Offices de Tourisme » a été transférée à TPM. Pour l'exercer, TPM a créé un office intercommunal, dénommé Office Intercommunal de Tourisme Provence Méditerranée (OITPM).

TPM soutient financièrement l'OITPM à hauteur de 1 800 000 € (1 740 000 € en fonctionnement, 60 000 € en investissement).

**En terme de logistique, le service Tourisme et ouverture maritime est venu en soutien pour :**

- La création, la mise en place et l'organisation des Comités de Direction.
- La mise en place des équipements informatiques, téléphoniques et logistiques (mobilier).
- La formation aux procédures TPM des agents de l'OIT.

## » TAXE DE SÉJOUR

Le 20 novembre 2017, la communauté d'agglomération TPM a institué une taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire (ports de plaisance inclus) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Pour permettre aux hébergeurs de déclarer de façon simple et rapide la taxe de séjour intercommunale, TPM a mis en place une plateforme de télé déclaration en janvier 2017 : <https://tpm.taxesejour.fr>

TPM a collecté 2 900 630 € de taxe de séjour en 2017 (2 717 726 € au titre des hébergeurs et 182 904 € au titre de la taxe de séjour portuaire). Ainsi, le montant affecté au budget de l'OITPM est de 2 636 937 € (la part reversée au Conseil départemental est de 263 693 €). À ce jour, le territoire enregistre plus de 1800 hébergeurs et 16 ports de plaisances ce qui représente 69 493 lits touristiques.

Cette taxe, demandée aux touristes séjournant sur le territoire, permet de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique ou aux dépenses relatives à des actions de promotion et de gestion des

espaces naturels à des fins touristiques. Elle permet également le financement de la nouvelle structure intercommunale, l'OITPM, qui a vocation à mettre en œuvre une politique touristique du territoire, notamment en matière d'accueil, d'information, de promotion, de communication, d'animation des professionnels et de commercialisation.

## » ACCUEIL

### Le Phare TPM

Il s'agit d'un point d'information tourisme et d'un lieu d'expositions temporaires de TPM sur le port de Toulon.

**23 525 visiteurs renseignés en 2017  
(21 000 en 2016).**

**6 expositions temporaires organisées  
au Phare en 2017 :**

- « Les coulisses de l'Opéra » du 12 décembre 2016 au 31 mars 2017 (Olivier Pastor).
- « Jardins » du 7 au 30 avril (Geneviève Fargetton dans le cadre du SMAC).







- « La bande de dessinés » du 9 mai au 30 juin (Patrick Sirot).
- « Les paysages de l'agglomération » du 10 juillet au 29 septembre (Hortense Hébrard et Olivier Pastor).
- « A picture in motion » du 9 octobre au 1<sup>er</sup> décembre (Florian Bruno, diplômé de l'ESADTPM).
- « Morceaux choisis » du 11 décembre 2017 au 31 janvier 2018 (Renaud Piermarioli, ancien élève diplômé de l'ESADTPM).

## » INFORMATION

### Mise à jour et impression de brochures

- Impression de la carte « Bienvenue à Toulon Provence Méditerranée » par l'illustrateur Monsieur Z - 20 000 exemplaires.
- Mise à jour et impression du plan « Escale à TPM » en français/anglais - 30 000 exemplaires.
- Mise à jour et impression du plan « Escale à TPM » en allemand/espagnol - 15 000 exemplaires.

## » SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS TOURISTIQUES TERRESTRES

- « Rendez-vous aux jardins 2017 » : cet événement national, initié par le ministère de la culture et de la communication, est l'occasion de découvrir des patrimoines d'exception le premier week-end de juin, à travers des visites, ateliers, conférences, lectures, concerts et animations pour enfants.
  - Les amis du Jardin de Baudouvin - Commune de La Valette-du-Var - 9000 €.
  - Phila-Flor - Commune d'Hyères - 9000 €.
- « Le Pradet Gourmand », salon des saveurs avec des démonstrations culinaires par des chefs cuisiniers de la région, repas gastronomiques avec animations dansantes et animations gratuites pour les enfants - Association des Commerçants et Artisans du Pradet - Commune du Pradet - Novembre 2017 - 4000 €.
- « Le Pradet Côté Jardins », salon des fleurs et des plantes avec une sensibilisation du public aux nouveaux jardins, au respect de la nature et au développement durable - Comité Organisateur des Fêtes - Commune du Pradet - Mai 2017 - 4000 €.
- « Fête de l'olivier », grande fête traditionnelle avec expositions, ateliers, danses folkloriques, concert, dégustations et repas - Comité Officiel des Fêtes - Commune d'Ollioules - Octobre 2017 - 10 000 €.
- « Fête de la Saint-Éloi », fête traditionnelle provençale des cavalcades avec attelages et équipages - Comité de la Saint-Éloi - Commune d'Ollioules - Août 2017 - 2000 €.
- « Corso fleuri d'Ollioules » - Comité de la Bataille des fleurs - Commune d'Ollioules - Avril 2017 - 3000 €.
- « Corso fleuri de Carqueiranne » - Comité Officiel des fêtes - Commune de Carqueiranne - Avril 2017 - 5000 €.
- « Var Provence Greeters », tourisme participatif organisé par des bénévoles pour favoriser les échanges culturels entre particuliers - 542 €.



## Accueil croisière

- Présence d'agents TPM bilingues de juin à septembre 2017 en gare maritime de Toulon et de La Seyne-sur-Mer pour accueillir les croisiéristes.
- Diffusion du plan « Escale à TPM » (plan d'accueil pour les croisiéristes).

## » PROMOTION

### Promotion du tourisme d'affaires

- Adhésion à Provence Côte d'Azur Event, réseau professionnel de tourisme d'affaires pour les 2 structures Palais Neptune à Toulon et Forum du Casino à Hyères - 16 512 €.



## » OUVERTURE MARITIME

### Accueil des voiliers à l'année

L'accueil des voiliers est encadré par une convention tripartite renouvelable (TPM/Chambre du Commerce et de l'Industrie du Var/Ports Toulon Provence).

### Soutien aux manifestations nautiques

En 2017, 10 structures ont été subventionnées pour l'organisation de manifestations nautiques :

- Fédération Française de Voile - Sailing World Cup Hyères 2017 - 170 000 €.
- Semaine de Porquerolles - 9000 €.
- Toulon Va'a - La Porquerolaise - 7000 €.
- Club Multicoques d'Hyères - Raid nautique international du « Duc d'Albe » - 5000 €.
- Hyères Windsurf Organisation - Championnat d'Europe IFCA - 6500 €.
- COYCH - Saison des régates 2017 - 10 000 €.
- Yacht Club des Sablettes - CIMA 420 (coupe de la Méditerranée et de l'Amitié) - 1500 €.
- Yacht Club de Toulon - Participation Tour de France à La Voile - 50 000 €.
- International Yacht Club d'Hyères - Voiles de Traditions - 2000 €.
- JEMVAR - Soutien pour la formation des jeunes à la navigation traditionnelle de voiles, sauvegarde du patrimoine maritime - 2000 €.



## Programme de mouillages écologiques

À la suite du programme européen SUBMED, 45 ancrages sous-marins et 29 bouées sont entretenus par TPM et mis à disposition des plongeurs, afin de protéger et de respecter les fonds marins. 2 visites d'entretien ont lieu au printemps et en automne : 6 mouillages sur posidonies (total de 10 800 €) et 38 hors posidonies (total de 52 824 €).

## » PATRIMOINE

### Les missions

- TPM conçoit et met en œuvre une politique publique dédiée au patrimoine sur son territoire. Il s'agit d'élaborer une stratégie globale à long terme, fondée sur la connaissance, la préservation, la conservation, la valorisation et la mise à portée de tous, habitants et visiteurs, des richesses et de la diversité du patrimoine culturel, paysager, naturel, maritime et scientifique de notre territoire.
- Le principal enjeu des années à venir est de poursuivre, consolider et développer la politique engagée avec pour ambition de faire des patrimoines de l'agglomération un des leviers du développement culturel et social et de rendre la préoccupation patrimoniale incontournable dans le projet urbain et le débat citoyen.
- TPM s'attache à recenser et à transmettre l'ensemble de ses richesses par la mise en œuvre de multiples actions ou le développement d'outils (plans, cartes, base de données, publications, visites audio-guidées, visites virtuelles, vidéos, expositions, signalétique patrimoniale) et cela pour tous les publics (adultes, enfants, professionnels, handicap et scientifiques).
- Ainsi TPM développe des dispositifs favorisant l'accessibilité, la participation et l'implication des publics dans les projets patrimoniaux. Notamment, elle mène des actions destinées à rendre accessible à un public toujours plus large le patrimoine

scientifique conservé dans de nombreux musées, universités et laboratoires. Ces lieux de conservation font l'objet d'un travail d'inventaire et de mise en réseau.

- Elle accompagne les porteurs de projets, les propriétaires et gestionnaires de sites dans leurs projets de valorisation, anime et structure le réseau des acteurs du patrimoine.
- En se dotant d'une véritable politique patrimoniale avec des actions novatrices, TPM espère pouvoir prétendre, dans les années futures à l'obtention d'un label particulièrement porteur comme le label Pays d'Art et d'Histoire afin de rendre la collectivité toujours plus attractive.

### Patrimoines 2017

La politique patrimoniale communautaire offre aux habitants et visiteurs les moyens de découvrir et de s'approprier le patrimoine culturel, paysager, naturel, maritime et scientifique du territoire. La communauté d'agglomération met en place des actions liées à la connaissance, la restauration, la gestion d'événements, la sensibilisation des publics et la valorisation de son patrimoine.

TPM s'efforce de mettre en œuvre une politique patrimoniale d'excellence diversifiée de l'architecture antique au patrimoine du 21<sup>ème</sup> siècle, adaptée à tous et source d'attractivité.

**Mise en place d'une politique de publications de qualité dans le cadre de l'obtention d'un futur label (Pays d'Art et d'Histoire).**

### Conception et réalisation de publications

- Trésors du Patrimoine (vitrine de toutes les thématiques du patrimoine).
- Les Citadelles en héritage (12 parcours).
- Visites audio-guidées patrimoniales (12 balades urbaines).



### Conception et réalisation d'itinéraires sous forme de dépliants

- Les jardins d'agrément.
- Parcours urbain de la cité médiévale d'Ollioules (en partenariat avec la commune).
- Le canal des Arrosants d'Ollioules (en partenariat avec la commune).
- La Belle Époque !
- Artistes et villégiature.
- L'architecture balnéaire.
- Patrimoine 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècle.
- Contribution au projet d'un sentier métropolitain « City Life ».

### Mise à jour des publications patrimoniales

- Mise à jour de la publication « Passion jardins ».

### Réalisation contenus audio-vidéo

- Conception et réalisation de contenus audio-vidéo sur les villes suivantes : La Valette-du-Var, Le Pradet, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer, Toulon en 3 versions : grand public (français et anglais), enfants. Budget : 20 000 €.

### Conception et réalisation de visites virtuelles en 360° - Développement multimédia sur 5 sites

- Chapelle Saint-Louis (Saint-Mandrier-sur-Mer).
- Tour Royale (Toulon).
- Fort Balaguier (La Seyne-sur-Mer).
- Galerie Malbousquet (Toulon).
- Couvent des Observantins (Ollioules).

Chaque visite a été déclinée sur 3 supports (web / tablette, smartphone/casque de réalité virtuelle) en français et anglais. Ces visites virtuelles permettent une immersion à distance dans les monuments et permettent aux personnes en situation de handicap de visiter des monuments inaccessibles. Budget : 29 952 €.

### Projet de labellisation « Pays d'Art et d'Histoire »

- Études de faisabilité, en lien avec la DRAC, pour l'obtention d'un label « Pays d'Art et d'Histoire » pour TPM.
- Réalisation d'un cahier des charges, note de projet, projet de délibération.
- Réalisation d'un plan de mise en valeur des patrimoines afin d'obtenir ce label.

### Enrichissement du portail Internet

Contribution au portail Internet « Patrimoine » : réalisation de contenus sur l'ensemble du patrimoine de TPM (culturel, naturel, maritime, scientifique...).

- Réalisation d'un « Parcours des Arts et du Patrimoine gourmand ».
- Réalisation de la rubrique : « Les enfants à la conquête du Patrimoine ».
- Réalisation d'une rubrique : « Conférences patrimoniales ».

### Inventaire du patrimoine de TPM

- Mise à jour de la base de données géo localisée (environ 400 sites inventoriés).

### Soutien aux associations du patrimoine et animation du réseau patrimoine

- TPM accompagne les porteurs de projets, dans leurs objectifs de valorisation, anime et structure le réseau des acteurs du patrimoine.
- Soutien à l'Association Vauban (200 €).
- Soutien au Centre d'Archéologie du Var (CAV) (5000 €).



### Conception et réalisation d'une signalétique patrimoniale sur les sites majeurs de TPM

- Mise en place d'une signalétique patrimoniale homogène à l'échelle de l'agglomération avec un accès vers les nouvelles technologies (QR codes-NFC) en cours. Communes concernées en 2017/2018 : Toulon - La Garde - La Seyne-sur-Mer - Ollioules. Budget : 20 000 €.

### Réhabilitation et valorisation de la Maison du Patrimoine TPM

- Participation au projet de réhabilitation et de valorisation de la Maison du Patrimoine à Ollioules (fonds documentaires, fonds iconographiques, synopsis, scénographie...).

### Animation sur le patrimoine

- Journées Européennes du Patrimoine. Mise en ligne sur le site Internet de TPM de l'ensemble des animations des 12 communes.
- Valorisation des sites audio-guidés pour les enfants en lien avec la thématique « Enfants » 2017.

### Création de cartes thématiques sur les patrimoines : architectural, culturel, naturel, maritime, immatériel

- Réalisation de cartes interactives par patrimoine accessibles sur Internet et cartes interactives pour les parcours audio-guidés pour un accès à des notices, vidéos...



## Aménagement, entretien et gestion des ports départementaux Compte administratif 2017

Fonctionnement : 10 485 891 €  
Investissement : 9 210 883 €

Nouvelle autorité portuaire sur son territoire, TPM est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, propriétaire et responsable de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion des 8 ports anciennement départementaux appartenant, jusque-là, au syndicat mixte Ports Toulon Provence. La politique intercommunale d'aménagement du territoire et de développement économique a ainsi intégré ces « nouveaux » ports, qui sont autant de portes d'entrée sur son territoire et qui représentent un poids économique et touristique significatif tant pour son développement régional que pour son rayonnement national voire international.

### Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, TPM est autorité portuaire des ports suivants :

- **L'Aiguade sur l'île du Levant**, qui dispose de 33 postes d'amarrage dont 4 postes répartis pour les transporteurs et les pêcheurs et 29 postes de plaisance au mouillage destinés aux usagers (professionnels, plaisanciers ou police municipale).
- **Porquerolles**, protégé des agitations sud-est par une jetée de plusieurs centaines de mètres. Le port de Porquerolles accueille les vedettes de transports de passagers de la compagnie TLV-TLM qui desservent l'île depuis le port de la Tour Fondue, dans le cadre de la continuité territoriale.
- **La Tour Fondue** est située sur un site classé, à l'extrémité de la presqu'île de Giens et face aux îles du Ribaud et de Porquerolles. À son extrémité sud, se dresse la Redoute du Pradeau, aujourd'hui monument classé. Les travaux réalisés à proximité sont, de ce fait, soumis à l'accord de l'architecte

des Bâtiments de France. Le port possède 3 embarcadères pour les navettes passagers, 1 poste pour navire roulier (ou RO-RO) et 2 appontements à l'est dédiés aux clubs de plongée et à l'accueil des plaisanciers.

- **La Madrague de Giens** est située sur la façade nord de la presqu'île de Giens, à 2 km environ de la plage de l'Almanarre. Ce port s'inscrit dans un contexte environnemental où les enjeux écologiques sont d'une grande importance pour le milieu naturel environnant et en particulier pour le milieu marin. La gestion du port est donc étroitement liée à l'environnement.
- **Toulon - La Seyne / Brégaillon** dont le périmètre s'étend sur l'ensemble de la rade, les ports Saint-Louis du Mourillon et Saint-Mandrier y compris. Le port fait l'objet d'une gestion mixte : régie et concessions (plaisance et commerce).

PORTS	BILAN D'EXPLOITATION	PRINCIPAUX TRAVAUX
<b>L'Aiguade du Levant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport passagers : 22 581 (+40%)</li> <li>- Fréquentation des abonnés annuels : 42 contrats (+0%)</li> <li>- Fréquentation « passagers » : 420 nuitées (+47%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie des biocénoses marines</li> <li>- Remise en état du ponton flottant sinistré</li> <li>- Pose et dépose des bouées de mouillage</li> <li>- Extension pontons de 12 ml + déroctage</li> <li>- Matériels électroportatifs</li> <li>- Débroussaillage des abords du port</li> </ul>
<b>Porquerolles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport passagers : 609 489 (+9.2%)</li> <li>- Transport fret : 47 302 tonnes (+20%)</li> <li>- Fréquentation des abonnés annuels : 193 contrats (-3.5%)</li> <li>- Fréquentation « passagers » : 75 534 nuitées (-10.4%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation du quai de Toulon</li> <li>- Remplacement des barrières et portails</li> <li>- Réhabilitation des sanitaires</li> <li>- Panne de la Digue - Remplacement de 8 travées</li> <li>- Travaux sur les réseaux secs et humides</li> <li>- Réfection des mouillages</li> <li>- Panne et réparation de la panne</li> <li>- Réfection totale de l'étanchéité des sanitaires</li> </ul>
<b>La Tour Fondue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport passagers : 529 457 (+9.8%)</li> <li>- Transport fret : 47 302 tonnes (+20%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement du port</li> <li>- Chaussée Zone fret</li> <li>- Maintenance portes barrières automatiques</li> <li>- Conformité Personnes Handicapées ou à Mobilité Réduite (PHMR) et BT 13</li> <li>- Aménagement pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR)</li> <li>- Fourniture et pose de défenses sur les débarcadères A et B</li> <li>- Maintenance portes barrières automatiques</li> </ul>



- **Le Lazaret** est situé dans la petite rade, sur le territoire de La-Seyne-sur-Mer, dans la baie éponyme. Il est dédié à la pêche, à la plaisance et au commerce.
- **Saint-Elme** est situé sur la commune de La Seyne-sur-Mer et plus particulièrement près de la presqu'île de Saint-Mandrier-sur-Mer, dans l'anse des Sablettes. L'activité principale du port est consacrée à la pêche et à la petite plaisance. Son

faible tirant d'eau ne lui permet d'accueillir que de petites embarcations de 3 à 6 m, pour une activité de pêche ou de loisirs.

- **Le Brusuc**, protégé des agitations par une jetée d'une centaine de mètres et un brise-lames de 160 m, est bordé par le quai de la Prud'homie et le quai Saint-Pierre. Un appontement de 30 m accueille les vedettes de transport passagers et de

fret de la compagnie desservant l'île des Embiez. À la fois port de plaisance et port de pêche, le Brusuc compte actuellement une forte proportion de postes au mouillage. La rénovation des infrastructures portuaires en cours permettra une évolution vers des places à quai.

PORTS	BILAN D'EXPLOITATION	PRINCIPAUX TRAVAUX
<b>La Madrague de Giens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation des abonnés annuels : 55 contrats (+0%)</li> <li>- Fréquentation « passagers » : 31 135 nuitées (+14,5%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un réseau d'arrosage</li> <li>- Panneaux « Baignade interdite » et autres affichages</li> <li>- Matériaux et végétaux - Opération « Port exemplaire »</li> <li>- Fourniture/pose de 2 volets coulissants bois</li> </ul>
<b>Toulon - La Seyne / Brégaillon (partie non concédée)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stationnements Grande Plaisance : 1080 jours d'escale (-50%)</li> <li>- Emplacements hors Eris Liner : 5878 jours d'escale (-5,6%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation des quais de Bois Sacré</li> <li>- Études concernant le projet de Môle Croisière</li> <li>- IFREMER : protections cathodiques</li> <li>- Plan de sûreté portuaire, clôtures et vidéo protection</li> <li>- Dragages du site Toulon Côte d'Azur</li> <li>- Confortement de la rampe du Quai RoRo</li> <li>- Entretien de la voirie - Espace Grimaud</li> <li>- Total 632 976 €</li> </ul>
<b>Le Lazaret</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport passagers : 730 000 (+2,3%)</li> <li>- Fréquentation des abonnés annuels : 556 contrats (+0%)</li> <li>- Fréquentation « passagers » : 41 705 nuitées (+3,1%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Études réaménagement du port</li> <li>- Bathymétrie</li> <li>- Aire de carénage et rinçage (Lot n°1)</li> <li>- Chenal des Sablettes : remise en place des espars</li> <li>- Maintenance des portails</li> <li>- Réfection de mouillages</li> <li>- Convention phares et balises</li> </ul>
<b>Saint-Elme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation des abonnés annuels : 77 contrats (+8,4%)</li> <li>- Fréquentation « passagers » : 1353 nuitées (+0%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Génie civil Voiries Réseaux Divers - Travaux d'extension lot 1</li> <li>- Extension capitainerie - Réseau d'eau potable</li> <li>- Matériel de sécurité maritime</li> <li>- Recherche et traitement de la fuite d'eau sur l'aire de carénage</li> <li>- Maintenance du logiciel de gestion portuaire</li> <li>- Convention phares et balises</li> </ul>
<b>Le Brusuc</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation des abonnés annuels : 460 contrats (-2%)</li> <li>- Fréquentation « passagers » : 43 352 nuitées (+6%)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démolition de l'embarcadère des Embiez et Création de 2 Ducs d'Albe</li> <li>- Création de pontons derrière le brise-lames</li> <li>- Alimentation des bornes sur le Quai J et la Panne F</li> <li>- Quai des loueurs - Aménagement de 36 postes</li> <li>- Réparation génie civil sur le débarcadère des Embiez</li> <li>- Maintenance des bateaux de servitude</li> <li>- Fourniture/pose de 2 volets coulissants bois</li> <li>- Hydrocurage des cuves du séparateur hydrocarbure</li> </ul>



## Les activités concédées

Outre les ports en régie, la communauté d'agglomération concède la gestion pour les 3 concessions suivantes : **la plaisance Toulon - La Seyne / Brégaillon, le commerce Toulon - La Seyne / Brégaillon et le parking de la Tour Fondue.**

PORTS	BILAN D'EXPLOITATION	PRINCIPAUX TRAVAUX
<b>Concession plaisance Toulon - La Seyne / Brégaillon</b>  <b>Concessionnaire :</b> <b>Chambre de Commerce et d'Industrie du Var</b>  <b>Échéance : 31/12/2021</b>	- Fréquentation « passagers » : 121 642 nuitées (-16%) - Station d'avitaillement : 417 487 litres délivrés (+4%) - Fréquentation : 4222 bateaux (-10%)	- Entretien et réparation des bâtiments - Entretien et réparation des installations portuaires - Entretien et réparation des mouillages - Redevance : 234 951 €
<b>Concession commerce Toulon - La Seyne / Brégaillon</b>  <b>Concessionnaire :</b> <b>Chambre de Commerce et d'Industrie du Var</b>  <b>Échéance : 31/12/2025</b>	- Escales ferries : 1143 (+3.3%) - Escales croisières : 107 (-26%) - Escales fret : 232 (+34%)	- Entretien et réparation des bâtiments - Entretien et réparation des installations portuaires - Entretien et réparation des terrains et des extérieurs - Entretien du matériel informatique et divers - Redevance : 1500 €
<b>Concession parking Tour Fondue</b>  <b>Concessionnaire :</b> <b>Indigo Infra France</b>  <b>Échéance : 30/04/2021</b>	- Chiffre d'affaires 2017 : 617 300 € HT (+7.1%) - Répartition chiffre d'affaires : horaires (75,7%), abonnés (21,7%) et activités annexes (2,5%) - Ticket moyen : 8,44 € (8,47 € en 2016) - Fréquentation horaire annuelle : 46 742 € (+7,1%) - Fréquentation moyenne mensuelle abonnés : 296 (+1,4%)	- Changement de la barrière de la zone abonnée - Remise en état du cabanon de jardin - Entretien des espaces verts - TPM : travaux d'accessibilité - Redevance : 242 611 €



## Culture Compte administratif 2017

Fonctionnement : 32 229 694 €  
Investissement : 4 232 853 €

## » THÉÂTRE LIBERTÉ SCÈNE NATIONALE

### Le Liberté en 2017

- 110 000 spectateurs.
- 328 manifestations.

Le taux de fréquentation a augmenté de 5% par rapport à l'année 2016.

### Spectacle vivant

La diversité de l'activité artistique s'est manifestée en 2017 à travers :

- **Une programmation de spectacle vivant pluridisciplinaire** (théâtre, danse, musique, arts numériques, humour, cinéma, cirque, jeune public, expositions) tournée vers la Méditerranée.
- **2 nouvelles créations :**
  - « Logiquimperturbabledufou », mise en scène et adaptation de Zabou Breitman
  - « Lettres à Nour » de Rachid Benzine avec Charles Berling et Pauline Cheviller



- 11 accueils en résidence.
- 63 représentations en tournée, en France et à l'étranger.
- « **Les Mardis Liberté** », rendez-vous mensuels à la pause-déjeuner : spectacle + repas, avec un taux de remplissage moyen de près de 100%.
- 7 spectacles en coréalisation avec les partenaires régionaux (Le PôleJeunePublic, le Festival International des Musiques d'Écran, le Festival Portraits de femmes, le Festival Présences Féminines).
- 5 spectacles en coproduction.
- Plus de 250 artistes accueillis en 2017.

### Temps forts de 2017

- **Le festival « Liberté plage »**, qui a réuni 50 000 personnes sur les plages du Mourillon, avec les DJs français Kungs, Feder et Ofenbach en août/ septembre 2017.
- « **Le Liberté hors les murs** » en juin dans le centre ancien de Toulon, avec une programmation artistique gratuite de cinéma, concerts et spectacles de rue.
- **Le lancement de la saison 2017/2018** du Liberté sur la place de la Liberté au mois de juin.
- **La présentation des courts-métrages réalisés par des collégiens de l'agglomération toulonnaise dans le cadre du projet « Dignités »**, en présence du parrain du projet Michel Boujenah.
- **La projection du film « Palerme »** d'Emma Dante sur la place de l'Équerre pour l'inauguration de la Rue des Arts.
- **La 9<sup>ème</sup> édition du festival ZIP/Eauditives** avec la projection du film « Le film des visages » de Frank Smith et des lectures et performances dans le hall du Théâtre.
- « **Sur son dos** » avec les enfants malades du cancer de l'association Sourire à la vie accompagnés sur scène de Richard Bohringer et Grand Corps Malade, parrains de l'association.

- **L'émission de radio en direct « L'Aïolive le concert »** de France Bleu Provence en salle Albert Camus avec une performance du groupe Boreal Wood.
- **La projection du film « Une maison à Tanger »** de Benoît Jacquot dans le cadre du Festival Design Parade suivie d'une discussion avec Bernard-Henri Lévy.
- « **Les Journées du Patrimoine** » qui ont accueilli 1000 visiteurs en septembre.

### Théma - 4<sup>ème</sup> Scène

98 événements (arts numériques, conférences, cinéma, rencontres, expositions...) ont été proposés en accès libre durant l'année autour de 5 Thèmes : « Les Utopistes », « Dignités », « Qui a tué grand-maman ? », « La raison du plus fou est toujours la meilleure » et « La pyramide humaine », un rendez-vous en Méditerranée sur le Liban et un festival numérique.

### Accueil des publics - Médiation

- 2097 personnes ont bénéficié en 2017 du **tarif solidaire à 5 €** pour les bénéficiaires de minima sociaux.
- 3593 élèves ont bénéficié en 2017 du **tarif scolaire à 8 €**.
- Le Liberté a accueilli en 2017, 149 personnes sourdes et malentendantes, 38 personnes aveugles et malvoyantes, 52 personnes à mobilité réduite ; **Le Liberté est labellisé « Tourisme et handicap »** depuis 2014 par le Ministère délégué au tourisme.
- **9 enfants autistes de l'Institut Médico-Educatif « La Majourane » ont été reçus** une fois par mois au Liberté et ont participé à 4 ateliers vidéo.
- Enfin, dans **le champ social**, 90 ateliers ont été menés en direction d'une vingtaine d'associations.



Châteauvallon

## » CHÂTEAUVALLON SCÈNE NATIONALE

### Les équipements

- Un théâtre couvert de 405 places assises ou 800 places debouts.
- Un amphithéâtre extérieur de 1200 places.
- Deux studios de répétition, dont un aménagé en lieu de représentations de 90 places assises.
- Deux unités d'hébergement pouvant accueillir jusqu'à 28 personnes.

**101 représentations ont eu lieu en 2017 dont 73 dans le théâtre couvert, 10 dans l'amphithéâtre, et 18 dans le Baou (grand studio).**

L'utilisation des hébergements sur le site pour les besoins des équipes artistiques, en diffusion ou résidences de création, représente un volume de 1550 nuitées sur l'année.

### Le projet culturel

Le projet mis en œuvre au sein de Châteauvallon affirme le caractère pluridisciplinaire et international d'une programmation centrée sur le spectacle vivant.



Cette pluridisciplinarité facilite la défense de la diversité culturelle. L'ouverture affirmée vers tous les publics se traduit également par l'implication constante dans les politiques territoriales, une collaboration permanente avec l'Éducation Nationale dans le cadre de plusieurs dispositifs, ainsi qu'une tarification abordable (de 8 à 27 €). Le soutien à la création est également un axe important du projet artistique.

### L'année 2017

#### La programmation

**Dans le cadre de la programmation théâtrale, Châteauvallon a mis à l'honneur des personnalités reconnues et des auteurs classiques tels que :**

- Josiane Balasko avec « La femme rompue » de Simone de Beauvoir.
- Pierre Arditi avec « Le cas Sneijder ».
- La troupe d'Omar Porras avec « Amour et Psyché » de Molière.
- Le « Jamel Comedy Club ».
- **Le cirque** s'est distingué avec « Halka » par les acrobates de Tanger et « 4x4 Ephemeral Architectures », un ballet jonglé réalisé par le mondialement célèbre jongleur Sean Gandini.
- **La partie musicale** comprenait entre autre les concerts de Richard Galliano et de Christophe, mais également la révélation suédoise Bror Gunnar Jansson.
- **La danse** a bien sûr été présente avec « My Rocks » de Jean-Claude Gallotta, la 11<sup>ème</sup> édition des « Nuits Flamencas », le ballet Preljocaj et bien d'autres encore...
- **Deux spectacles** ont été produits, créés et présentés cette année par Châteauvallon : « Zyriab », mis en scène par Daniel San Pedro / Compagnie des petits champs, et « La France contre les robots » de Georges Bernanos, mis en scène et interprété par Jean-Baptiste Sastre.

Cette programmation 2017 a gardé son aspect international en réunissant des artistes venus d'horizons différents : Belgique, Espagne, Suisse, Afrique du Sud, Canada, Suède, Tunisie, Italie, Israël, Maroc, États-Unis, Angleterre et France.

### La fréquentation

**101 représentations accueillies sur le site, dont 46 coproduites par Châteauvallon. Elles ont réuni 35 364 personnes, soit un taux de fréquentation de 89%.**

**Avec 3255 cartes d'abonnement Châteauvallon,** le public témoigne sa grande fidélité.

**3844 élèves et professeurs** sont venus assister aux spectacles présentés à Châteauvallon au cours de l'année 2017, soit près de 11% du public payant :

- Les élèves des écoles primaires, collégiens et lycéens représentent 81% de ce public et 25 établissements (3 écoles primaires, 8 collèges, 14 lycées), situés majoritairement dans l'agglomération TPM.
- Les étudiants (Conservatoire TPM, École Supérieure d'Art et de Design TPM et Université de Toulon) composent 19% de ce public.

### Lieu de résidence et de création

**19 compagnies ont été accueillies sur le site,** à la fois des artistes reconnus (Jean-Claude Gallotta, Jean-Baptiste Sastre, Régine Chopinot) mais également des artistes émergents et des compagnies régionales (Romain Bertet, Jeanne Mathis, Damien Droin).

**L'aide aux compagnies régionales est un point fort** de cet accompagnement, puisque plus de 40% des jours de résidences ont été dédiés aux compagnies provenant de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Châteauvallon a soutenu 9 créations** (dont 4 portées par des compagnies régionales) de toutes disciplines par une aide en coproduction.

Il s'agit de : « Écouter Voir » de Romain Bertet, « Les Aristochattes - Web projet » de Reveline Fabre et





Conservatoire TPM

Vanessa Moskovosky, « Marius » (titre en cours) de Joël Pommerat, « Miwa » de Simonne Rizzo, « Monstres, on ne danse pas pour rien » de DelaValet Bidiefono, « Open cage » de Damien Droin, « Saison de cirque » de Victor Cathala et Kati Pikkaranein, « The Swan and the Pimp » de Hillel Kogan, « Trans » de Didier Ruiz.

### Les actions de sensibilisation

**Les actions de sensibilisation ont rassemblé 11 160 personnes.**

Dans le cadre scolaire, des liens privilégiés ont été tissés depuis de nombreuses années avec plusieurs établissements scolaires publics et privés du département et plus spécifiquement avec le Lycée Beaussier de La Seyne-sur-Mer (Option Art-Danse), les Lycées Bonaparte et Cisson de Toulon (Service Éducatif).

**D'autres actions de sensibilisation ont eu lieu dans le cadre de plusieurs dispositifs :**

- Dans le cadre de « Speed-dating » et « Rendez-vous insolites », les artistes ont imaginé des temps de rencontres, de discussions permettant de se questionner sur la place du spectateur qui devient, lors de ces échanges, acteur de son propre récit.
- Les spectateurs ont été invités, à plusieurs reprises, à participer à des présentations publiques de créations en cours, comme avec le Cirque Aïtal, ainsi qu'à des soirées particulières avec le « Réveillon du printemps » et le « Bal vintage ».
- En lien avec l'opération « Rendez-vous en Méditerranée » initiée par le Théâtre Liberté dont l'axe 2017 était le Liban, Châteauvallon a proposé au public le concert de Dorsaf Hamdani.
- La deuxième édition du « Troc culturel », organisée en collaboration avec la ville d'Ollioules à la salle de la Criée aux Fleurs du centre-ville, s'est déroulée fin septembre, sur le même principe : l'échange d'objets, en dehors de toute valeur marchande, entre associations et particuliers, avec pour seule monnaie la culture, la curiosité et les rencontres.

## » CONSERVATOIRE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Le Conservatoire TPM est un établissement d'enseignement artistique intercommunal classé dans le réseau national des Conservatoires à Rayonnement Régional (CRR) depuis 2007, comprenant 11 sites sur 12 communes du territoire.

Afin de répondre aux demandes d'un public extrêmement diversifié, le Conservatoire TPM propose plusieurs cursus au sein des 3 pôles (est, centre et ouest).

### Chiffres de la rentrée année scolaire 2017/2018

- 3595 élèves.
- 193 enseignants.
- 85 agents non enseignants (filières administratives, techniques et culturelles).
- 90 disciplines.
- 21 concerts professionnels.
- 45 spectacles d'élèves.
- 58 master classes/stages.
- 9 conférences.



### Dispositifs pédagogiques en partenariat avec l'Éducation Nationale

Le Conservatoire TPM a mis en place divers dispositifs pédagogiques et moyens en partenariat avec l'Éducation Nationale pour mener à bien ses missions de sensibilisation et d'initiation aux pratiques artistiques en faveur des plus jeunes.

Ces dispositifs permettent aux élèves motivés par un apprentissage artistique de recevoir, en complément de leur formation générale à l'école, une formation spécifique pendant le temps scolaire.

- **Les « Interventions en Milieu Scolaire » (IMS) :** concernent 20 écoles élémentaires des circonscriptions de La Garde, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Toulon 1, 2 et 3 et touchent près de 1200 élèves grâce aux interventions de 7 musiciens intervenants du Conservatoire TPM.
- **Les « Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse » (CHAM/CHAD) :** concernent les collèges Django Reinhardt (CHAM et CHAM Musiques Actuelles Amplifiées), Notre Dame des Missions (CHAM) et Maurice Genevoix (CHAD). Près de 100 élèves bénéficient d'heures de cours individuels et collectifs assurés par 37 enseignants toutes disciplines confondues, pratiques instrumentales et chorégraphiques.
- **Les « Orchestres À l'École » (OAE) :** concernent les écoles primaires Marcel Pagnol du Pradet (orchestre « Musiques Anciennes »), Louis Clément (orchestre « Bois ») et l'Orée du Bois (orchestre « Cuivres ») de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Ce dispositif d'éducation artistique et culturelle prévoit la transformation d'une classe entière en orchestre pendant trois ans. Les élèves qui, pour la très grande majorité n'ont jamais fait de musique, jouent en orchestre dès les premières séances du dispositif et apprennent en parallèle la lecture de la musique et la technique instrumentale. Pour cela, les enseignants adaptent leur pédagogie et utilisent un répertoire spécifiquement créé.

Ces 3 OAE concernent 69 élèves de 2 classes CM1 et 1 classe CE2/CM1 qui bénéficient ainsi d'une formation innovante assurée par 18 enseignants au total.



## 4<sup>ème</sup> édition du Festival d'Automne

Du 24 novembre au 9 décembre 2017 : Le Festival d'Automne est celui des artistes-enseignants du Conservatoire TPM. Pour sa quatrième édition, onze concerts gratuits autour de la thématique « Contrastes » ont permis au public d'apprécier toute la diversité des enseignements. Chaque soirée, deux spectacles variés dans leur contenu respectif ont été proposés au public : du classique au jazz, du contemporain au baroque en passant par les différents courants du tango.

En 2017, les concerts se sont tenus sur les communes de La Valette-du-Var, Hyères, Toulon et Six-Fours-les-Plages afin d'affirmer, de l'est à l'ouest, le large périmètre d'intervention du Conservatoire.



## Lauréats et anciens élèves du Conservatoire

Cette année voit également la réalisation d'un concert à l'Opéra TPM avec la participation de l'Orchestre Symphonique de l'Opéra où sont invités en solistes des anciens élèves lauréats du Conservatoire, actuellement en formation supérieure en France ou en Europe. Quelques élèves du 3<sup>ème</sup> cycle participent également à cette opération de prestige et renforcent l'effectif initial de l'orchestre. C'est une première qui est déjà programmée pour la saison prochaine.

## » PÔLE JEUNE PUBLIC (PJP) SCÈNE CONVENTIONNÉE MAISON DES COMONI

### Chiffres clés

- 30 600 spectateurs.
- 58 compagnies reçues.
- 182 représentations en 2017 dont 104 séances scolaires pour le PJP.
- Taux de fréquentation : 90%.
- 50 spectacles.
- 421 bus affrétés (14 337 passagers).

### 2017 - L'année du Cirque

La saison 2017-2018 - 2<sup>ème</sup> Saison Cirque Méditerranée :

- 75 représentations autour des Arts du cirque, 15 900 spectateurs accueillis (38 représentations scolaires pour 8568 spectateurs). 19 compagnies accueillies dont 2 compagnies belges, 2 compagnies espagnoles, 1 anglaise et 1 australienne.
- Participation à la 2<sup>ème</sup> Biennale Internationale des Arts du Cirque.
- 3<sup>ème</sup> édition du temps fort Clown « Clowns not dead » - 7 spectacles.
- 3060 personnes accueillies dont 1658 scolaires.
- 20 représentations dont 9 scolaires.



## La dimension territoriale de l'intervention du PôleJeunePublic

### • Coréalisation avec Châteauvallon

En 2017, le PôleJeunePublic et Châteauvallon ont mis en place une coréalisation autour d'un spectacle « J'ai trop peur » de David Lescot.

### • Co-organisation de la saison Jeunesse avec la ville de La Garde

1320 spectateurs (dont 790 dans le cadre de représentations scolaires) ont assisté à l'ensemble de cette programmation.

### • Co-organisation de la saison Jeunesse de la ville du Pradet

4560 spectateurs (dont 3421 dans le cadre de représentations scolaires) ont assisté à l'ensemble de cette programmation.

### • Opéra TPM

En janvier 2017, coréalisation avec l'Opéra TPM avec « Le Carnaval Jazz des animaux » par The Amazing Keystone Big Band.

- 979 élèves en temps scolaire.

- 1148 personnes accueillies en soirée.

### • Programmation de la Saison Jeunesse de La Valette-du-Var

En 2017, 4 spectacles programmés (13 représentations).

1546 spectateurs (dont 1082 dans le cadre de représentations scolaires) ont assisté à l'ensemble de ces spectacles.

### • Coréalisation avec Le Liberté

Au cours de l'année 2017, le PôleJeunePublic et Le Liberté ont accueilli deux spectacles dans le cadre de coréalizations :

- « Dormir 100 ans », Cie La part des anges.

- « Braises », Cie Artefact.

### • 7<sup>ème</sup> édition du Festival Z

En partenariat avec Tandem, Le Théâtre du Rocher (La Garde), Le Théâtre Marélios (La Valette-du-Var), l'Espace Jean-Paul Maurric (La Crau) et l'Espace des Arts (Le Pradet).

20 représentations - 3543 spectateurs dont 2524 scolaires.



École Supérieure d'Art et de Design TPM

• Comme chaque année, la saison jeunesse a accueilli de nombreuses propositions artistiques nationales et internationales en s'adressant à toutes les tranches d'âge, notamment :

- Pour les plus petits, les compagnies québécoises et flamandes Theater Spiegel et Les incomplètes.
- Pour les primaires, « Riquet » par la compagnie le Menteur volontaire programmé dans le « In » d'Avignon ainsi qu'« Une chenille dans le cœur » par la compagnie Troupuscule.
- Pour les ados, le percutant spectacle du Caliband Théâtre « Raging Bull » ainsi que « La nuit où le jour s'est levé » par le Théâtre du Phare.



### L'accompagnement des artistes

4 compagnies en résidence au PôleJeunePublic :

- Cie Kadavresky :  
« La cartonnerie, titre provisoire ».
- Cie PirénoPolis :  
« Précieux(ses) le grand bureau des merveilles ».
- Cie Les Compagnons de Pierre Ménard :  
« Ysengrin ».
- Cie Grand Bal : « Danser ».

### Éducation artistique et culturelle 3 projets d'envergure :

- **Le projet Klezmer** : 2 classes de l'école primaire du Revest-les-Eaux et les élèves clarinettistes du Conservatoire TPM ont travaillé toute l'année autour de la musique Klezmer. Après diverses rencontres et master class avec des artistes, ces 80 élèves ont proposé un cabaret Klezmer sous le chapiteau de l'école fragile à La Valette-du-Var le 19 mai 2017. Le public a été conquis par ce travail en partenariat avec les artistes de la saison du PôleJeunePublic, les professeurs et musiciens intervenants du Conservatoire TPM et les enseignants de l'école primaire La Salvatte : un bel exemple de partenariat PJP/Conservatoire TPM et Éducation Nationale.
- **Du cirque au collège Cousteau !** : le service éducatif du PôleJeunePublic a proposé aux élèves du collège Cousteau dès le mois de février un rendez-vous mensuel autour des arts du cirque, dans la cour du collège, pendant la pause déjeuner. Les élèves ont ainsi pu découvrir magie, jonglage, fanfare, performance, trampoline, équilibristes, sangles, initiation au volant... une belle approche des arts du cirque.
- **La Grande Aventure** : le projet est mené en partenariat avec le groupement technique des directeurs des établissements médico-sociaux, le PôleJeunePublic et la compagnie Bazar Palace dans le cadre du dispositif génération Belle Saison. Il vise à faire intervenir, durant trois ans, une équipe de cinq artistes dans six structures de Toulon, La Valette, Hyères, Valbonne et Chateaufort accueillant des adultes ou des enfants en situation de handicap.

### » ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN TPM EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle)

L'ESADTPM a accueilli 164 élèves en cursus diplômant pour l'année scolaire 2017/2018.

**200 adultes et 47 enfants** se sont inscrits au sein des ateliers de pratiques amateurs postsecondaires et périscolaires. Les ateliers proposés sont : terre-céramique, sculpture sur bois, dessin, peinture, gravure, reliure, histoire de l'art.

### Les résultats de juin 2017

48 diplômés (dont 23 distingués) :

- Diplôme national supérieur d'expression plastique : 7 candidats, 7 admis (3 félicitations).
- Diplôme national d'arts plastiques : 28 candidats, 28 admis (6 félicitations et 8 mentions).
- Diplôme national d'arts et techniques : 14 candidats, 13 admis (1 félicitation et 5 mentions).

### Professeurs invités/Workshop/ Conférences

Chaque année, des personnalités reconnues du monde de l'art, du design ou des sciences humaines sont invitées par l'établissement pour enrichir l'offre pédagogique, notamment la partie théorique par le biais de conférences et de séminaires. Sont intervenus à ce titre en 2017 : Florian Gaité, Fabrice Hyber, Eric Mangion, Frédérique Entrialgo et Céline Chazalviel.

Par ailleurs, l'École invite des artistes et conférenciers à intervenir auprès des étudiants, avec notamment l'organisation d'un workshop pour chacun des Ateliers de Recherche et de Création (ARC). En 2017, 21 artistes et conférenciers sont intervenus :



EPCC Opéra

Aurélie Faure, Christine Quoiraud, Claire Dehove, Djamel Kokene, Gaël Charbeau, Jean Schneider, Jean-Louis Poitevin, Jean-Marc Lilling, Jean-Pierre Bobillot, Jen Kratochvil, Lotte Arndt, Marc Quer, Marjorie Micucci, Mathilde Villeneuve, Nathanael Abeille, Sébastien Rémy, Stephen Wright, Suzana Shannon, Suzanne Hetzel, Vittorio Santoro et Yannick Liron.



## Déplacements pédagogiques

- **21 au 25 mars** : déplacement du Réseau Cinéma à Paris.
- **23 au 25 mars** : déplacement de la section Design à la Biennale de Saint-Etienne.
- **12 au 16 juin** : déplacement des 2<sup>nde</sup> et 4<sup>ème</sup> années Art à Kassel et Munster en Allemagne dans le cadre des événements Documenta 14 et Skulptur Projekte.
- **25 novembre au 3 décembre** : déplacement pédagogique à Strasbourg dans le cadre du Projet de recherche Migrations - Murmurations.
- **Décembre** : déplacement des 2<sup>èmes</sup> années Art à la Biennale de Lyon.

## Évènements/Expositions

- **À l'occasion des D'Days : Festival du Design du Grand Paris** (2 au 14 mai) avec présentation de travaux d'étudiants.
- **Du 15 au 18 juin** : participation à l'édition 2017 du Festival « Les Eauditives » à Toulon.
- **À l'occasion de l'édition 2017 de Design Parade Toulon** : l'ESADTPM a présenté du 30 juin au 11 septembre des expositions et des installations des étudiants et diplômés de la section Design.
- **Galerie de l'école rue Nicolas Laugier à Toulon** : l'École d'Art a organisé à la « Galerie de l'école » les expositions individuelles des diplômés DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) avec la programmation suivante :
  - Du 8 décembre 2016 au 7 janvier 2017 : Nicolas Boulet.
  - Du 7 avril au 7 mai : Virginie Sanna.
  - Du 12 mai au 9 juin : Caroline Mary.
  - Été 2017 : exposition de travaux de la section Design (Design Parade Toulon).
  - Du 5 octobre au 1<sup>er</sup> novembre : Sarah Cardona.
  - Du 5 novembre au 14 décembre : Mélissa Bénachour.
- **15 au 17 septembre** : organisation du C'Hyber Rallye 2017. Des « Prototypes d'Objets en Fonctionnement » (POF), objets du quotidien dont la forme avait été légèrement modifiée, créés par Fabrice Hyber et les étudiants, ont été répartis sur le territoire durant ce rallye. Les étudiants ont dû résoudre des énigmes pour les retrouver. Les gagnants ont remporté des œuvres de l'artiste. Fabrice Hyber est intervenu tout au long de l'année auprès des étudiants dans le cadre du programme « Un Artiste, un Professeur, un Invité ».

## Travaux 2017

Démarrage des travaux de l'ESAD à Chalucet en juin 2017 et réalisation des terrassements pour une livraison en septembre 2019.

## » OPÉRA

### EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle)

#### 2017 en chiffres

- **78 574 spectateurs** au cours de l'année 2017.
- **16 762 jeunes de moins de 26 ans.**
- **94 spectacles** intramuros.
- **118 représentations** intramuros.

#### Programmation

- **Lyrique** : « Un Bal Masqué », « La Fille du Régiment », « L'Enlèvement au Sérail », « Roméo et Juliette », « Mam'zelle Nitouche », « Madama Butterfly ».
- **Concert** : « Miroir d'Orchestre » (Quentin Hindley/Vanessa Wagner), « Nouveau Monde » (Maxim Emelyanychev/Yossif Ivanov), « Terre de Feu » (Ernest Martinez Izquierdo/Pablo Mainetti), « Hollywood Music » (Wilson Hermanto), « Une Nuit à Broadway » (Larry Blank), « Pastorale » (Dmitri Liss/Yulianna Avdeeva), « Il pleut des cordes » (Sergio Monterisi/Simone Lamsma).
- **Danse** : « Pietragalla/Dérouault », « Ballet de Madrid », « Casse-noisette ».
- **Théâtre** : « Le Syndrome de l'Écossais », « La Candidate », « Fleur de Cactus », « Croque-monsieur », « À Droite, à Gauche ».
- **Autres** : « Le Carnaval des Animaux », concerts de musique de chambre et récitals au Foyer Campra matinées clubs, accueil du Festival International des Musiques d'Écran (ciné-concerts), accueil du Midi Festival, Festival de Musique de Toulon et sa Région, musique des Équipages de la Flotte, journées portes ouvertes (Patrimoine et Tous à l'Opéra), conférence (Académie du Var), accueil de diverses manifestations (écoles de danse...), activités décentralisées.



## Jeune public

- **De nombreuses actions de sensibilisation** sont menées auprès des scolaires dont certaines conjointement avec l'Inspection Académique (1730 élèves sont concernés).
- **Des visites avec les enseignants** sont organisées (3020 jeunes visiteurs).
- **Un spectacle interdisciplinaire** a été réalisé avec les élèves du lycée Dumont d'Urville (1200 élèves y ont participé).
- **3 répétitions générales** de concerts symphoniques ont été réservées à des scolaires (2175 jeunes).
- **Des master classes** sont organisées avec le Conservatoire TPM (1140 participants).
- **Le Printemps des Jeunes** a réuni 2900 élèves.
- **Des rencontres avec les forces artistiques** (Orchestre, Chœur) sont organisées (1443 jeunes).
- **Différents autres partenariats et conventions** ont fait venir 341 jeunes à l'Opéra.
- **Des tarifs préférentiels sont proposés aux jeunes de moins de 26 ans** (2437 jeunes sont venus individuellement).
- **Un passeport jeune est proposé aux 6-16 ans**, leur permettant de venir accompagnés avec un tarif préférentiel (376 places achetées).

## Travaux 2017

Dans le cadre de la politique de restructuration du centre-ville par la création d'équipements culturels « Rue des Arts », **des travaux ont été réalisés afin d'accueillir la nouvelle salle de répétitions des artistes du chœur de l'Opéra et le service administratif.**

## » VILLA NOAILLES CENTRE D'ART D'INTÉRÊT NATIONAL

La villa Noailles propose gratuitement, tout au long de l'année, deux festivals internationaux, des expositions temporaires in situ et hors les murs, des ateliers pour les enfants, des résidences de création et des opérations de médiation culturelle autour de la mode, du design, de la photographie et de l'architecture.

Elle a reçu en mars 2017 le label Centre d'art d'intérêt national, annoncé à Hyères par le président de la République, faisant du centre d'art le premier lieu à recevoir cette distinction.

## Expositions et festivals : 50 638 visiteurs

- **Expositions d'architecture « Dancing la Batterie, Pierre Barbe »** (conçue en 1933 par l'architecte Pierre Barbe) et commande photographique passée à Vincent Flouret, dans le cadre de la nouvelle série d'expositions dédiées aux constructions remarquables dans le Var et « La Boite de nuit » (projets français et étrangers, des années 1960 à nos jours) - 2949 visiteurs, 21 jours d'ouverture, trois conférences, commande d'une boite de nuit éphémère.
- **32<sup>ème</sup> Festival International de Mode, de Photographie et d'accessoires** (présidé par le Directeur Artistique Schiaparelli, Bertrand Guyon, Président du Jury Mode, Tim Walker, Président du jury Photographie, et le créateur Pierre Hardy, Président du Jury Accessoires de Mode, troisième concours destiné aux créateurs d'accessoires de mode, présenté pour la première fois avec le soutien de la Maison Swarovski) - 13 369 visiteurs, 22 jours d'ouverture, 7 266 personnes pendant le festival, 10 conférences, ateliers, notamment de création artistique, 14 expositions à la villa Noailles, 5 expositions hors les murs, 20 showrooms, 5 performances, 3 défilés, 2 retransmissions en direct, 1 tiré à part « M le monde ».



- **Design Parade Toulon, 2<sup>ème</sup> Festival d'architecture d'intérieur, et Design Parade Hyères, 12<sup>ème</sup> Festival International de Design.**

Design Parade Toulon et Hyères ont pour ambition de découvrir, promouvoir et soutenir la jeune génération dans ces disciplines complémentaires et de présenter, aux professionnels et au public, des créateurs internationaux à travers des expositions et des conférences. Avec cette nouvelle proposition, inédite en France, et engagée par la villa Noailles en 2016, Design Parade Toulon permet d'aborder tous les aspects des arts décoratifs dans la création contemporaine. Le jury du festival est présidé par Inga Sempé à Hyères et Vincent Darré à Toulon - 35 550 visiteurs, 20 expositions, 2 commandes photographiques, 8 ateliers, 5 conférences, 1 tiré à part IDEAT, 1 marché du design.





Villa Noailles

- **Nouveaux Regards**, réunissant un ensemble de photographies, de dessins originaux et de films, offrant au regard les multiples facettes du bâtiment manifeste dessiné par Robert Mallet Stevens en 1924 pour Charles et Marie-Laure de Noailles. Depuis sept ans, l'exposition permanente « Charles et Marie-Laure de Noailles, une vie de mécènes » complète la programmation traditionnelle.
- **Jean Cocteau et les Noailles, correspondance(s)**, 30 mars au 15 juin.
- **Charles et Marie-Laure de Noailles, mécènes du 20<sup>ème</sup> siècle**, un parcours dans les collections du centre Georges Pompidou, du 30 juin au 1<sup>er</sup> octobre. Œuvres majeures présentées : « La Table surréaliste », Alberto Giacometti, « La Muse endormie », Constantin Brancusi, « Sculptures » de Jacques Lipchitz, « Sculptures » d'Henri Laurens, « La femme 100 têtes », Max Ernst.

## Actions envers le jeune public

Le festival pour les enfants « Pitchouns » a fêté ses 7 ans avec des ateliers, du cinéma, la fête de Noël et des surprises.



En 2017, la villa Noailles coordonne également les premiers ateliers « Manufacto » hors île de France, dont le programme a pour mission de faire découvrir et de valoriser les métiers de l'artisanat aux élèves en réalisant un objet en classe (le collège Marcel Rivière à Hyères et le lycée Rouvière à Toulon sont les premiers établissements hors Île de France à y participer) avec un Compagnon du Devoir (menuiserie Apsara), assisté des étudiants en design de l'ESADTPM.

## Évènements hors les murs

- **Robert Mallet Stevens** : Bruxelles, Fondation CIVA (de novembre 2016 à février 2017).
- **PASSAGEN en Cologne** : Samy RIO-Design, semaine du design, Cologne, Kaune Gallery, janvier.
- **Camille Vivier - photographie** : Berlin, Galerie für Moderne Fotografie, avril-août.
- **Pernelle Poyet** : studio Quetzal, Vendula Knopova, Wataru Tominaga - jeune public, Paris, Centre Pompidou, studio 13/16, mai-juin.
- **Samy RIO - design** : Paris, BHV Marais vitrines et Observatoire, D'DAYS, juin.

- **Landskating** : les lieux du Skate à travers le monde - architecture, Bordeaux, CAPC, Arc en rêve, juin octobre.
- **Vanessa Schindler - mode** : Berlin, Mercedes-Benz Fashion Week, lauréat du Festival International de Mode et Photographie invité à présenter sa collection pendant la semaine de la mode à Berlin, juillet.
- **Vanessa Schindler - mode** : New York : invitée à présenter sa collection au salon Première Vision à New York, juillet.
- **Vanessa Schindler - mode** : invitée à présenter sa collection au salon Première Vision à Paris, septembre.
- **Finalistes Mode du 32<sup>ème</sup> Festival International de Mode et de Photographie - mode** : Paris, sur Mode, septembre.
- **Sjoerd Knibbeler - vidéo** : Paris, Palais de Tokyo, 25 ans de l'association française de développement des centres d'arts contemporains, septembre.

## Les résidences

Tout au long de l'année, la villa Noailles prolonge son soutien à la jeune création en invitant **artistes et créateurs en résidences** (Thelonious Goupil, lauréat d'une mention spéciale du jury Design Parade Hyères). Dans le cadre des expositions et des festivals, le centre d'art passe commande à des créateurs et produit des œuvres, du mobilier et des scénographies (le plus souvent à des créateurs issus de ses concours).

## Travaux

Réalisation des études de maîtrise d'œuvre pour l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) et la rénovation des toitures.



Villa Tamaris

## » VILLA TAMARIS CENTRE D'ART

### Fréquentation

- 53 831 dont 3640 scolaires.
- 11 grandes expositions / 4 évènements.

### Expositions

- En salles niveau Terrasse
  - **Thomas Dreyfuss** - « Dedalus »  
Du 24 février au 30 avril
  - **Vincent Muraour** - « Œuvres récentes et inédites »  
Du 24 mars au 11 juin
  - **Stéphane Lecomte** - « La Belle aventure »  
Du 5 mai au 18 juin
  - **Gérard Thalmann** - « Traversées »  
Du 24 mars au 11 juin
  - **Œil en Seyne** - « 10 regards sur 10 ans de photographies de l'agence Signatures »  
Du 29 septembre au 12 novembre
  - **Une Relecture 2** - « Collection de la villa Tamaris/Acquisition et donations récentes »  
Du 24 novembre 2017 au 25 février 2018
- En salles niveau Rez-de-Jardin
  - **Elzévir** - « Peintures »  
Du 17 février au 2 avril
  - **Gaëlle Chotard** - « Interstices »  
Du 14 avril au 4 juin
  - **Merri Jolivet** - « Un parcours »  
Du 16 juin au 16 septembre
  - **Alain Pontarelli / Pascal Simonet** - « Stack »  
Du 6 octobre 2017 au 28 janvier 2018

### Évènements

- **Constantin Hahn** - « Au Bord de la Loire »  
Du 11 mars au 30 avril
- **Catherine Marcoglièse** - « Whiter than white »  
Du 19 mai au 2 juillet

- **Nuit des Musées** - Le samedi 19 mai
- **Visites guidées des expositions en cours** (Marcoglièse - Chotard - Thalmann)
- **Daniel Chaland** - « For what it's worth »  
Du 7 juillet au 15 octobre
- **Alexandra Giacobazzi** - « Mise en boîtes »  
Du 28 octobre 2017 au 25 février 2018
- **Résidence d'écriture avec l'artiste poète Eva-Maria Berg** (avril/mai)

## » MÉDIATION CULTURELLE

### La culture vous transporte

Ce dispositif, organisé et financé par TPM, consiste à mettre à disposition de groupes d'au moins quinze personnes - scolaires, associations, comités d'entreprises, groupes d'amis... - des navettes gratuites, bus et bateaux, pour leur permettre de se rendre dans les établissements culturels du territoire.

- **44 189 personnes en ont bénéficié** dans le cadre des spectacles et expositions proposés par les équipements culturels de TPM.
- **896 bus ou navettes ont été affrétés.**
- **Budget 2017 : 280 000 €.**

### Le « OùQuiQuand » et les autres supports

Le fichier des médiateurs culturels regroupe environ **8500 adresses postales et 348 adresses mails.**

**16 000 « OùQuiQuand »** sont distribués et envoyés tous les deux mois, soit un total de 96 000 magazines d'information culturelle des équipements de la communauté d'agglomération sur l'année.

L'ensemble des services culture et jeunesse, des bibliothèques/médiathèques, des bureaux information jeunesse, des Offices de Tourisme et des accueils mairies des communes ainsi que les équipements culturels de TPM, reçoivent régulièrement le « OùQuiQuand », les programmes de Châteauvallon, du PôleJeunePublic, de l'Opéra, du Théâtre Liberté, du Conservatoire TPM, les dépliants du PôleJeunePublic et les documents associés aux opérations communautaires.

### Mutualisation du Phare TPM

Un rapprochement des services « tourisme » et « médiation culturelle » a été opéré autour du projet de mutualisation du « Phare TPM » afin de proposer une vitrine des actions culturelles, menées par l'agglomération.

**23 525 visiteurs renseignés en 2017 (contre 21 000 en 2016).**





## Sport : Compte administratif 2017

Fonctionnement : 6 416 141 €

Investissement : 489 701 €

## » SOUTIEN À LA FORMATION ET AUX ATHLÈTES

- Soutien à la formation des associations et des clubs sportifs : 28 dossiers traités, 19 956 € attribués.
- Aides aux athlètes de haut niveau en sport individuel : 38 athlètes soutenus, 15 200 € attribués.

## » ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

### Complexe sportif Léo Lagrange à Toulon

#### Fréquentation annuelle :

- 200 000 personnes/an en moyenne.

#### Fréquentation hebdomadaire :

- 1700 sportifs en journée.
- 1800 sportifs en soirée.
- 1000 à 1500 personnes le week-end.

#### Type d'utilisateurs :

- 30 associations.
- 3 collèges, 7 lycées, plusieurs écoles élémentaires, Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), centres sociaux.
- Stage sportif d'une association durant les vacances scolaires (littoral sport) environ 40 enfants par jour sur 14 semaines.

### Organisation de manifestations sportives :

- Toute la saison, matchs des équipes jeunes du RCT (rugby), des Canonniers (football américain), de Toulon Hôpital (football) et de Sporting Treiziste (rugby à XIII).
- 11 et 12 février: tournoi de rugby national de la ville de Toulon catégorie U14 organisé par le RCT.
- 5 au 9 mars : journées TPM Terre de sport en partenariat avec l'Institut Méditerranéen du Sport de l'Animation et du Tourisme (IMSAT).
- 6 avril : manifestation étudiante « rallye GEA ».
- 13 et 14 avril : Olympiades ville de Toulon.
- 23 avril : manifestation étudiante « The Challenger » organisée par l'école d'ingénieur ISEN.
- 29 avril : TPM Seven U, tournoi de rugby universitaire à VII.
- 10 et 17 mai : tournoi handball de l'Union National du Sport Scolaire (UNSS).
- 7 octobre : journée athlétisme TEC/Union Sportive de l'Arsenal Maritime (USAM).
- 8 novembre : cross du département UNSS.







## Vélodrome d'Hyères

### Types d'utilisateurs :

- 13 associations.
- Clubs régionaux, équipes étrangères, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, particuliers, classes primaires, collèges, lycées et ALSH.

### Nombre de pratiquants (moyenne hebdomadaire) :

- 900 personnes.
- Stage équipe étrangère : 50 personnes par semaine ; 400 personnes sur la période juin-juillet (en stage pré-championnat et clubs, etc.).
- Accueil d'environ 50 000 personnes par an.

### Organisation de manifestations sportives :

- Championnats de France de Cyclisme sur piste du 12 au 19 août.
- 350 concurrents sur la piste et 1500 spectateurs dans les tribunes chaque jour.



## Base nature et sport du Vallon du Soleil à La Crau



**Piscines :** ouverture Juin - Juillet - Août - moyenne de 50h/sem.

### Types d'utilisateurs :

- 17 associations permanentes.
- 4 collèges.
- 1 lycée.
- 190 mises à dispositions ponctuelles pour des associations sportives et culturelles, ALSH, établissements scolaires, institutions...

### Fréquentation en nombre de pratiquants et utilisateurs (moyenne hebdomadaire) :

- 1150 personnes pour les espaces extérieurs et terrains sportifs.
- 1300 personnes pour les piscines durant les 3 mois d'ouverture.
- Accueil d'environ 80 000 personnes par an.

### Organisation de manifestations sportives :

- 23 et 24 avril : tournoi de l'entente Pivotte Serinette Toulon.
- 30 avril : tournoi de l'Union Sportive Valettoise.
- 13 et 14 mai : le trophée du Var de tir à l'Arc.
- 25 mai : tournoi USAM Toulon.
- 4 juin : tournoi ASPTT Toulon et Hospitaliers.
- 20 juin : journée du personnel du Service Logistique de la Marine.
- 21 juin : journée Olympique inter génération.
- 22 novembre : le cross de l'UNSS.

## Complexe sportif de l'Estagnol à La Crau

### Type d'utilisateurs :

- 31 associations.
- Écoles élémentaires et collèges.
- Faculté des sciences du sport de l'Université de Toulon (UFR STAPS).

### Nombre de pratiquants :

- 3800 personnes par semaine.
- Accueil d'environ 180 000 personnes par an.

### Organisation de manifestations sportives :

- 30 et 31 janvier : Championnat de karaté UNSS (Union Nationale Sportive Scolaire).
- 5 février : Championnat de tir à l'arc.
- 8 avril : Finales territoriales de rugby.
- 3, 4 et 5 juin : tournoi des fleurs.
- 25 et 26 novembre : Championnat du Var de judo, catégorie benjamin.



Les équipements sportifs de TPM accueillent plus de 500 000 personnes/an.



## » MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (MIG)

### Avec le Rugby Club Toulonnais (RCT)

#### Les entraînements délocalisés :

Les entraînements, ouverts au public, sont suivis d'une séance de dédicaces à destination des enfants en priorité.

Des séances ont ainsi été organisées en 2017 notamment à Six-Fours-les-Plages, Le Pradet et Le Revest-les-Eaux.

#### Initiation rugby ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) :

Ces stages à destination des enfants de 9-10 ans, encadrés par les formateurs du club (RCT SASP), ont pour objectif de les familiariser à la pratique du rugby et au respect des règles et des valeurs propres à ce sport.

5 cycles ont eu lieu en 2017 le mercredi matin avec les ALSH et un tournoi final le 19 avril au Vallon du Soleil réunissant tous les participants.

#### Ma rencontre avec le RCT :

Pendant 5 matinées au mois de juillet, les enfants des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ont été invités au stade Berg afin de visiter les installations, assister à un entraînement de l'équipe professionnelle et suivre une séance de dédicaces.

#### Journées caritatives :

Participation aux actions « Octobre rose » et « Course contre la faim » avec la présence de quelques joueurs sur ces manifestations à but caritatif. Présence également auprès des étudiants sur le tournoi de rugby TPM Seven U.

### Avec le Hyères Toulon Var Basket

#### Initiation au basketball avec les ALSH au Palais des Sports de Toulon :

- 3 séances en 2017.

Un entraînement délocalisé ouvert au public a eu lieu au gymnase de Carqueiranne le 23 octobre.

### Avec le Toulon Saint-Cyr Var Handball

Le 3 avril, des joueuses de l'effectif professionnel ont participé à un **cycle de handball scolaire** au gymnase de l'Estagnol.

#### Tournoi de handball :

- Le 18 avril au stade Léo Lagrange pour les enfants des ALSH.
- Le 24 octobre au complexe de l'Estagnol suivi d'un entraînement de l'équipe et d'une séance de dédicaces pour les ALSH.

### Challenge TPM à la mi-temps des matchs de D1 au Palais des Sports

Les jeunes licenciés des clubs de l'agglomération sont conviés au Palais des Sports lors des rencontres à domicile pour effectuer des petits matchs à la mi-temps. Des groupes d'étudiants sont également invités en tribune lors de ces rencontres.





## Habitat : Compte administratif 2017

Fonctionnement : 836 105 €

Investissement : 5 936 112 €

## » ANIMATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

### Animation et financement

- Approbation du bilan du PLH pour la période initiale 2010-2016.
- Convention de partenariat avec Action Logement pour favoriser le développement de l'offre de logements pour actifs.
- Délibérations permettant la création du guichet unique hors Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : « Habiter et Rénover » regroupant le Programme d'Intérêt Général 2017-2021 et la Plateforme Locale de Rénovation Énergétique.
- Réforme du Fonds d'Aide à l'Habitat (FAH).
- Participation à la construction du Plan Départemental d'Action pour l'Hébergement des Personnes Défavorisées, et à sa déclinaison territoriale dans le cadre de la charte de cohésion sociale.
- Suivi du travail mené par le Conseil départemental du Var pour la création d'un schéma départemental de l'habitat.

**Engagement financier de TPM :** 4 commissions d'octroi ont permis l'engagement de financement en matière de :

- Logement privé à hauteur de 99 000 € en direction de 27 logements conventionnés privés.
- Logement public à hauteur de 2 831 239 € en direction de 855 logements.

Les mandatements pour l'année 2017 au titre du Fonds d'Aide à l'Habitat (FAH) se sont élevés à 4 097 550 €.

### Études

- Lancement de l'étude stratégie foncière - Analyse des offres et rédaction des pièces administratives.
- Étude sur l'accès économique aux parcs de logement : co-animation avec l'Agence d'Urbanisation de l'Aire Toulonnaise (Audat) et relecture du cahier Paroles d'Acteurs.
- Réunion avec l'Audat en vue de la rédaction du diagnostic Habitat pour le prochain PLH.

### Logement et énergie

- Participation à l'étude pré opérationnelle pour la mise en œuvre par le Conseil départemental d'un observatoire de la Précarité Énergétique.
- Réalisation de la thermographie aérienne en partenariat avec GRDF - mise au point de la restitution des données à TPM et plan de formation pour les acteurs en commune.

### Logement social

- **Rattachement des offices** Toulon Habitat Méditerranée et Terres du Sud Habitat à TPM depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- **La programmation 2017 en matière de logement social** est de 674 logements répartis en 230 Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI), 393 Prêts Locatifs à Usage Social (PLUS) et 51 Prêts Locatifs Sociaux (PLS) auxquels il faut rajouter 27 logements conventionnés privés issus du Programme d'Intérêt Général (PIG) et des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Toulon, La Seyne et Hyères. Appui aux communes et aux bailleurs dans la construction de la programmation 2017.
- **Adaptation du logement public au handicap et au vieillissement :** labellisation de 21 logements dans différents programmes sur les communes de Toulon, Six-Fours-les-Plages et La Valette-du-Var.
- **Palmarès régional 2017 :** Lucien Bourgeois, opération de Var Habitat sur la commune de La Valette-du-Var figure parmi les 5 lauréats de la session 2017.

### Logement privé

- Lancement du 3<sup>ème</sup> Programme d'Intérêt Général (PIG), couplé avec la plateforme de rénovation énergétique dans le cadre d'un marché de suivi-animation unique. Citémétrie est le nouvel opérateur de TPM pour la mise en œuvre de ce « Guichet Unique ». Mobilisation des partenaires financiers.
- Ancien PIG : soutien financier de TPM pour 8 dossiers mandatés pour les propriétaires bailleurs (49 617 €) et pour 1 propriétaire occupant (1331 €).

### Accompagnement financier des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : un partenariat productif.

Dans le cadre des OPAH de Toulon, Hyères et La Seyne-sur-Mer, TPM a soutenu en 2017, 8 dossiers pour un montant global mandaté de 175 525 €.

### Les obligations issues de la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) avec la Conférence Intercommunale du Logement : prise en compte au sein des orientations proposées des obligations issues de la loi Égalité et Citoyenneté.

Définition des orientations et rédaction du plan de la convention intercommunale d'attributions.

**Volet habitat du SCoT :** relecture du diagnostic et du document d'orientations pour la thématique.

## » GENS DU VOYAGE

En conformité avec le schéma départemental depuis 2014, TPM a aménagé et gère l'aire d'accueil de la Milonne à Six-Fours-les-Plages (14 emplacements), l'aire d'accueil de la Chaberte à La Garde (20 emplacements) et l'aire de grand passage à La Crau.

### Marché de gestion des aires d'accueil avec SG2A Hacienda (2016-2020) et partenariat avec les communes

TPM s'appuie sur un prestataire spécialisé, la société SG2A l'Hacienda, dont le marché a été renouvelé en



2016 pour 4 ans, qui assure une présence sur les aires d'accueil 6 jours sur 7, ainsi qu'une astreinte téléphonique 7 jours sur 7.

Par ailleurs, un partenariat a été établi entre TPM, SG2A, les différentes institutions et services des villes de Six-Fours-les-Plages, La Garde et de La Crau, afin d'assurer le bon fonctionnement des aires et l'intégration des voyageurs à la vie locale.

## Des taux d'occupation très satisfaisants en 2017

Toujours aussi considérées depuis leur ouverture, les aires d'accueil affichent en 2017 des taux d'occupation de :

- 85,11% pour l'aire de la Millonne, représentant 130 familles soit près de 439 voyageurs.
- 89,48% pour l'aire de la Chaberte, représentant 145 familles soit près de 440 voyageurs.

L'aire de grand passage, quant à elle, a été occupée durant 10 semaines d'été, par 7 groupes accueillis.

**Poursuite de la livraison par Terres du Sud Habitat des maisons en habitat adapté pour les familles sédentaires de la Ripelle à Toulon** (37 logements sociaux au total seront réalisés par tranche).

## » RENOUVELLEMENT URBAIN

### Projet de rénovation urbaine du centre-ville de Toulon et du quartier Berthe à La Seyne-sur-Mer

Depuis 2006, TPM est partenaire des Projets de Rénovation Urbaine (PRU) de Toulon et La Seyne-sur-Mer, réalisés en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et les collectivités, soit un engagement global de la collectivité de 29 millions d'euros. Ces deux opérations d'envergure, situées dans le centre ancien de Toulon et le quartier Berthe à La Seyne-sur-Mer, sont en cours d'achèvement en 2017.

**TPM est à la fois partenaire de ces projets et maître d'ouvrage pour certaines opérations parmi lesquelles :**

- La requalification de l'Îlot Baudin à Toulon avec en 2017, la 2<sup>ème</sup> année de fonctionnement des 106 logements de la résidence étudiante Le Portalis, particulièrement considérée par les étudiants.
- L'achèvement des travaux de requalification d'espaces publics en centre-ville de Toulon.
- La requalification de l'îlot Besagne à Toulon avec l'achèvement des fouilles archéologiques, prescrites par l'État avant la réalisation d'une résidence étudiante.
- La réalisation de la Voie Nord à La Seyne-sur-Mer, en lien avec les projets de désenclavement du quartier Berthe, les projets de développement économique et de transport est-ouest, avec en 2017 les acquisitions et les études préalables.

### Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

**Parmi les 13 quartiers prioritaires inscrits au Contrat de Ville intercommunal 2015-2020, certains font l'objet de la mise en œuvre de Projets de Renouvellement Urbain dans le cadre du NPNRU qui constitue le volet urbain du Contrat de Ville :**

- Sainte-Musse en Quartier d'Intérêt National (QIN).
- Le centre-ville de Toulon et le centre-ville de La Seyne-sur-Mer en Quartiers d'Intérêt Régional (QIR).

**Le NPNRU prévoit une intervention en deux temps :**

- 1/Protocole de préfiguration (18 mois) : réalisation des études nécessaires à la définition des projets et mise en place de l'ingénierie de projet.
- 2/Conventions pluriannuelles de renouvellement urbain : mise en œuvre des projets.

TPM assure le pilotage des projets en cohérence avec les orientations communautaires inscrites au projet de territoire, et la mobilisation et coordination

des acteurs (collectivités locales, services de l'État, bailleurs sociaux et privés, opérateurs, investisseurs, acteurs sociaux et de l'emploi, etc.).

### • Instances de pilotage et de suivi des PRU (comités techniques et réunions de travail)

- 1 Comité de Pilotage : 28 septembre.
- Validation sur la mise en place d'un Comité Technique à partir de 2018.
- 1 Comité Technique restreint : 20 février.
- 1 réunion du groupe de travail NPNRU : 14 septembre.
- Multiples réunions avec les prestataires titulaires des marchés d'AMO.

### • Avancement du protocole de préfiguration

- Signature et mise en œuvre du protocole de préfiguration des 4 Projets de Renouvellement Urbain initiés sur le territoire de TPM le 3 avril (jusqu'au 2 octobre 2018).

### • Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le PRU Sainte-Musse

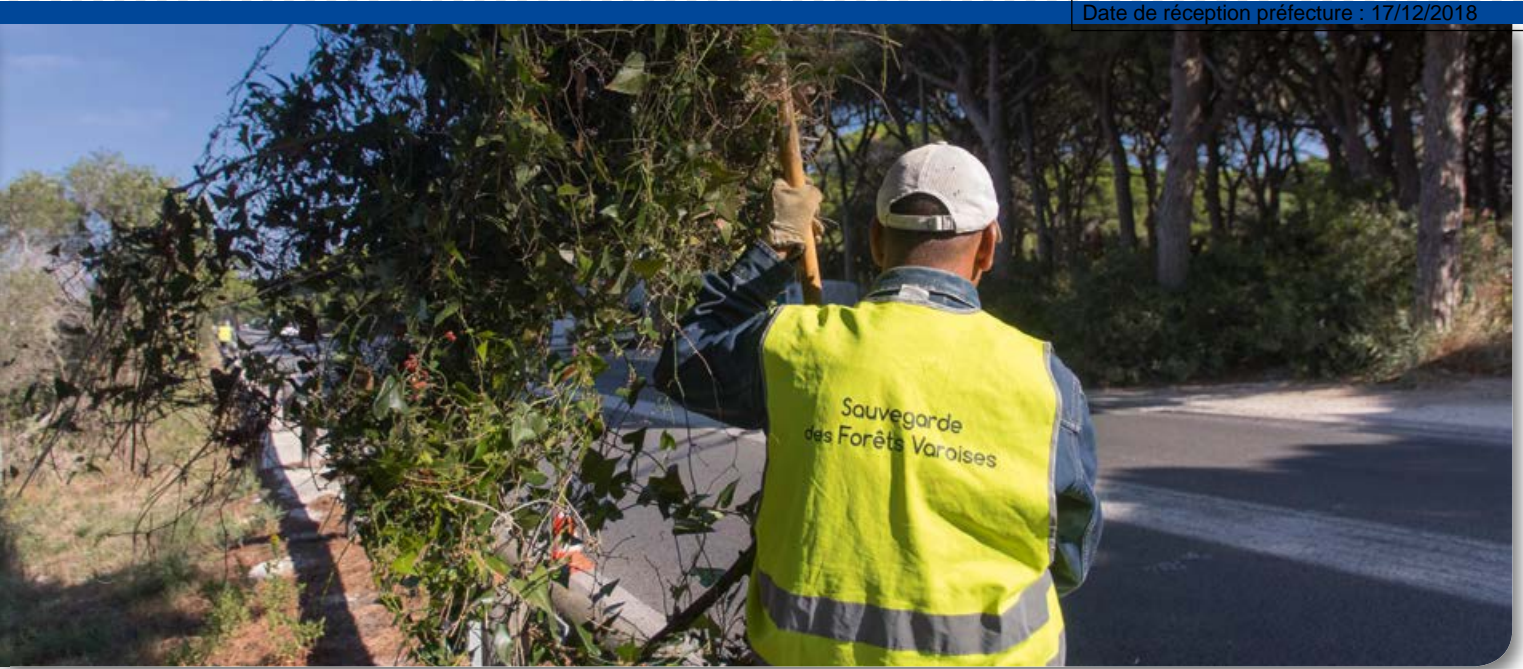
Notification du marché le 28 avril.  
Phase 1 (étude pré-opérationnelle d'intervention sur les copropriétés Grande Plaine) et phase 2 (étude du fonctionnement urbain et du potentiel foncier du quartier) : en cours.

### • Mission AMO pour les PRU centres-villes Toulon et La Seyne-sur-Mer

Notification du marché le 11 septembre.  
Phase 1 (étude de mobilité + fonctionnement urbain et potentiel foncier du centre-ville de La Seyne-sur-Mer) et phase 5 (étude du fonctionnement urbain du centre-ville de Toulon) : en cours.

### • Mission d'expertise de l'Audat en phase protocole de préfiguration

Signature de la convention d'objectifs le 23 mai.  
Mission de réalisation de nombreuses cartographies et de notes d'enjeu sur Sainte-Musse et les 2 centres-villes : en cours.



## Politique de la ville Compte administratif 2017 Fonctionnement : 2 287 849 €

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

## » CONTRAT DE VILLE INTERCOMMUNAL

### Un enjeu communautaire de cohésion sociale sur les 13 quartiers prioritaires de l'agglomération TPM

- Mise en œuvre du contrat de ville intercommunal 2015-2020.
- Animation générale du contrat de ville, et évaluation annuelle, portées par TPM : partenariat interne et externe avec l'État, les 4 communes concernées Toulon, La Seyne, Hyères et La Garde, le Conseil Régional, le Ministère de la Justice, la Direction Académique de l'Éducation Nationale, la Direction de l'Agence Régionale de Santé, la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction de Pôle Emploi, la Caisse des dépôts, le Conseil départemental et les bailleurs sociaux en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Actions financées par TPM dans le cadre de la programmation 2017 du contrat de ville intercommunal : 109 actions soutenues par TPM représentant 400 000 €

### • TOULON : 170 000 € répartis sur 47 actions

- Pilier 1 : Cohésion Sociale : 19 projets pour 51 500 €.
- Pilier 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain : 5 projets pour 19 000 €.
- Pilier 3 : Emploi et développement économique : 23 projets pour 99 500 €.

### • LA SEYNE-SUR-MER : 150 000 € répartis sur 28 actions

- Pilier 1 : Cohésion Sociale : 15 projets pour 72 500 €.
- Pilier 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain : 2 projets pour 15 000 €.
- Pilier 3 : Emploi et développement économique : 11 projets pour 62 500 €.

### • LA GARDE : 30 000 € répartis sur 10 actions

- Pilier 1 : Cohésion Sociale : 9 projets pour 27 000 €.
- Pilier 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain : pas de projets en 2017.
- Pilier 3 : Emploi et développement économique : 1 projet pour 3000 €.

### • HYÈRES : 50 000 € répartis sur 24 actions

- Pilier 1 : Cohésion Sociale : 10 projets pour 30 000 €.
- Pilier 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain : 1 projet pour 3000 €.
- Pilier 3 : Emploi et développement économique : 13 projets pour 17 000 €.

## » AXE EMPLOI - INSERTION

### Clause d'insertion dans les marchés publics de TPM en 2017

Dans le Code des Marchés Publics, deux articles concernent l'insertion :

- L'article 28 qui concerne la passation de marchés dont l'objet est l'insertion sociale et professionnelle.
- L'article 38 permet l'inscription dans un marché public de clauses d'exécution favorisant l'interdiction.

### Bilan 2017

Article 28, 238 personnes bénéficiaires (dont 188 personnes affectées spécifiquement sur les marchés de TPM), représentant 33 534 heures d'insertion.

Article 38, 24 personnes bénéficiaires, pour 25 contrats (15 personnes pour 17 contrats en 2016) soit 4502 heures d'insertion réalisées en 2017 (3171 heures en 2016).

L'article 38 du code des marchés publics permet l'inscription dans un marché public de clauses d'exécution favorisant l'insertion.



### Exemples d'opérations TPM concernées par la clause d'insertion en 2017 :

- Travaux de création d'un barreau routier ZI Toulon-Est.
- Travaux de réhabilitation du hangar Sainte-Sophie.
- Travaux de requalification de la traverse de la Miséricorde.
- Travaux de réalisation des infrastructures et espaces libres de la ZAE Sainte-Musse.
- Réaménagement des abords du stade Mayol voies République et Franklin Roosevelt.
- Quartier de la connaissance et de la créativité Chalucet/ESAD.
- Travaux de réfection partielle de chaussée de la corniche Escartefigue carrefour barrois.
- Requalification du boulevard des Armaris.
- Travaux de réalisation d'une voie bus sur la rue Amiral Nomy.



Au total en 2017, 212 personnes ont été embauchées spécifiquement dans le cadre de marchés de TPM avec clauses d'insertion (et 262 personnes étant intervenues au total) pour un volume global de 38 036 heures d'insertion travaillées (43 872 heures en 2016).

**Actions d'insertion et aide à l'emploi :** 9 associations soutenues (11 actions) : 64 980 €.

**Aides aux services d'accompagnement à l'insertion :** 1 association soutenue (MAMI) : 275 000 €.

**Maison de l'emploi (MDE) de Toulon Provence Méditerranée (400 000 €).**

- Participation et suivi du travail de la MDE concernant le développement de l'anticipation des mutations économiques, la contribution au développement de l'emploi local (clauses d'insertion...) et l'accompagnement des projets (Technopôle de la Mer). Participation aux instances techniques et de pilotage des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) TPM.
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

## Aide au permis TPM



- 175 personnes aidées dont 49 bénéficiaires issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) (28%).
- 12 prescripteurs : Pôle Emploi, Missions Locales, bureaux municipaux pour l'emploi, Association Varoise pour l'Intégration par l'Emploi (AVIE Cap Emploi) et PLIE TPM.

- Plus de 80 auto-écoles concernées.
- 79 permis obtenus.
- 510 kits mobilité offerts.

Mise à jour et diffusion de 5600 exemplaires du guide recensant les aides au permis de conduire sur TPM et mise en ligne sur le site Internet de TPM.

## Charte Entreprises-Quartiers TPM

TPM poursuit son engagement en direction des quartiers prioritaires dans le cadre de la charte Entreprises Quartiers signée avec l'État, le 17 novembre 2016, pour la période 2016-2018.

Cette charte a notamment pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi et le développement économique, social et culturel des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans différents domaines : l'éducation et l'orientation, l'emploi, l'insertion, la formation, le développement économique, le soutien aux initiatives locales.

## Éducation et orientation scolaire

TPM a notamment accueilli 82 stagiaires, dont 13 issus des QPV (16%), et s'est déplacée au sein de 3 établissements scolaires afin de présenter la communauté d'agglomération et de participer aux ateliers relatifs à la vie professionnelle.

## » CADRE DE VIE - HABITAT

**40 700 € engagés sur 8 actions portées par 4 associations.**

- Actions en faveur des publics en difficultés d'accès ou maintien dans le logement.
- Accompagnement en matière d'hébergement temporaire, baux glissants, auto-réhabilitation.

## » PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET SÉCURITÉ

**TPM soutient plusieurs associations œuvrant dans le domaine de la prévention de la délinquance.**

**2 associations soutenues : 110 000 €**

- Actions de prévention spécialisée : 110 000 € sur les communes de Toulon, Ollioules, La Valette-du-Var, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer.

## Prévention des conduites addictives

**2 associations soutenues : 5500 €**

- Action de prévention et de formation des conduits à risque.
- Action de qualification et de professionnalisation de jeunes de 16 à 25 ans, avec comme vecteur l'éducation pour la santé.

## Renforcement de la médiation sociale et familiale

**3 associations soutenues : 24 200 €**

- Accueil de jour des victimes de violences intra familiales.
- Médiation familiale.

## Soutien à des actions de prévention primaire auprès d'un public fragilisé

**2 associations : 25 000 €**

- Accueil de parents et d'enfants en bas âge.
- Encadrement sportif auprès d'adolescents issus des quartiers en QPV.

## Autres actions de prévention

- Participation aux cellules de veille et plénières du Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) de chaque commune de l'agglomération.



## » FONDS EUROPÉENS

### Programme Opérationnel 2014/2020

En tant qu'organisme intermédiaire pour la mise en œuvre de « l'Investissement Territorial Intégré (ITI) » sur le Programme Opérationnel PACA FEDER FSE 2014/2020, TPM a développé ses outils et son accompagnement afin de répondre au mieux aux besoins du territoire en facilitant l'émergence des projets structurants, leur financement et leur réalisation.



### Programmation ITI

2 projets ont été programmés en 2017 :

- **CCAS de Hyères** - Réhabilitation de la crèche Tom Pouce - Val des Rougières.
- **CCAS de Toulon** - Travaux de réaménagement du siège et diversification de l'offre de services.

Coût total : 499 426 € - FEDER attribué : 247 426 €

### Appels à projets 2017

Le service a accompagné 3 porteurs de projets afin de faciliter le dépôt de projets structurants pour le territoire :

- **Ville d'Hyères** - Requalification des pieds d'immeubles du centre ancien.
- **CCIV** - Réhabilitation de locaux au sein du Campus de la Grande Tourrache afin de permettre l'implantation de l'École de la deuxième chance.

- **TPM** - Création de la Maison de la Mobilité dans le centre ancien de Toulon. C'est un centre ouvert au public qui propose une multitude de services liés à la mobilité et sensibilise le public aux modes de transports doux. Ouverture septembre 2018.

Pour un coût total de 5 871 253.07 € dont 2 935 620.53 € FEDER sollicité.

### Dispositif d'accompagnement aux porteurs de projets et boîte à outils

22 porteurs ont été accompagnés et/ou réorientés en 2017 par TPM, avec des outils diversifiés d'accompagnement : Guide des porteurs de projets (mai), mise en place de portails collaboratifs pour faciliter les échanges lors de l'accompagnement, étude montage, phasage opération, mobilisation pluri-fonds...

- **LIFE - Projet LIFE IP SMART WASTE PACA : 139 000 €** - Projet européen qui vise à mettre en œuvre les plans départementaux et le plan régional de gestion des déchets de la région PACA.
- **ERASMUS + : accompagnement du Port des Créateurs.**

### Communication événements

- **Invitation par la commission européenne des représentants du sud de la France au Séminaire de Bruxelles en janvier.**
- **Interventions à la demande du Réseau Europe Urbain pour les partages de bonnes pratiques** à Mulhouse du 20 au 23 juin et Narbonne du 11 au 13 décembre.
- **Journées VAR EUROPE 2017** les 27 et 28 juin, animation de l'atelier Erasmus et atelier « **Quels financements européens pour les quartiers prioritaires ?** ».

- **Invitation au Séminaire « Europe au service de la Politique de la Ville en Nouvelle Aquitaine »** du 3 au 4 juillet à Bordeaux et **animation de deux ateliers** : l'accompagnement des porteurs de projets et démarche et projets intégrés.

- **Réseau « Urban Development Network »** le service Europe ITI a représenté la France dans le cadre du peer review « Atelier stratégies de développement urbain intégré », à Helsinki en Finlande les 26 et 27 octobre.

### Développement du partenariat TPM / Maison de la Région du Var

**Un lieu unique pour tous les projets du territoire** : le service Europe ITI de TPM a intégré la Maison de la Région en décembre 2016, afin d'offrir aux citoyens et aux porteurs de projets un lieu d'information unique dédié à l'Europe, à l'emploi, à l'économie, à la formation, au transport, à l'insertion par l'économie.

Le partenariat avec la Région s'est développé tout au long de l'année 2017 pour favoriser les synergies et se fédérer autour de projets communs.



Avenue des Armaris

## Voirie communautaire Compte administratif 2017

Fonctionnement : 3 062 977 €  
Investissement : 6 650 414 €

**TPM est compétente sur les voiries reconnues d'intérêt communautaire. Ses interventions concernent :**

- La réfection ou la requalification des voiries existantes avec l'ensemble des prestations connexes telles que la reprise ou l'adaptation des réseaux enterrés, des bordures, de la signalisation horizontale et verticale, de l'éclairage public et du mobilier urbain. Ces travaux intègrent régulièrement la création ou la mise à niveau des espaces verts contigus.
- L'entretien au quotidien de la couche de roulement de ces voiries ainsi que des ouvrages annexes comme les points lumineux et la signalisation.
- L'entretien des espaces verts occupant les délaissés de voirie d'intérêt communautaire.

## » DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

### Études

- **La Seyne-sur-Mer** : notification du marché de travaux pour la voie nord du quartier Berthe.
- **La Seyne-sur-Mer** : bassin de rétention ZAE Jean Monnet sud. Élaboration du dossier de consultation des entreprises après validation de la procédure environnementale.
- **Six-Fours-les-Plages** : concertation et avant-projet en cours dans la ZAE Prébois.
- **La Crau** : livraison des travaux de création de la zone horticole de la Bastidette.
- **Hyères** : notification des marchés de travaux de requalification de la voirie dans la ZAE du Palyvestre.
- **Toulon** : réalisation de la première phase des voiries de desserte intérieure de la ZAE Sainte-Musse.

### Travaux

- **La Valette-du-Var** : livraison des travaux d'accès au magasin Décathlon.
- **Le Pradet** : préparation des travaux de finition dans la ZAE La Bayette.

## » VOIRIES HORS ZAE

### Études

- **Toulon** : études et consultation pour la réfection du quai de la Rivière Neuve.
- **La Seyne-sur-Mer** : début des études pour le Pôle d'Échanges de la gare.
- **TPM** : lancement et notification d'accords-cadres de maîtrise d'œuvre pour les opérations d'infrastructure des différentes communes de TPM.

### Travaux

- **Toulon** : lancement des travaux pour la réfection de l'avenue des Armaris ; réalisation d'une nouvelle tranche de la réfection de la corniche Escartefigue et démolition des anciens bâtiments de l'hôpital Font Pré. Poursuite des travaux par phase sur les voiries Font Pré. Fin des travaux relatifs au Programme de Rénovation Urbaine (PRU) du centre ancien. Livraison des travaux d'élargissement de la traverse de la Miséricorde.
- **Toulon et La Valette-du-Var** : livraison des travaux de réfection des murs du chemin des terres rouges.
- **La Garde** : réalisation de 5 plateaux traversant sur le chemin de La Foux.



Corniche Escartefigue





## Assainissement des eaux usées Compte administratif 2017

Fonctionnement : 37 706 725 €  
Investissement : 11 134 889 €

La mission de TPM en matière d'assainissement consiste à lutter contre la pollution due aux eaux usées de toute nature. Son action s'organise en 4 secteurs :

- **Les réseaux** : collecter et transporter les eaux usées (domestiques ou non) vers les stations d'épuration dans les secteurs d'assainissement collectif.
- **Les stations d'épuration** : assurer le traitement des eaux usées.
- **L'assainissement non collectif** : contrôler le bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement individuel dans les secteurs d'assainissement non collectif ou collectif non raccordé.
- **Les rejets non domestiques** : lutter contre la pollution chimique des rejets industriels.

## » SECTEUR RÉSEAUX

- Patrimoine : 1272 km de réseaux, 123 postes de relevage.
- Exploitation des réseaux d'assainissement collectif : en régie pour 3 communes (Ollioules, Six-Fours-les-Plages et La Garde) et en Délégation de Service Public (DSP) pour les 9 autres communes, avec des périmètres regroupés (c'est le cas pour : La Seyne-sur-Mer / Saint-Mandrier-sur-Mer en 2017).
- Réalisation des branchements neufs (excepté pour les communes de Toulon, Carqueiranne, Le Pradet et La Crau à charge du délégataire).
- Travaux de réhabilitation, de renouvellement et d'extensions des réseaux.

- Entretien (débouchages, curages) et réparations de réseaux sur les communes en régie.
- Travaux sur les postes de relevage et entretien sur les communes en régie.
- Mise en œuvre du diagnostic permanent, lutte contre les eaux parasites, stratégie de gestion patrimoniale des réseaux.
- Prospective en matière d'assainissement sur l'ensemble du territoire de TPM.

## Activité 2017

### Exploitation :

- 240 km de curage.
- 44,7 km d'inspection vidéo.
- 91 km de fumigation.
- Lancement des procédures de renouvellement des Délégations de Service Public des périmètres regroupés Centre (La Valette-du-Var / Le Pradet / Toulon est) et Est (Hyères / Carqueiranne).
- Renouvellement des marchés de diagnostics et contrôles des réseaux.
- Renouvellement du marché de curage.
- Renouvellement des marchés de travaux sur les postes de relevage.
- Renouvellement du matériel d'hydrocurage pour les régies.

**Nouveaux raccordements** : 86 branchements réalisés par TPM (montant : 391 000 €) + 55 branchements par le Délégataire (Toulon, Carqueiranne, Le Pradet et La Crau).

- La « Participation au Financement à l'Assainissement Collectif (PFAC) » est la somme perçue auprès des usagers lors du raccordement à l'égout. En 2017, 200 dossiers ont été traités pour un total de recettes de 896 000 €.
- Les « Applications du Droit des Sols (ADS) » sont les instructions des documents d'Urbanisme (Certificats d'Urbanisme / Déclaration Préalable / Permis

de Construire...) faites par le service au titre de la compétence assainissement. En 2017, 1027 dossiers ont été adressés à TPM à ce titre.



## Principaux travaux 2017

- Renouvellement dans les postes de relevage : 653 000 €.
- Émissaire Chateaubanne-Sicié : travaux de réhabilitation des 6,4 km de galerie et des puits d'accès (42 M€) dans le cadre d'un contrat de concession de 20 ans (achèvement des travaux prévu 2018).
- Toulon - Chemin de la Brasserie : travaux de redimensionnement du réseau, phases 1 et 2 : 760 000 € (montant total de l'opération 2,3 M€).
- La Crau - La Moutonne : travaux de redimensionnement du réseau, phase 1 : 215 000 € (montant total de l'opération 3,1 M€).
- Le Pradet - Les Gravettes : études de maîtrise d'œuvre en cours, phase AVP (montant estimé des travaux 4,2 M€).
- Hyères - Hameaux des Borrels : lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Borrels (montant estimé des travaux 1,9 M€).
- Renouvellement de réseaux : linéaire total de 4,3 km pour un montant 3,7 M€.
- Réhabilitation par technique sans tranchée : linéaire total de 9,2 km pour 3 M€.
- Extensions de réseaux : 220 ml pour 197 000 €.



AmphitriA

## » SECTEUR STATIONS D'ÉPURATION (TRAITEMENT DES EAUX USÉES)



AmphorA

- Exploitation en Délégation de Service Public ou Concession, des 6 stations de traitement des eaux usées et des émissaires d'acheminement et de rejet en mer :
  - AmphitriA à La Seyne-sur-Mer.
  - AmphorA à La Garde.
  - L'Almanarre à Hyères.
- La station de Porquerolles, située au sud de l'île, et son rejet dans les lagunes pour une réutilisation de l'eau usée traitée par le Parc national de Port-Cros.
- La station de Port-Cros située au-dessus du port.
- La station des Pomets à Toulon.
- Exploitation en régie de l'Aire de Réception des Déchets d'Assainissement (ARDA) à La Seyne-sur-Mer.
- Programmation et mise en œuvre des travaux de maintien du patrimoine et d'aménagement des ouvrages.
- Programmation et mise en œuvre des études et travaux d'amélioration de traitement des effluents et des boues, et mise en conformité avec les évolutions réglementaires.
- Gestion et traitement des boues issues des stations d'épuration.

### Activité 2017

#### Exploitation :

- Vérification de la bonne exécution des 4 contrats de Délégation de Service Public (DSP) par l'analyse des comptes rendus d'activité des délégataires et par l'organisation de réunions d'exploitation trimestrielles sur chaque périmètre : AmphitriA, AmphorA, Almanarre et îles.
- Parallèlement, TPM assure plusieurs missions en régie par le biais de marchés publics :
  - pour la valorisation et/ou l'élimination des déchets dangereux et non dangereux des stations d'épuration : 7 marchés en cours,
  - pour assurer ces ouvrages (assurances dommages aux biens) : 2 marchés en cours,
  - pour assurer la pérennité des ouvrages en mer : 1 marché en cours,
  - pour assurer le contrôle des équipements d'auto-surveillance : 1 marché en cours,

- pour assurer la maintenance et l'exploitation de l'Aire de Réception des Déchets d'Assainissement (ARDA) : 2 marchés en cours.
- Lancement des procédures de renouvellement des DSP des stations AmphorA et Almanarre (regroupées au sein d'un même contrat) et de Porquerolles et Port-Cros (intégrées dans le contrat réseaux Est).
- Analyse des risques de défaillance sur AmphorA et Almanarre.
- Renouvellement des marchés d'élimination/valorisation des déchets des stations (boues, sables, refus de dégrillage).
- Renouvellement du marché d'évacuation des boues de Porquerolles.
- Aire de Réception des Déchets d'Assainissement (ARDA) :
  - Renouvellement du marché de maintenance (45 000 €/an).
  - Signature des nouvelles conventions avec les dépoteurs.



Station d'épuration de l'Almanarre à Hyères



### Principaux travaux 2017

- L'activité du secteur comprend la mise en œuvre d'investissements destinés à :
  - mettre les ouvrages existants en conformité avec la réglementation,
  - perfectionner les équipements pour améliorer les performances.
- AmphitriA :
  - Lancement des études pour la mise en sécurité et confortement du front rocheux de l'usine (montant estimé des travaux 5,3 M€).
  - Renouvellement des canalisations de collecte des égouttures 115 000 €.
  - Renouvellement du biodagène (filtration biologique) : démarrage des travaux prévu en mars 2018 (durée 2 ans, montant 3,1 M€).
- Porquerolles :
  - Lancement de la procédure d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le renouvellement de la station (montant estimé des travaux 3,6 M€).
- Études de développement :
  - Réutilisation des eaux usées traitées 70 000 € TTC.
  - Production de biogaz 65 000 € TTC.
- ARDA : mise en service de l'automatisation 23 000 € TTC.

### » SECTEUR ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure l'ensemble des contrôles réglementaires, ou compétences obligatoires, propres à l'assainissement autonome :**

- Les contrôles initiaux, consistant en un état des lieux exhaustif du parc des assainissements non collectifs du territoire de l'agglomération.

- Les contrôles de conception-exécution, pour les installations nouvelles ou réhabilitées : ils consistent d'une part à instruire sur dossier la conformité de la solution proposée, et d'autre part à contrôler in situ la bonne exécution de la solution validée.
- Les contrôles périodiques de vérification du bon fonctionnement et d'entretien, qui consistent en un contrôle des assainissements non collectifs ayant déjà fait l'objet du contrôle initial.
- Les contrôles de conformité (ou cadre de vente) à effectuer lors de toute mutation de biens.

### Activité 2017

- 126 contrôles de conception.
- 59 contrôles de bonne exécution.
- 138 contrôles de bon fonctionnement.

### » SECTEUR DES REJETS NON DOMESTIQUES

**Par le biais de l'opération PRO'Baie, TPM s'engage à mettre en place une politique de suivi des déversements non domestiques dans ses réseaux d'eaux usées.**

**Pour cela, TPM assure depuis 2012 :**

- Le recensement des entreprises sur le territoire.
- L'identification des secteurs d'activités à régulariser en priorité en raison de leur impact sur le milieu.
- L'audit de ces entreprises.
- La régularisation administrative par la rédaction d'autorisations de rejets et de conventions de déversement lorsqu'elle est nécessaire.
- La diffusion des bonnes pratiques à respecter selon les secteurs d'activité par l'envoi d'une charte spécifique.

**Les objectifs de cette démarche sont les suivants :**

- Se mettre en conformité avec la réglementation sur les autorisations de rejets au réseau d'assainissement des eaux industrielles.
- Obtenir des données sur les flux de pollution industrielles rejetés dans le réseau même s'ils ne sont pas majoritaires.
- Protéger le dispositif épuratoire.
- Protéger le personnel intervenant sur les réseaux des risques de pollution.
- Améliorer la qualité des eaux de la rade de Toulon en réduisant les pollutions diffuses (Contrat de baie de la rade de Toulon).

### Réalisations 2017

**En 2017, TPM a assuré la continuité du programme PRO'Baie sur l'ensemble de son territoire :**

- 43 audits réalisés, essentiellement sur les secteurs de l'automobile (garages et stations de lavage), du BTP (Bâtiments et Travaux Publics) et les domaines viticoles.
- 21 contre-visites réalisées pour des contrôles de raccordement, de relances, la validation des projets techniques, le suivi d'avancement de travaux, etc.
- 19 arrêtés d'autorisation de rejet délivrés.
- TPM assure également l'animation et la coordination du partenariat mis en place dans le cadre de l'opération PRO'Baie (avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var et l'Agence de l'eau) et intervient en tant que membre du groupe de travail animé par l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) PACA sur les questions liées aux effluents non domestiques.



## Environnement et cadre de vie Compte administratif 2017

Fonctionnement : 3 963 029 €  
Investissement : 2 842 834 €

## ÉCOLOGIE URBAINE

### Lutte contre la pollution de l'air et le changement climatique

- **Élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de TPM :**
  - Présentation du projet de plan climat le 21 février aux communes et aux partenaires institutionnels et en Conseil de développement le 6 avril.
  - Page PCAET créée sur le site Internet TPM.
  - Formalisation du marché d'évaluation environnementale du PCAET.
- **Programme Life « Gouvernance pour l'adaptation au changement climatique des métropoles PACA ».** Depuis 2017, TPM est partenaire de ce programme dont l'objectif est de renforcer l'intégration de la nature en ville. La Région est chef de file. Les partenaires sont : la Métropole Aix-Marseille Provence, la Ville de Marseille, la Métropole de Nice Côte d'Azur, Aix-Marseille Université, l'association « Air PACA », l'association « Bureau des Guides du GR2013 » et TPM.



- **Adhésion à l'association « AMORCE »** au titre de l'année 2017 pour les deux compétences « énergie » et « ordures ménagères ».
- **Gestion Air PACA :** adhésion de TPM au titre de l'année 2017 à l'association Air PACA, qui participe au suivi de la qualité de l'air de l'agglomération.
- **Inauguration de la station de mesures de la qualité de l'air « Toulon Claret »** le 7 juin 2017.



- **Avis de TPM sollicité par les services de l'État** sur le projet d'arrêté préfectoral relatif au dispositif de gestion des épisodes de pollution de l'air du Var et à la création du « Comité Exp'Air ». Réponses transmises le 3 août 2017.

### Lutte contre les nuisances sonores

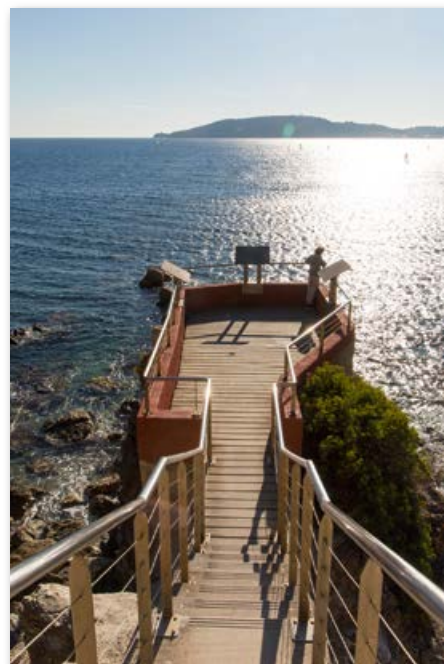
- **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) :** la démarche se poursuit notamment par la mobilisation des communes engagées en vue d'approuver le Plan élaboré en 2012.

### Rapport développement durable

TPM établit chaque année le bilan des actions en matière de développement durable conduites en interne et à l'échelle du territoire. Le rapport développement durable 2017 est en ligne sur le site Internet de l'agglomération.

En 2017, un tableau d'avancement et de suivi a été formalisé comprenant notamment des indicateurs de suivi des actions. Il s'agit d'un outil de suivi interne TPM, quelques indicateurs ont été présentés dans le rapport final mis en ligne.

## LE SENTIER DU LITTORAL



### Études

#### Études préalables aux travaux, naturalistes, topographiques :

- Six-Fours-les-Plages (Port Méditerranée - Le Brusç) : études pour mise en place d'une passerelle, mise en sécurité escalier et lutte contre l'érosion.
- La Seyne-sur-Mer (La Vernette - Fabrègas, Massif de Sicié) : recherche nouvel itinéraire dans le massif de Sicié, valorisation du PPE Fabrègas et travaux d'aménagement Fabrègas.
- Toulon (Mourillon - Cap Brun, Port St-Louis - Tour Royale, Anse Méjean) : étude mise en sécurité rocheuse Méjean, création d'un escalier côté Port St-Louis, inventaire naturaliste pour travaux Pipady, études pour réouverture tronçon fermé entre Mourillon et Cap Brun, études pour démolition belvédère.



- Saint-Mandrier-sur-Mer (Marégau - Renardière, Cimetière - Centre-ville et Coudoulière - Cavalas) : étude mise en sécurité rocheuse, études préalable nouveau tracé entre le cimetière et le centre-ville, études réhabilitation du cheminement et mise en sécurité d'un mur de soutènement entre Marégau et Renardière.
- Hyères (Port du Niel) : études préalables et inventaires naturalistes.

#### Missions de contrôle et relance de marchés pour l'ensemble de l'équipement :

- Suivi géologique annuel : Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer, Toulon, Hyères.
- Mission de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement du marché de travaux de génie civil.
- Publicité relance marché public.
- Diagnostic solidité passerelle à Hyères.

#### Travaux

##### Travaux de mise en sécurité (protections grillagées, entretien courant) :

- Six-Fours-les-Plages (Port Méditerranée - Le Brusac)
- Toulon (Mourillon - Cap Brun ; Anse Méjean, Port St-Louis - Tour Royale)
- Le Pradet (Plage des Bonnettes)
- La Seyne-sur-Mer (poste photoélectrique de Fabrègas)
- Hyères (Port du Niel - Tour Fondue)
- Multisites : mise en sécurité des ouvrages de franchissement.



#### Travaux de réhabilitation (requalification générale, ouvertures de tronçons,...) :

- Le Pradet (Plage des Bonnettes - Plage de Monaco)
- Hyères (Port du Niel, Port de la Madrague - Pointe des Chevaliers)
- Toulon (Mourillon - Cap Brun, Port St-Louis - Tour Royale)
- Saint-Mandrier-sur-Mer (Cimetière - centre ville, Marégau - Renardière)
- Six-Fours-les-Plages (Port Méditerranée - Le Brusac, La Lèque)
- La Seyne-sur-Mer (Plage de la Vernette - Plage de Fabrègas)

#### Gestion, surveillance, information, valorisation et communication

### » VALORISATION DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES

#### Sur l'ensemble des massifs

##### Dispositif de surveillance mutualisé

En 2017, 10 gardes d'espaces naturels sont toujours missionnés sur les espaces naturels de TPM : 4 agents sur le sentier du littoral, 2 sur le massif de la Colle Noire au Pradet, 2 sur le massif de Cap Sicié à La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages, 2 sur le mont Faron et La Ripelle à Toulon.

Les équipes exercent la surveillance des peuplements, l'entretien courant, exécutent les préconisations du document de planification du site, participent à des actions pédagogiques, à des actions de suivi naturaliste et assurent l'information des usagers.

En 2016 une réflexion sur l'harmonisation des rythmes de travail avait été menée afin d'assurer une présence sur les espaces naturels et le sentier du littoral en

semaine, le week-end et les jours fériés. Ce travail s'est accompagné d'une montée en polyvalence des agents, qui sont susceptibles d'intervenir sur l'un des massifs ou le sentier selon les nécessités de service. Ce dispositif est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet et a permis notamment d'assurer une présence efficace et complémentaire aux moyens communaux en matière de surveillance incendie durant la saison estivale.

#### Marché public de surveillance des massifs

En complément des équipes en régie et pour faire face à l'importante fréquentation des massifs tout au long de l'année, **un marché public d'un an a été mis en place avec l'Office National des Forêts**. Cette surveillance intervient en 2017 lors de certaines manifestations, et les week-ends (surveillance, information, sensibilisation).

#### Massif du Faron Commune de Toulon

##### Travaux

- **Suivi du peuplement forestier** (abattage, démontage, élagage), entretien et restauration du bâti (nettoyage de graffitis, serrurerie, mise en place d'une vidéosurveillance dissuasive, plomberie), **propreté et accueil du public** (barrières, poteaux, clôtures, entretien du mobilier, diagnostic de dépollution de sites et évacuation de déchets et d'encombrants, création de murets en pierres et de calades en pierres).
- **Travaux d'entretien** (débranchage, abattages, entretien du patrimoine bâti/restanques, génie civil) réalisés dans le cadre des marchés d'insertion professionnelle.



## Gestion

- **Partenariats et concertation** au sein du comité technique du Faron, avec la commune de Toulon, l'Office National des Forêts (ONF) pour le futur Plan d'Aménagement Forestier, et les partenaires institutionnels pour les travaux forestiers en site classé.
- **Surveillance, information des usagers et entretien du massif par les patrouilleurs verts.**
- **Aménagement du patrimoine bâti militaire pour les chauves-souris** : après des inventaires menés dans le cadre du réseau Natura 2000, certaines casemates et pièces de l'impluvium ont été aménagées pour les rendre accessibles aux chauves-souris, suivi de l'efficacité du dispositif.
- **Réflexion entre TPM et la REDIF sur le renouvellement de la signalétique du téléphérique.**
- **Suivi de la fréquentation de nouveaux sentiers de randonnée.**
- **Démarrage de la démarche pour l'implantation d'un apiculteur sur le plateau du Faron.**

## Mise en sécurité et confortement des parois rocheuses

Suivi en continu des mesures des dispositifs de surveillance géologique en place, astreinte d'un géotechnicien avec déplacement en cas d'alerte.

### Études

- Finalisation des études Projet pour l'ensemble des sites avec une opération de confortement et de mise en sécurité contre les chutes de blocs et terrains instables.
- Finalisation des études Projet pour les travaux préalables de protection des canalisations d'alimentation d'eau potable situées dans le secteur des « Moniques » à Toulon.

### Procédures réglementaires environnementales et foncières :

- Préparation et articulation des dossiers en concertation avec la commune, la préfecture, et les services instructeurs.
- Finalisation du dossier Site Classé pour les travaux de sécurisation préalables des canalisations d'alimentation d'eau potable situées dans le secteur des « Moniques » à Toulon.
- Démarrage des négociations foncières.



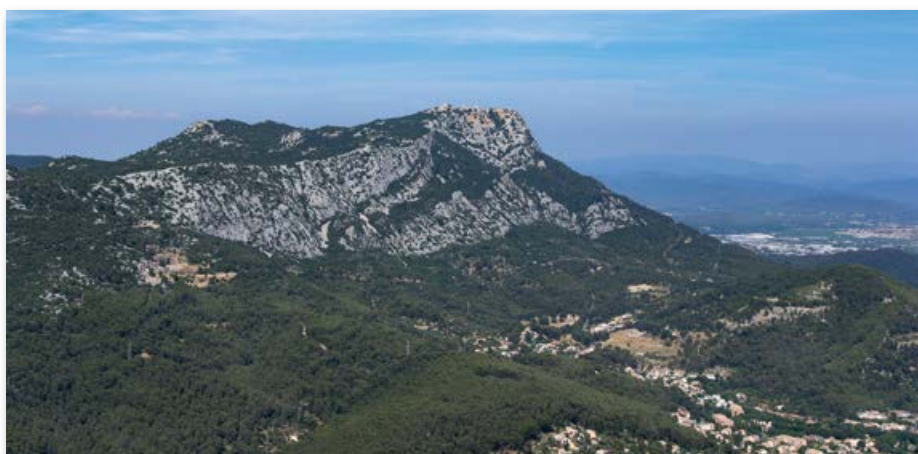
## Domaine de La Ripelle Communes du Revest-les-Eaux et de La Valette-du-Var

### Travaux

- **Fourniture et pose d'un abri poubelle en bois** par les patrouilleurs verts pour une meilleure intégration paysagère.
- **Débroussaillage en ouverture de la partie Est en vue de la dépollution du site.**
- **Vaste opération d'élagage et débroussaillage** en ouverture de l'olivieraie secondaire dans le cadre du projet de valorisation du Domaine par la mise en place d'itinéraires de randonnée.
- **Travaux d'entretien de l'olivieraie et de remontage** des restanques dans le cadre des marchés d'insertion professionnelle.

### Gestion

- **Suivi des populations de chauves-souris** dans le cadre du réseau Natura 2000.
- Poursuite de l'élaboration d'un projet de valorisation du domaine par **la création d'itinéraires de randonnée et de sensibilisation environnementale et patrimoniale** (partenariat avec la DREAL).
- Démarches pour **la mise en place d'une servitude pour l'enfouissement de conduites d'eau** avec le Département et un riverain.





## La Colle Noire

### Communes du Pradet et de Carqueiranne

#### Rédaction du nouveau Plan d'Aménagement Forestier (maîtrise d'ouvrage Office National des Forêts)

#### Études

- Relevé des limites par un géomètre expert sur le secteur des Oursinières (interface habitat/forêt).
- Expertise géomécanique des instabilités rocheuses du Pas des Gardéens.
- Étude hydraulique des bassins versants de la Colle Noire dans le cadre du programme européen MARRITIMO.

#### Travaux et opérations portant sur le bâti

- Remplacement des huisseries sur la maison du garde.
- Travaux d'entretien de l'appentis à cap Garonne (réfection de la toiture et charpente).
- Travaux d'étanchéité du local technique.

#### Travaux et opérations de gestion, d'entretien et de maintenance du site

- Travaux de maîtrise hydraulique et de lutte contre les phénomènes d'érosion liés aux changements climatiques, canalisation des eaux de ruissellement sur les sentiers de randonnée, curage des ruisseaux et fossés.
- Travaux de purge d'instabilités rocheuses au Pas des Gardéens.
- Pose de poutres en bois anti-stationnement en bord de route pour délimiter les emprises des parkings, stabiliser les pieds de talus et limiter les dépôts sauvages sur le site.

- Pose de clôtures simples pour délimiter les aires de végétalisation, limiter la fréquentation anarchique et le piétinement des espèces remarquables à Cap Garonne (armeria subsp pradetensis « espèce endémique »).
- Entretien des murets en pierres sèches et rampe PMR du sentier découverte JF Jubé.
- Marquage des limites du domaine.

#### Travaux sylvicoles et d'infrastructures

- Abattage et démontage de pins d'Alep pour favoriser le développement de chênes verts et chênes lièges, et abattage et élagage sécuritaire aux abords de voirie et de sentiers (dont une centaine de chênes lièges charbonnés).
- Dépressage de pins maritimes et pins d'Alep sur le Cap Garonne.
- Débroussaillage manuel paysager de la végétation herbacée et arbustive du chemin du Baou Rouge.
- Débroussaillage des abords des aires naturelles de stationnement.
- Entretien des pistes DFCL.

#### Travaux et opération portant sur l'accueil du public, la sécurité et la propreté et communication

- Travaux d'amélioration de l'accessibilité du réseau de sentiers pédestres (comblement de ravines, marches en bois, radiers, etc.).
- Réfection des aires naturelles de stationnement et mobiliers (glissières et poubelles en bois).
- Reprise de toutes les stations du sentier découverte (socle et pierres manquantes).
- Pose d'un éco-compteur sur le sentier découverte Jean-François Jubé : 60 000 visiteurs enregistrés entre juillet et décembre 2017.

- Réalisation de 6 kakémonos pour les manifestations publiques (historique, gestion, faune, flore, etc.) et réédition du flyer de la Colle Noire avec balisage de tous les sentiers.
- Contrôle et lutte contre la chenille processionnaire du pin par la pose de pièges à phéromone et traitement de nids de frelons.

#### Suivi écologique et actions en faveur de la biodiversité

- Opération de maintien des milieux ouverts pour favoriser la présence de perdrix rouges et d'orchidées.
- Poursuite des inventaires, contrôle des invasives, suivi de la chenille processionnaire.
- Activités cynégétiques : régulation de la population de sangliers en battue par l'association des chasseurs Pradétans (13 sangliers abattus).
- Manifestations et actions de sensibilisation à l'environnement : organisation de visites du site pour les scolaires, centres de loisirs et associations.
- Manifestations sportives : courses de la montée de la Gavresse au profit des Virades de l'espoir et Ecotransbleue/2 collines.
- Formation des sapeurs-pompiers sur le site.
- Rucher pédagogique : 29 personnes formées à l'apiculture « amateur » et 32 personnes en cours avancés.





## Massif du Cap Sicié

Communes de Six-Fours-les-Plages et La Seyne-sur-Mer

### Travaux

- **Suivi du peuplement forestier** : abattage d'arbres dangereux (tempêtes, ravageurs), élagages.
- **Propreté et accueil du public** : enlèvement des dépôts sauvages et déchets, entretien du mobilier.
- **Travaux de génie civil** : réfection de la piste du Ball-Trap, des Feuillus et de Francillon, mise en défens du parking de Janas et du CRAPA, gestion du pluvial.
- **Travaux d'entretien** (marché de l'insertion professionnelle) : débroussaillage, petits travaux de génie civil, entretien d'ouvrages, mise en valeur du CRAPA, des sentiers de Belle Pierre et du Soleil Couchant.
- **Surveillance, information des usagers et entretien du massif.**
- **Participation au dispositif de fermeture du Massif** sur la période couvrant l'arrêté préfectoral réglementant l'accès aux massifs en fonction du risque incendie.

- **Récupération de préfabriqués pour obtenir des locaux techniques sur le site** (permis de construire en cours de dépôt).

### Gestion

- Validation par les communes de Six-Fours-les-Plages et La Seyne-sur-Mer **du futur réseau de sentiers pour les usagers du massif**, suite au travail de concertation lancé en 2013.
- **Accompagnement des acteurs locaux pour la préparation de manifestations** (associations culturelles et sportives, services municipaux, fédérations sportives...).
- **Groupes de travail sur le petit patrimoine bâti** afin de les conserver et de les valoriser.
- **Intervention pour la lutte contre les frelons.**

### Accueil du public

- **Communication** : actualisation du dépliant sur les balades du Cap Sicié (5000 exemplaires).
- **Journée internationale des forêts** (18 mars) avec une centaine de visiteurs qui ont participé aux animations proposées : sortie, jeux et expositions.

## Les Salins

Commune d'Hyères

### Travaux

#### Deux opérations de mises aux normes des installations ont été engagées :

- D'une part sur les transformateurs HTA au Salin des Pesquiers, diagnostiqués contaminés au PCB avec, à cette occasion, l'enfouissement de la ligne électrique aérienne de la plateforme technique.
- D'autre part, l'étude de maîtrise d'œuvre pour l'accessibilité aux personnes handicapées de l'Espace Nature et de la levée de Saint-Nicolas.

Les principaux travaux ont consisté à la **sécurisation et au gros entretien des infrastructures hydrauliques** (digues, canaux, pompage dont Rouet de la Remise aux Vieux Salins et station de vidange des Pesquiers) nécessaires aux mises en eau en faveur de la flore et de la faune aquatiques.

Au regard de la gestion du risque inondation, le secteur de la Remise des Vieux Salins a fait l'objet d'aménagements d'urgence.

### Études et suivis

#### L'année voit la réalisation ou le début de plusieurs études sous maîtrise d'ouvrage de TPM ou du Conservatoire du littoral ou d'autres partenaires, avec :

- **La phase de diagnostic** dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion multisites intégrant les Salins d'Hyères.
- **Le lancement de l'étude de définition de la stratégie de gestion du cordon littoral des Vieux Salins.** Comité de pilotage de démarrage le 6 juillet et présentation du diagnostic et de l'évolution du site en novembre.
- L'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la **restauration partielle des fonctionnalités écologiques et hydrauliques du canal de ceinture du Salin des Pesquiers.**







- **La 1<sup>ère</sup> année d'expertise herpétologique** (amphibiens et reptiles).
- **La définition et les premiers inventaires aquatiques du projet SALSA** : étude des Salins d'Hyères comme écoSystèmes Lagunaires, engagée par le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Posidonies.
- **Une expertise sur les effets de la gestion hydraulique sur les populations d'oiseaux laro-limicoles nicheurs du Salin des Pesquiers et des Vieux Salins d'Hyères dans le cadre d'un partenariat avec le Parc national de Port-Cros**, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et l'École Polytechnique des Hautes Études de Montpellier.

### Gestion technique et naturaliste

- **Gestion hydraulique** : mises en eau et contrôle des niveaux d'eau dans le but non plus de produire du sel mais de développer la diversité biologique, entretien des digues et des canaux, réfection des martelières, des canons, des empièvements ou des diguettes, graissage de crémaillères, maintenance préventive et curative des installations de pompage.
- **Gestion naturaliste** : avec la participation de la LPO PACA, du Parc national de Port-Cros et de l'association d'insertion Sauvegarde des Forêts Varoises, l'objectif est le maintien de la qualité biologique et paysagère du site avec notamment la mise en défens des arrières plages et des milieux dunaires relictuels, le contrôle des populations d'espèces invasives, les actions visant à favoriser la diversité faunistique du site dont l'aménagement et l'entretien d'îlots de nidification pour les laro-limicoles, le suivi et gestion des pelouses à orchidées.
- **Concernant la reproduction des oiseaux** : les conditions météorologiques ont permis l'installation des traditionnelles espèces de laro-limicoles avec des chiffres moyens mais avec un succès de reproduction intéressant pour de nombreuses

espèces : 126 couples nicheurs d'Avocettes élégantes et 45 jeunes à l'envol démontrant l'intérêt du piégeage des renards instauré depuis 2015 sur le site mais aussi une petite colonie de Goélands railleurs avec 17 couples. Enfin, l'année 2017 est marquée par la première reproduction de la Sterne naine avec 6 jeunes à l'envol sur les Vieux Salins.

### Accueil du public

- **22 850 personnes ont été reçues sur les Salins d'Hyères en 2017**, toutes opérations confondues dont l'accueil à l'Espace Nature, les visites guidées naturalistes (confiées via un nouvel accord-cadre à la LPO PACA) ou patrimoniales (organisées par l'Office Intercommunal de Tourisme Provence Méditerranée et le bureau d'Hyères) et les activités en régie.
- **Les activités conduites en régie couvrent l'accueil de groupes** (classes des écoles primaires et associations), et la participation à des opérations extérieures (Fête de la mer de La Capte et Festival Galathéa).
- C'est également en régie que sont organisés **les week-ends évènementiels** avec, en 2017, la tenue de la Fête de la Nature aux Vieux Salins (mai) et des Journées Européennes du Patrimoine (septembre). Ces opérations ont bénéficié d'un mécénat des entreprises Enedis, Plastic Omnium et Véolia. Des randonnées de découverte ont été proposées à l'occasion de la journée mondiale des zones humides et de la Saint-Nicolas. TPM participe également aux « Balades patrimoniales autour de la presqu'île de Giens » avec le site archéologique d'Olbia.



- **Accueil de manifestations culturelles** (défilés du Festival International de Mode et de Photographie/villa Noailles), sportives (Triathlon de Hyères), de loisirs (Semaine de la randonnée varoise et opération « Bienvenue chez vous ») ou naturalistes (« Nuit de la Chouette »).
- **Accueil ou participation à des journées techniques** : participation à la mission d'expertise du Conservatoire du littoral sur les salines de Tivat au Monténégro et au colloque de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) « Archéologie et paysage » à Hyères.

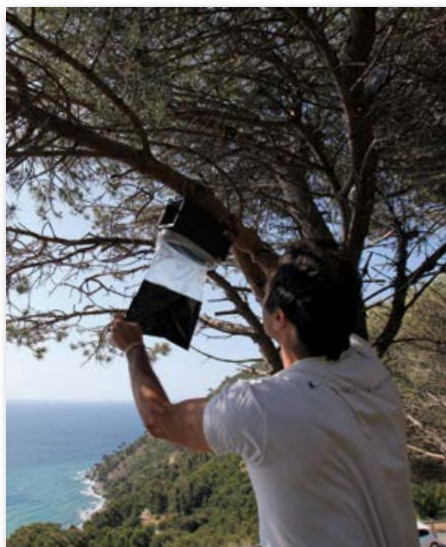
### Participation diverses

**Le site des Salins d'Hyères est associé aux démarches plus globales** que sont l'Opération Grand Site « Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères », le Contrat de baie des Îles d'Or, le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Gapeau) et le PAPI (Plan d'Actions et de Prévention des Inondations) du bassin versant du Gapeau et l'étude sur l'érosion du tombolo ouest (commune d'Hyères).



## Lutte contre la chenille processionnaire du pin

- La veille et suivi des populations effectués tout au long de l'année, notamment avec des actions manuelles d'échenillage.
- Acquisition de pièces détachées et renouvellement de diffuseurs à phéromones pour la lutte contre la chenille processionnaire du pin par piégeage des papillons.
- Mise en place de plus de 450 pièges à phéromones sur les sites gérés par le service Environnement (Vieux Salins, massifs de la Colle noire, du Faron et du Cap Sicié).
- Achat de bois pour la construction de niochirs à mésanges (prédateur naturel de la chenille processionnaire), construction des niochirs en partenariat entre l'équipe des Salins d'Hyères et les patrouilleurs verts.



## » LE DISPOSITIF NATURA 2000

Le dispositif Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique de milieux terrestres et maritimes ayant une grande valeur patrimoniale.

### SITE TERRIEN

#### Site « Mont Caume, Mont Faron, Forêt Domaniale des Morières »

Communes d'Ollioules, Toulon, Le Revest-les-Eaux, La Valette-du-Var, La Garde, Évenos, Signes, Méounes, Belgentier, Solliès-Toucas, Solliès-Ville, La Farlède

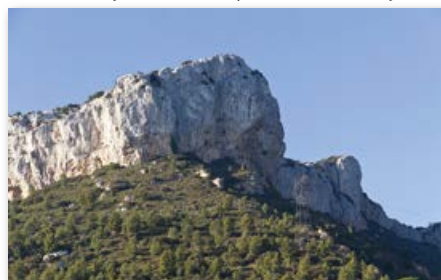
#### Site « Falaises du Mont Caume »

Le Revest-les-Eaux

La démarche d'animation se poursuit sur ce site de l'arrière-pays toulonnais. Les suivis naturalistes mis en place se poursuivent :

- Participation au dispositif de science participative du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris : VigieChiro (chauve-souris).
- Le suivi de la présence du loup avec le réseau national « Loup-Lynx » piloté par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a été suspendu en 2017, car les pièges photographiques mis à disposition par la DDTM du Var ont été vandalisés (destruction et vol). Le suivi a repris en janvier 2018.
- La femelle d'aigle de Bonelli qui avait été équipée en 2015 d'une balise GPS a perdu son équipement suite à un combat de haut vol avec une deuxième femelle. À noter que la reproduction a échoué en 2017, la formation d'un nouveau couple pouvant peut-être expliquer cet échec.
- Encadrement et suivi des actions de gestion forestière sur les massifs toulonnais (mont Faron, massif du Croupatier).

- Assistance auprès des porteurs de projets pour la réalisation des études d'évaluation des incidences Natura 2000.
- Participation à la vie départementale du réseau et intervention ciblée sur les sites Natura 2000 « Salins d'Hyères et des Pesquiers » et « Rade d'Hyères ».

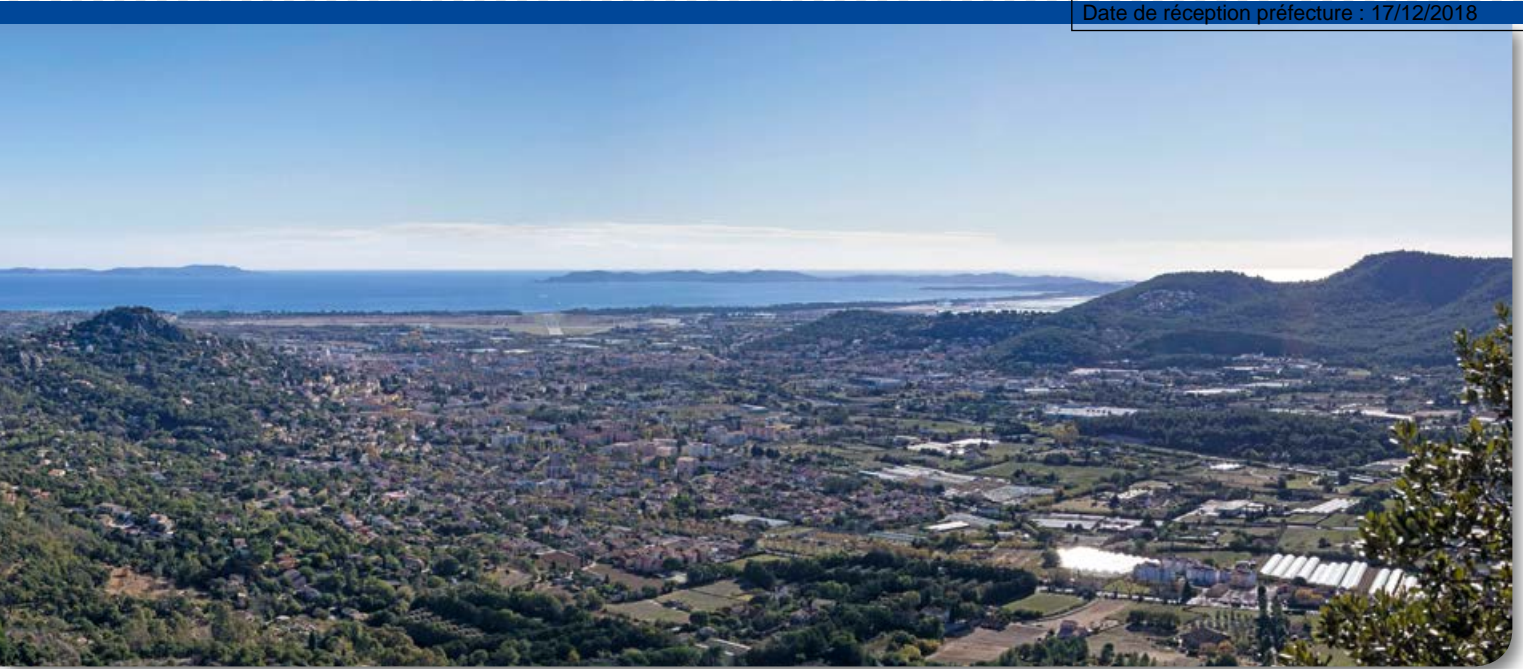


### SITE TERRE ET MER

#### Site « Cap Sicié - Six-Fours »

Communes de La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages

- Le dossier de demande de solde a été déposé en janvier 2016. L'ensemble des subventions obtenues par TPM pour la première période d'animation s'élève à 64 850 €. Cette convention financière a également permis de financer 31 409 € de travaux dans le massif, notamment pour l'ouverture de milieux.
- Veille sur l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 et aide aux porteurs de projets.
- Préparation de la convention financière et technique pour la deuxième période d'animation 2018-2020.
- Participation aux ateliers techniques des gestionnaires d'AMP de la façade Méditerranée (Camargue, mars 2017).
- Participation à la journée des animateurs Natura 2000 de PACA (juin 2017).
- Suivi des actualités des sites Natura 2000 adjacents (Lagune du Brus, Embiez - Cap Sicié).



## SITE MARIN

### Site « Embiez - Cap Sicié »

Commune de Six-Fours-les-Plages

Le Document d'Objectifs (DOCOB) a été validé par le comité de pilotage du site le 19 juin 2015 et approuvé par arrêté inter-préfectoral le 8 avril 2016.

#### Animation du site

- **Dépôt de candidature** auprès du Préfet du Var et du Préfet maritime de Méditerranée en 2016 pour assurer la future animation du site, en sollicitant également le soutien technique renforcé de l'Agence des Aires Marines Protégées, intégrée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, à l'Agence Française pour la Biodiversité.
- **Participation à la construction d'une charte de partenariat** entre, la compagnie maritime La Méridionale, le réseau d'aires marines protégées et l'Agence Française pour la Biodiversité (charte d'éco-responsabilité de l'activité de transport maritime).

#### Suivi des démarches en lien avec Natura 2000 en mer Embiez - Cap Sicié

- **Participation aux ateliers techniques des gestionnaires d'AMP** de la façade Méditerranée (Camargue, mars 2017)
- **Participation à la rencontre annuelle du forum des gestionnaires** d'aires marines protégées (Galéria, octobre 2017).
- **Suivi des actualités des sites Natura 2000 adjacents** (Lagune du Brusca, Cap Sicié / Six-Fours).

## » LES CONTRATS DE BAIE

### La valorisation du territoire dans le cadre des Contrats de baie et collaboration avec les démarches

- **Participation au Programme d'Aménagement Côtier du Var** (PAC VAR), Protocole de gestion intégrée des Zones Côtières piloté par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Forum Terre-Mer (27 juin) et conférence finale (6 octobre).
- **Participation à l'élaboration d'un guide sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières** réalisé par le Fond Français pour l'Environnement Mondial.
- **Participation à l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation** intégrant et au Comité Départemental des Risques Naturels Majeurs (14 septembre).
- **Participation aux réunions du Volet Littoral et maritime du SCOT Provence Méditerranée.**
- **Co-animation des travaux de préparation de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI** - plusieurs réunions avec les communes.

### Contrat de baie de la rade de Toulon et son bassin versant

#### Études et prestations

- **Qualité des eaux de baignade** : gestion du marché d'analyses mutualisé avec un lot d'analyses microbiologiques géré par le service Environnement et un lot d'analyses physico-chimiques géré par le service assainissement. Marché d'un an renouvelable 3 fois, mobilisable toute l'année, sur tout le territoire de TPM et accessible directement aux communes sur leur propre budget pour les crises. Gestion et coordination de tous les acteurs lors des pollutions ou suspicion de pollution.

- **Dépenses TPM en 2017 pour le lot microbiologique.**
- **Étude de la potentialité écologique de deux fleuves côtiers** : le Las et l'Eygoutier : identification des secteurs pour la réalisation des investigations complémentaires (inventaires piscicoles, espèces patrimoniales, réalisation d'indices biologiques...).
- **Mission d'élaboration d'un protocole de dragage** : finalisation de la mission / travail complémentaire à réaliser.
- **Étude pour la protection contre les pollutions d'aires d'alimentation des captages** (La Foux-Le Pradet, Fonqueballe-La Garde, Les Arquets-La Crau, Golf Hôtel et Père Eternel-Hyères) : diagnostic des pressions et propositions d'actions - Prestataire Hydriad/Alliance Environnement.
- **Lancement d'une consultation pour l'évaluation de la contamination chimique des masses d'eau des deux contrats de baie** (campagne RINBIORADES - démarche commune avec le Contrat de baie des Îles d'Or).

#### Gestion

- **Pilotage général de la procédure de suivi du 2<sup>ème</sup> Contrat de baie de la rade de Toulon** : réunion annuelle du Comité de baie de la rade de Toulon le 3 février (présentation du bilan à mi-parcours du contrat) et réunions du Comité technique et financier les 4 janvier, 21 juin et 12 décembre.
- **Animation du Conseil Scientifique des Contrats de baie** (4 réunions plénières).
- **Animations et suivi d'actions** auprès des maîtres d'ouvrage du Contrat de baie. Soutien technique sur de multiples dossiers (projet Bac TRACK du laboratoire PROTEE, avivement du port de la petite mer direction des ports de TPM...).



• **Démarche Certiphyto et Zérophyto** : mise en place d'une demi-journée de démonstration des outils alternatifs à l'usage des produits phytosanitaires (une centaine de participants des communes et une vingtaine d'exposants). Stratégie de communication homogène à l'échelle du territoire en cours de réflexion (panneaux Zérophyto). Organisation d'une réunion de restitution de la phase II de l'opération Zérophyto avec la production de plans de désherbage sur des sites pilotes.



• **Sécurité sanitaire de la baignade** : participation aux audits de certification des systèmes de gestion de la qualité des eaux de baignade des communes d'Hyères et de Saint-Mandrier-sur-Mer les 3 et 4 juillet. Organisation des réunions de démarrage et de fin de saison du suivi de la sécurité sanitaire de la baignade.

• **Baie du Lazaret** : poursuite de l'animation et de la coordination de la recherche des sources de pollution entre les différents partenaires (communes, professionnels, services de l'État). Participation et/ou animation de 3 réunions multi partenariales et coordination des investigations de terrain lors d'épisodes de crises.

• **Participation au projet de recherche et développement « SEDIRE- CYCLING » INSAVALOR** : consacré à la gestion des sédiments portuaires méditerranéens riches en fibre de posidonies, subvention de 11 500 € au titre de la compétence environnement. Ce projet a été présenté au comité stratégique du CPER (Contrat de Plan État Région) le 25 septembre.

## Contrat de baie des Îles d'Or Communes de La Crau et Hyères

### • Animation des différentes instances du Contrat de baie

- 1 réunion du Comité de baie : validation du dossier définitif du Contrat de baie
- 4 réunions plénières du Conseil Scientifique

### • Finalisation du dossier définitif du Contrat de baie des Îles d'Or

- Tome 1 : présentation du territoire
- Tome 2 : le programme d'actions
- Tome 3 : le document contractuel
- Synthèse
- Catalogue des actions

### • Organisation de la cérémonie de signature du Contrat de baie le 3 juillet 2017

- Suivi des délibérations des maîtres d'ouvrage et des partenaires financiers pour la signature du Contrat.
- Organisation logistique et promotion de l'événement (environ 140 participants).

• **Présentation du Contrat de baie des Îles d'Or dans différentes instances** (Comité syndical du SCoT Provence Méditerranée le 24 janvier, Conseil de développement de TPM le 7 février, Forum des gestionnaires d'aires marines protégées le 19 octobre) et auprès de différents acteurs du territoire (acteurs civils de l'île du Levant le 17 mai, Délégation australienne le 19 septembre, intervention dans le cadre des Voiles de Port-Cros le 21 septembre, intervention auprès des étudiants de Master à l'Université de Toulon le 6 décembre).

• **Accompagnement et suivi des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre de leurs actions** (parmi les principales opérations suivies en 2017 : optimisation de la continuité écologique sur les seuils Gapeau amont, organisation du festival Galathéa, mise en place d'un réseau des sentiers sous-marins, élaboration du nouveau plan de

gestion sur les Salins d'Hyères, participation en tant qu'acteur et observateur à l'exercice POLMAR TERRE organisé en octobre...).

### • Lancement/suivi des actions pour lesquelles la cellule Contrats de baie de TPM assure la maîtrise d'ouvrage

- Lancement de la consultation pour l'étude RINBIO-RADES 2018 : évaluation de la qualité des eaux littorales sur le territoire des 2 Contrats de baie (étude mutualisée).

- Suivi de l'étude sur les aires d'alimentation des captages prioritaires en eau potable (étude mutualisée sur le territoire des 2 Contrats de baie) : (La Foux-Le Pradet, Fonquebale-La Garde, Les Arquets-La Crau, Golf Hôtel et Père Eternel-Hyères) : diagnostic des pressions et propositions d'actions - prestataire Hydrad/Alliance Environnement.

• **Suivi des autres démarches du territoire**, en lien avec le Contrat de baie (participation aux commissions thématiques du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Gapeau, suivi des travaux du Parc national de Port-Cros (PNPC), Natura 2000, Opérations Grand Site (OGS), Volet Littoral et Maritime (VLM) du SCoT.

## » RISQUE INONDATION

**TPM doit régulièrement faire face aux différents risques majeurs connus sur son territoire dont le risque inondation.**

**Par l'intermédiaire du P.I.C.S (Plan InterCommunal de Sauvegarde), TPM a mis en place deux systèmes d'alerte pour prévenir du risque inondation sur son territoire :**

• **Le premier consiste en un système de caméras permettant la surveillance en continu du niveau des cours d'eau et l'alerte des acteurs de la sécurité civile et des élus en temps réel.**

Outre l'information visuelle sur écran, ce système permet, grâce à un logiciel de traitement de l'image,



la mesure de la hauteur d'eau, la vitesse de surface et l'estimation du débit.

Une formation dispensée aux acteurs communaux de la sécurité civile et de TPM, a permis de les sensibiliser et de s'approprier l'application (lecture des images, des icônes d'alerte et des courbes d'eau).

- **Le second est un logiciel d'alerte à la population par le biais du réseau de télécommunication.** Il permet, lors d'un événement majeur naturel et technologique, de déclencher l'alerte auprès de la population résidant sur la zone géographique à risque. Les 12 communes de TPM ont conventionné avec TPM sur ce nouvel outil.

L'interaction en temps réel avec le système de surveillance des cours d'eau, couplé avec les vidéos de surveillance publique, permet de fiabiliser et de compléter les informations émises et enfin d'ajuster les interventions terrains et l'alerte téléphonique à promouvoir.

Par ailleurs, TPM a préparé un dossier de candidature PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations) des Petits Côtiers Toulonnais afin d'obtenir des financements du Fonds National de Prévention des Risques Naturels Majeurs. Le dossier PAPI sous portage TPM a été élaboré en concertation avec les différents partenaires institutionnels et civils (communes, syndicats, Chambres consulaires, Agences d'urbanisme, associations diverses).

Il comporte une trentaine d'actions traitant de l'amélioration de la connaissance des aléas, de la surveillance et de la prévision des crues, de l'alerte et de la gestion de crise, de la prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme, de la réduction de la vulnérabilité, et prévoit la poursuite des études d'aménagements en cours ainsi que la réalisation de 3 bassins de rétention sur la Planquette. Ces actions sont réparties sous 4 principales maîtrises d'ouvrage : TPM, l'État, les 2 syndicats de l'Eygoutier et celui de la Reppe.



## » ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Réalisation des actions pédagogiques « La Rade m'a dit... »** année scolaire 2016-2017 (70 classes).
- **Réalisation des actions pédagogiques « Promenons-nous dans les bois »** année scolaire 2016-2017 (30 classes).
- **Destination Nature :** transport des scolaires en bus sur les sites naturels remarquables gérés par TPM : Salins d'Hyères, Colle Noire, Mont Faron, et Cap Sicié. En 2017, 43 classes ont été transportées.
- **Sensibilisation au développement durable des agents de TPM** à l'appui du Clip, journal interne rubrique « Dév'Dur », un article en lien avec le développement durable a été publié mensuellement.



## » SOUTIEN AUX STRUCTURES ASSOCIATIVES DU TERRITOIRE ŒUVRANT POUR L'ENVIRONNEMENT

Cinq associations proposant des projets en lien avec la compétence environnement de TPM ont été subventionnées : AREVPAM, Mer Nature, Planète Sciences Méditerranée, Les colombes du soleil, Naturoscope.

### Les projets suivants ont également été soutenus

- Dans le cadre du Contrat de baie, **soutien auprès de la Chambre d'agriculture du Var.**
- **INSAVALOR/PROVADEMSE :** participation au projet de recherche et développement « SEDIRE- CYCLING » consacré à la gestion des sédiments portuaires méditerranéens riches en fibre de posidonies.



## Collecte des déchets ménagers et assimilés Compte administratif 2017

Fonctionnement : 56 233 352 €  
Investissement : 257 318 €

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence « Collecte des déchets ménagers et assimilés » est exercée par TPM en lieu et place des communes membres, conformément à la loi. Les agents et les biens qui permettent l'exercice de cette compétence ont ainsi été transférés à TPM. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Direction de la Gestion des Déchets et du Cadre de Vie est impliquée dans la collecte des déchets recyclables et non recyclables, ainsi que dans la gestion des hauts de quai des déchèteries.

Elle est composée de 169 agents auxquels s'ajoutent 145 agents mis à disposition. Elle s'appuie également sur des partenaires professionnels qui interviennent dans la collecte, le transport, la gestion des déchets ou le traitement et la valorisation des déchets.

Cette 1<sup>ère</sup> année a été consacrée à la structuration de cette nouvelle direction.

La priorité a été donnée à la tenue de réunions mensuelles et/ou thématiques avec les 12 communes afin de traiter notamment les points d'organisation suivants :

- Raccordement informatique des différents sites.
- Établissement des règles de fonctionnement du service et de la gestion des ressources humaines.
- Élaboration d'un Plan Particulier d'Intervention, de prévisions budgétaires et de dialogues budgétaires respectant les priorités locales et retenant les opérations inscrites dans une démarche d'agglomération.
- Rédaction des Dossiers de Consultations des Entreprises (DCE) transversaux.

## Principales actions conduites

- Renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés de Toulon, incluant une modification des rythmes de collecte des déchets recyclables pour plus de confort et de compréhension des administrés. Depuis mai 2017, les bacs de collecte sélective doivent être sortis en même temps et sont ramassés séparément. Principales conséquences : la suppression du calendrier de collecte et une augmentation significative (25%) du tonnage de tri ramassé.
- Renouvellement du marché de collecte de La Valette-du-Var et du marché de location des bacs à ordures ménagères.
- Renouvellement du marché de collecte du Pradet.
- Mise en place de l'accord cadre pour la gestion des véhicules de collecte (gestion intégrée de l'entretien, réparation de tous les poids lourds et assimilés).
- Attribution du marché de gestion du haut de quai de la déchèterie de La Valette-du-Var.

- Attribution du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés de Saint-Mandrier-sur-Mer.
- Renouvellement du marché transport maritime des ordures ménagères (îles-continent).
- Renouvellement du marché d'insertion ASPI (La Seyne).
- Équipement homogène des agents en Équipements de Protection Individuelle (EPI).
- Formations au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES), Formation Continue Obligatoire (FCO) de sécurité, habilitations électriques, formations Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).

## Travaux et réalisations

- Travaux de mise en sécurité à destination des usagers et des services techniques de la déchèterie de La Valette-du-Var.
- Travaux de mise en sécurité à destination des usagers de la déchèterie d'Hyères.
- Travaux de mise en sécurité à destination des usagers de la déchèterie de Carqueiranne.





- Travaux de réhabilitation des locaux de la déchèterie de Toulon pour un confort supérieur des agents ainsi qu'un accueil optimisé pour les usagers. Fermeture du site par une clôture grillagée.
- Mise en service de la plateforme de déchets verts sur le site des Négadoux à Six-Fours-les-Plages.
- Mise en place d'une signalétique spécifique, commune à toutes les déchèteries en partenariat avec le SITTOMAT : installation de panneaux indiquant les déchets acceptés sur les sites de l'agglomération et de plans détaillés. Cette action a pour but un meilleur accueil et une meilleure interactivité pour les administrés.
- Mise aux normes sur l'ensemble des sites de la sécurité incendie.
- Diversification du nombre de déchets acceptés en déchèterie.
- Distribution de composteurs individuels et de compost issus de la collecte des déchets verts.
- Déploiement d'environ 200 nouveaux points d'apport de verre, de plastique et de papier/carton.
- Mise en place d'une cinquantaine de conteneurs enterrés ou semi enterrés pour les trois flux de collecte sélective.
- Mise en place de conteneurs de collecte d'ordures ménagères.
- Renouvellement du parc poids lourds (bennes à ordures ménagères et engins spéciaux).
- Participation SITTOMAT.
- Finalisation des dossiers de transfert d'exploitation des déchèteries en collaboration avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA (DREAL PACA).
- Actions de formation du personnel (Habilitation diverses, sécurité, etc.).

### Quelques chiffres clés

• <b>Éléments d'activité</b>	
- Tonnage OM collecte . . . . .	174 967 tonnes
- Point d'Apport Volontaire (PAV)	
- Papiers/cartons . . . . .	2826 tonnes
- Porte à porte Papiers/carton . . . . .	8381 tonnes
- Carton déchèteries . . . . .	2117 tonnes
- Papiers déchèteries . . . . .	1105 tonnes
- PAV Plastique . . . . .	600 tonnes
- Porte à porte plastiques . . . . .	1550 tonnes
- PAV Verre . . . . .	7103 tonnes
- Déchetteries verre . . . . .	1321 tonnes
• <b>Matériels roulants</b>	
- Bennes à Ordures Ménagères (BOM) . . . . .	37
- Tractopelle . . . . .	2
- Packmat (compacteur) . . . . .	7
- Véhicules Lourds (VL) . . . . .	24
- Camions benne basculante . . . . .	10
- Camions benne amovible . . . . .	6
- Camions grue . . . . .	4

- La moyenne d'âge des véhicules transférés étant supérieure à leur durée d'amortissement, il a été proposé une politique volontariste de **renouvellement dès la 1<sup>ère</sup> année** :
  - 11 poids lourds ont été acquis.
  - 9 véhicules légers ont été pris en location longue durée.

### Plan juridique

- Recondution des tarifs de la Redevance Spéciale et la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères dans les campings, votée par les communes.
- Lissage de la Taxe ou redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur 10 ans (délibération du 5 octobre 2017).



## Ressources numériques Compte administratif 2017

Fonctionnement : 6 800 669 €  
Investissement : 3 789 733 €

La Direction Commune des Systèmes d'Information (DCSI) est en charge de l'informatique, des télécoms, de la vidéo protection, du Système d'Information Géographique (SIG), de l'innovation et des nouveaux usages numériques de TPM et de la ville de Toulon.

### Chiffres clés

- 2900 postes de travail
- 175 applications métier en gestion
- 103 applications SIG en gestion
- 216 sites en gestion
- 4250 lignes téléphoniques fixes
- 900 téléphones mobiles
- 250 caméras de vidéo protection
- 240 km de fibre optique



### » DISPOSITIF D'ALERTE À LA POPULATION POUR LES COMMUNES DE TPM

Dans le cadre du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), TPM a acquis un système de déclenchement automatique d'appels téléphoniques, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population des communes de l'agglomération en cas d'incident important sur son territoire.

Cette solution permet la diffusion de messages, soit sous la forme de messages vocaux vers des téléphones fixes ou mobiles, soit sous la forme de SMS, soit sur des télécopieurs ou par courriel. Par exemple, avec un message d'une durée de 30 secondes, plus de 20 000 personnes peuvent être jointes en moins d'une heure.

Ce dispositif ne sera utilisé que lors de situations exceptionnelles, phénomènes climatiques extrêmes, crises sanitaires ou encore perturbations de la vie collective.

Tout citoyen souhaitant être prévenu en cas de risques majeurs sur une commune de l'agglomération peut s'inscrire gratuitement à ce service. Il convient de

se rapprocher de sa commune pour connaître les modalités d'inscription (soit via le site Internet de sa commune soit en remplissant un formulaire papier).



### » INSTALLATION D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE DE RECUEIL ET DE TRAITEMENT DES DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES DES PORTS

Dans le cadre de la sécurité navale et de l'augmentation du trafic maritime du port de Toulon, la nécessité de mise en place d'un réseau de stations météorologiques est devenue une évidence. Le recueil des informations locales et leur intégration dans une base de suivi centralisée permet d'affiner les prévisions météorologiques sur la rade de Toulon.

TPM a fait l'acquisition d'une solution informatique de recueil et de traitement de données météorologiques évolutive, partagée et intégrée. Chaque station comprend un anémomètre, des capteurs de pression atmosphérique et de température. Les relevés sont transmis à la capitainerie pour interprétation et transmission aux opérateurs portuaires et aux commandants des navires en approche. Trois sites portuaires consacrés à l'accueil des grands navires en sont pour l'instant équipés : Toulon Côte d'Azur pour les ferries et les paquebots de petit tonnage, le Môle d'Armement pour les paquebots les plus grands et Brégaillon pour les navires rouliers.



### » ORTHOPHOTOGRAPHIE

La réforme « anti-ndommagement des réseaux » incite les collectivités à réaliser un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) au plus tard en 2019 pour les unités urbaines et en 2026 pour les territoires ruraux. Cette réforme a pour objectif de réduire le nombre et la gravité des accidents susceptibles de se produire lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux et d'équilibrer le partage des responsabilités entre les différents acteurs.

Le service SIG de la DCSI travaille avec l'IGN et ERDF depuis mai 2015 sur la mise en place d'un partenariat scientifique ayant pour objectif de réaliser une photographie aérienne sur le territoire de TPM de précision suffisante pour être compatible avec les exigences du PCRS (5 cm de résolution).

En 2017, le vol aérien pour la réalisation de ce plan PCRS a été effectué et a abouti à une orthophotographie haute résolution (5 cm de résolution et 10 cm de précision XY) permettant de répondre aux exigences du PCRS.

### TPM contribue aussi au projet par :

- La production de données compatibles avec un PCRS, vecteur sur une partie du territoire de TPM.
- Le développement d'un gabarit DWG (format de fichier utilisé par les logiciels de Conception Assistée par Ordinateur) compatible avec le PCRS, d'un validateur de ce DWG et d'outils de synchronisation (extra-transform-load ou ETL) entre les formats DWG, GDB (fichier GPS Maps Source) et GML (Geography Markup Language).

### » PRISE EN CHARGE DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET TÉLÉPHONIQUES DES PERSONNELS ET DES SITES TRANSFÉRÉS

La mise en œuvre de la loi Nouvelle Organisation du Territoire de la République du 7 août 2015 a occasionné le transfert des compétences suivantes au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- Collecte des déchets ménagers et assimilés.
- Promotion touristique.
- Aménagement, entretien et gestion des ports départementaux.

Soit plus de 250 agents transférés.

La DCSI a organisé en collaboration avec les nouvelles directions, la prise en charge de l'existant informatique et téléphonique ainsi que les équipements complémentaires nécessaires au bon fonctionnement des directions.

Ces transferts ont nécessité différentes phases de travail :

- Visites sur site, état des lieux et recensement des besoins.
- Recueil et prise en charge des contrats et marchés informatiques et de télécommunications.
- Prise en charge des équipements transférés.
- Déploiement : interconnexion des sites, intégration des agents au niveau de la messagerie électronique et des applications transverses de gestion, équipement en postes de travail et téléphones mobiles pour les référents de proximité, prise en charge des lignes existantes de téléphonie fixe et téléphonie mobile.





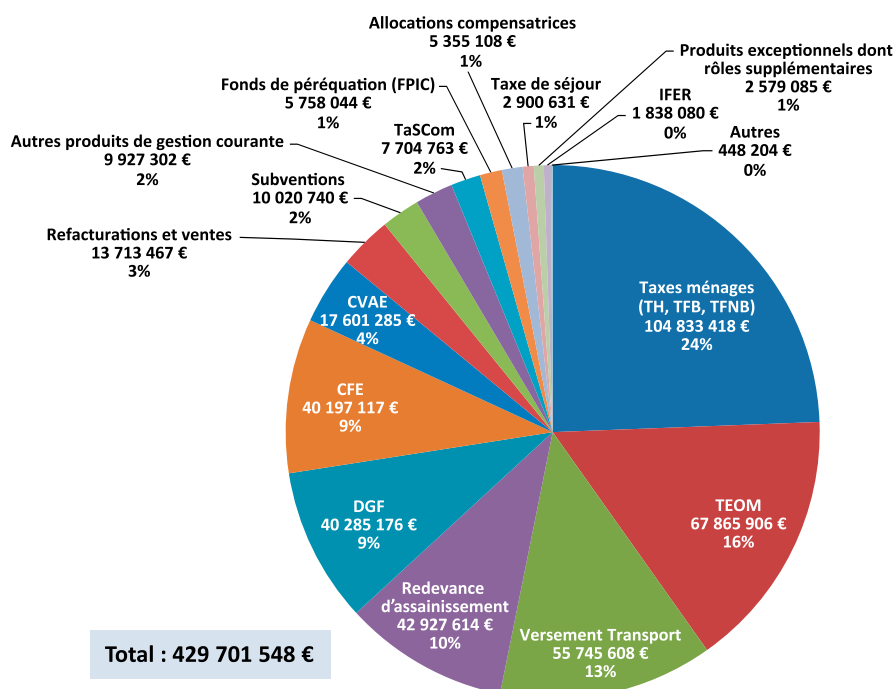
## » LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

### Chiffres du Compte administratif 2017, tous budgets confondus.

- Le produit des **Taxes Ménages** se monte à 104,8 millions d'euros en 2017 : 80,3 M€ pour la Taxe d'habitation, 23,9 M€ pour la Taxe sur le foncier bâti et 0,6 M€ pour la Taxe sur le foncier non bâti.
- **La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** représente 67,9 M€.
- **La Contribution Foncière des Entreprises (CFE)** : il s'agit du produit issu des bases foncières de l'ex Taxe Professionnelle avec les taux additionnés de TPM, du Département et de la Région ; son produit est de 40,2 M€ en 2017.
- **La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)** : sont redevables de la CVAE les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € avec toutefois un taux nul jusqu'à 500 000 €. Son produit s'élève à 17,6 M€.
- **La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TaSCom)** : taxe sur les surfaces commerciales supérieures à 400 m<sup>2</sup> et faisant un chiffre d'affaires supérieur à 460 000 €. Son produit est de 7,7 M€.
- **L'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER)** : elle s'applique aux entreprises de réseaux telles que la SNCF, EDF ou France Télécom. Son produit est de 1,8 M€.
- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** représente 40,3 M€. Elle est constituée de la dotation d'intercommunalité (7,6 M€) et de la dotation de compensation (32,7 M€).
- **Le Versement Transport** qui s'élève à 55,7 M€ est payé par les entreprises et les administrations de plus de 11 salariés et est affecté intégralement au financement du réseau de transport urbain.
- **La Redevance Assainissement** qui s'élève à 42,9 M€ comprend notamment la surtaxe assainissement et les participations pour raccordement à l'égout.
- **Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC)** consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. En 2017, TPM en est bénéficiaire à hauteur de 5,7 M€.

Le reste des ressources est constitué des subventions, des produits de services (droits d'inscriptions, loyers...) et des recettes exceptionnelles.

Sur ces recettes, 3,3 M€ sont prélevés, au titre du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

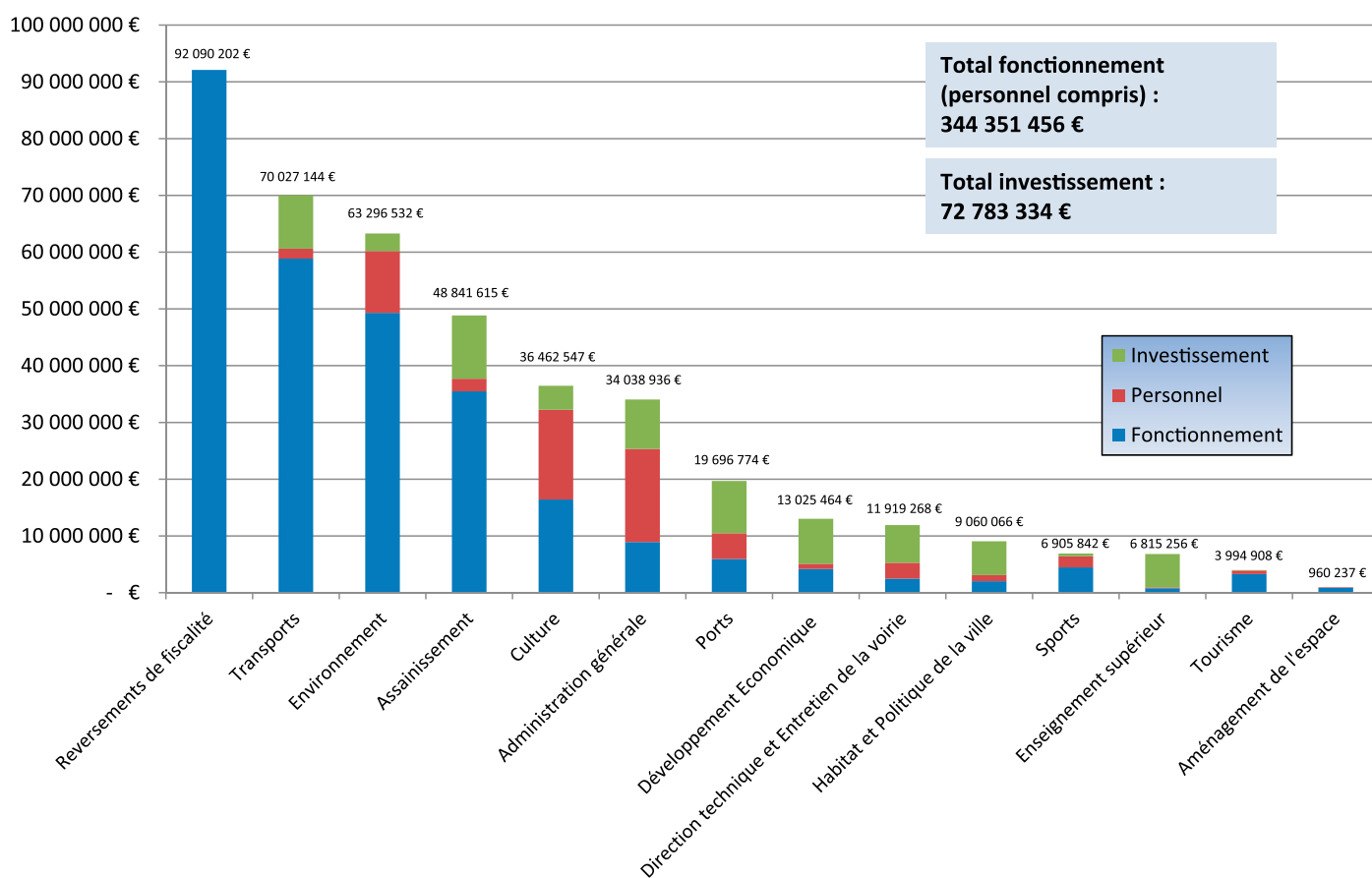




## » LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE PERSONNEL PAR COMPÉTENCE

Chiffres du Compte administratif 2017, tous budgets confondus.

- **Les principaux postes de dépenses** concernent les compétences de TPM, le secteur de l'environnement avec la collecte et le traitement des déchets ménagers, l'assainissement, les transports, les ports ainsi que la culture avec notamment le Conservatoire TPM. En investissement, on retrouve le développement économique avec l'aménagement des zones d'activités, les travaux de voiries, le sport ou encore les opérations en faveur de l'habitat et de la politique de la ville.
- **Les reversements de fiscalité constituent un important poste de dépense.**  
Ils sont notamment constitués en fonctionnement de l'Attribution de Compensation qui s'élève à 80,7 M€ et de la Dotation de Solidarité Communautaire pour près de 5,3 M€.





## » RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR COMPÉTENCE/DIRECTION

### Effectifs en décembre 2017

1086 agents

### 1235 dossiers en gestion répartis comme suit :

- 1086 agents TPM.
- 21 agents ESADTPM.
- 81 élus TPM.
- 31 agents ville de Toulon.
- 10 agents SCoT.
- 6 élus SCoT.

### Traitements spécifiques de la RH

- 15 196 payes.
- 3660 actes administratifs (arrêtés).
- 27 dossiers de retraite.
- 221 dossiers de droit à l'information des retraites et 35 agents reçus dans ce cadre.
- 72 dossiers de cumul d'activités.
- 18 dossiers d'aides à la garde d'enfants de 0 à 3 ans.
- 1175 demandes de formation.
- 24 actions de formation en intra.
- 995 demandes d'emploi.
- 231 demandes de stages étudiants.
- 20 demandes de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- 3957 demandes de prestations COS (Comité des Œuvres Sociales).

### Dialogue social

- 5 réunions de Commissions Administratives Paritaires (auprès du Centre De Gestion du Var).
- 3 réunions du Comité Technique (26 points étudiés).
- 2 réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (21 points étudiés).
- Réunions du Comité Médical (90 dossiers soumis pour avis).
- Réunions de la Commission de réforme (44 dossiers soumis pour avis).

Les données comprennent les transferts des personnels dans le cadre de :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés (169 agents transférés/146 agents mis à disposition).
- La promotion touristique (6 agents transférés et mis à disposition de TPM).
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des ports départementaux (83 agents transférés).

- Mise en œuvre sur la dernière période du plan relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique issu de la loi Sauvadet.

Au titre de l'année 2017, 4 agents ont pu accéder à l'emploi titulaire à travers des sélections professionnelles organisées en collaboration avec le Centre De Gestion du Var (loi Sauvadet).

### Actions spécifiques

#### • Formation :

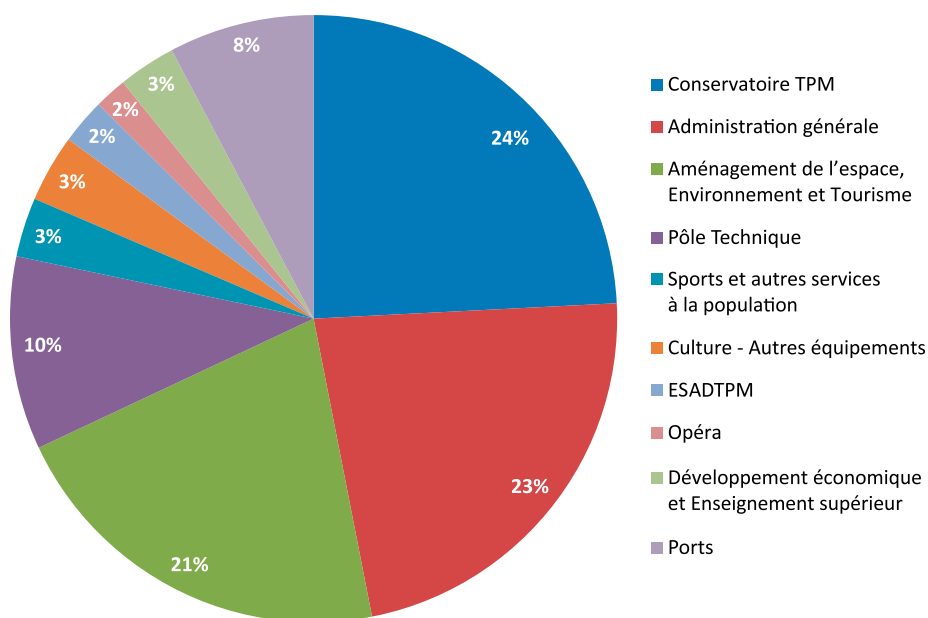
Au cours de l'année 2017, les inscriptions et le suivi des préparations au concours, les convocations, les devoirs et examens ont été entièrement dématérialisés via la plateforme du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) (adresse mail personnalisée obligatoire). Par ailleurs, de plus en plus de formations sont proposées à distance.





• **TPM a mis en œuvre les différents décrets d'application du protocole d'accord Parcours Professionnels, Carrière et Rémunération (PPCR) dont les impacts sont les suivants pour les catégories A et C :**

- Reclassement statutaire de l'ensemble des agents visant à harmoniser les différentes filières professionnelles, avec de nouvelles modalités d'avancement de grade.
- Avancement d'échelon à la cadence unique.
- Mécanisme de transfert primes/points.
- TPM a mis en place l'Indemnité de Fonction de Sujétions et d'Expertise Professionnelle pour les filières Administrative, Sport, Animation et Technique - uniquement catégorie C pour cette dernière filière - avec un système de décote du régime indemnitaire en cas de maladie.
- TPM a travaillé à l'harmonisation des situations individuelles des agents issus des différents transferts.





Le service des moyens généraux assure la logistique des véhicules et des bâtiments : réservations de voitures, scooters et vélos électriques pour les déplacements des agents, déménagements internes, entretien des locaux ainsi que l'accueil physique et téléphonique.

La surveillance incendie et sûreté des bâtiments et équipements de la métropole relève également de ce service. Des formations sauveteur secouriste du travail sont également dispensées aux agents et les sites sont équipés en matériel de premier secours.

### Logistique

- 281 véhicules gérés en 2017.
- 240 interventions pour les véhicules.
- 50 déménagements en interne.
- Entretien des locaux assuré en régie et par le biais d'un marché public, pour 22 sites de TPM.
- 27 000 appels reçus et 16 000 visites, au titre de l'accueil physique et téléphonique.
- 7000 réservations de véhicules.



Accusé de réception en préfecture  
083-218300986-20181217-18-DCM-DGS-090  
-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2018  
Date de réception préfecture : 17/12/2018



# 2017

## RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Sittomat

VAR/PROVENCE/CÔTÉ D'AZUR



## Les faits marquants de l'histoire du SITTOMAT

### 1979

Mise en décharge des résidus ménagers sur les sites de Pierrefeu-du-Var et de Signes.

### 1980

Mise en conformité de la décharge de Pierrefeu-du-Var.

### 1981

Fermeture de la décharge de Signes.

### 1985

Mise en service de l'UVE de l'Escaillon – capacité de traitement 180 000 tonnes/an.

### 1989

Adjonction à l'UVE d'un système de traitement des fumées.

### 1990

Initiation de la valorisation matière grâce à la création avec les villes volontaires d'un réseau de déchèteries pour récupérer une part des déchets des administrés.

### 1991

Mise en œuvre des premières collectes de piles, annuaires, boîtes-boissons, déchets ménagers spéciaux, textiles...

### 1993

Augmentation de la capacité de traitement de l'UVE passant de 180 000 tonnes à 285 000 tonnes/an.

### 1996

Mise en place de la collecte sélective des emballages ménagers : verre, papier, carton, journaux et magazines, plastique (seulement les corps creux).

### 1998

Amélioration du système de traitement des fumées de l'UVE.

### 2002

Refus des déchets verts à l'UVE. Mise en place du compostage avec distribution gratuite de composteurs.

### 2005

Mise aux normes Européennes de l'ensemble des installations de l'UVE.

### 2013

Début de la nouvelle DSP et commencement des travaux sur l'UVE ayant pour but l'optimisation de ses performances et l'amélioration de l'aspect esthétique.

### 2015

Mise en service industrielle de la nouvelle UVE.

### 2016

Intégration de la Communauté de Communes Golfe de Saint-Tropez.

L'année 2017 a été l'année de l'élaboration du plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets.

Ce plan prévoit de prendre en compte, en ce qui concerne les déchets ménagers, des objectifs nationaux fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, du 17 août 2015, à savoir :

**Réduction de 10 % de la production des déchets ménagers et assimilés en 2020 par rapport à 2010.**

- **Développement du réemploi** et augmentation de la quantité de déchets faisant l'objet de préparation à la réutilisation (équipements électriques et électroniques, textiles et éléments d'ameublement notamment).

- **Valorisation matière de 55 % en 2020 et 65 % en 2025 des déchets non dangereux non inertes** (extension des consignes de tri au plus tard en 2022, tri à la source et de la valorisation des biodéchets des ménages d'ici 2025, extension progressive de la tarification incitative - 15 millions d'habitants couverts en 2020 et 25 millions en 2025 -, réduction de 50 % des quantités de produits manufacturés non recyclables mis sur le marché avant 2020...).

Le SITTOMAT a participé à de nombreuses réunions, et son système multi-filière, combinant valorisation matière et valorisation énergétique a été conforté.

De plus, une attention particulière sera accordée à la récupération du textile et le Syndicat investira dans cette filière.

Le SITTOMAT est encouragé à maintenir sa politique de traitement des déchets, les investissements relatifs à la collecte sélective seront encore développés, la politique de prévention des déchets sera également mise en avant, rendant le geste du tri indispensable pour maintenir les objectifs pré-cités.

**Jean-Guy di GIORGIO**  
Président du SITTOMAT

## Sommaire

▶ LE TRANSPORT	10
▶ LA VALORISATION MATIÈRE	11
▶ LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	20
▶ SYNTHÈSE	26
▶ LE BILAN FINANCIER	32





# LE SITTOMAT

## La répartition des compétences

Le service public de la gestion des ordures ménagères se décompose en deux missions :

- 1 - La collecte des ordures ménagères
- 2 - Le transport et le traitement des ordures ménagères.

### Définition des compétences

**Les communautés ont pour compétences :**

- > La collecte des ordures ménagères en porte-à-porte dans leurs villes membres à destination de l'Unité de Valorisation Énergétique.
- > La collecte des emballages ménagers recyclables en porte-à-porte dans leurs villes membres à destination du centre de tri
- > La compétence de haut de quai des déchèteries (réception des déchets) sur leur territoire
- > L'implantation des Points d'Apport Volontaire
- > La gestion du comité de prévention des déchets

**Le SITTOMAT a pour compétences :**

- > La collecte et le transport des emballages ménagers recyclables en point d'apports volontaires dans les villes membres
- > Le transport des ordures ménagères reçues sur les quais de transfert vers l'Usine de Valorisation Énergétique
- > Le transport et le traitement des déchets collectés en déchèteries
- > Les équipements afférents à la collecte sélective pour les communautés (commande et fourniture des bacs et containers, de composteurs individuels...)
- > Les infrastructures de traitement des déchets (quais de transferts des ordures ménagères, Usine de Valorisation Énergétique et centres de tri)
- > Les opérations de communication en faveur de la collecte sélective et le relais des campagnes nationales
- > La négociation et les contrats avec les éco-organismes
- > La négociation et les contrats avec les prestataires privés.





## Une gouvernance définie par les Élus

### Le Comité Syndical

Le SITTOMAT est administré par un comité syndical composé de 17 délégués titulaires et 7 délégués suppléants. Ces élus sont issus des 4 communautés membres le composant. Ils votent les délibérations concernant le transport et le traitement des déchets. Ils prennent également les décisions concernant la valorisation des déchets et l'optimisation des budgets.

#### Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume

- Délégués titulaires : René JOURDAN, Jean-Mathieu MICHEL, Jean-Paul HUSSIE, Jean-Luc GRANET
- Suppléants : Gérard VALERO, Alain DEMARLIER

#### Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

- Délégués titulaires : Jean-Guy di GIORGIO, Gilles VINCENT, Thierry ALBERTINI, Jean-Pierre HASLIN, Claude ASTORE, Robert BENEVENTI
- Suppléants : Jean-Pierre EMERIC, Christine PAGANI-BEZY

#### Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau

- Délégués titulaires : Patrick BOUBEKER, Jean-Luc VITRANT, Gérard PUVEREL
- Suppléant : Thierry DUPONT

#### Communauté de Communes Golfe de Saint-Tropez

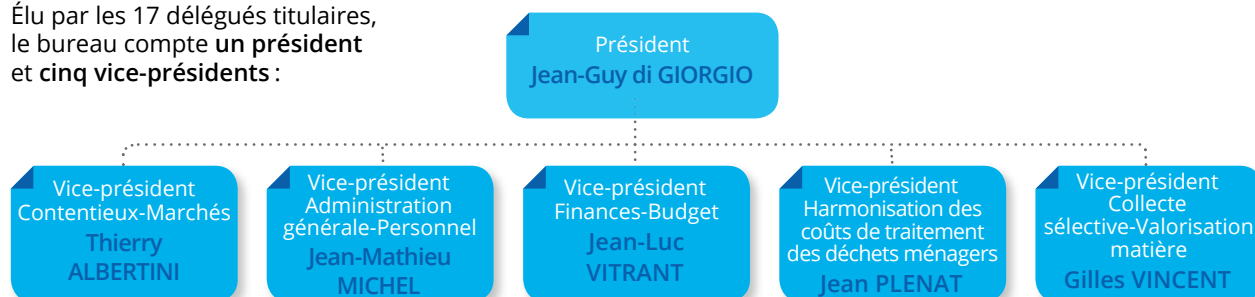
- Délégués titulaires : Vincent MORISSE, Jean PLENAT, Philippe LEONELLI, François BERTOLOTTO
- Suppléants : Anne-Marie WANIART, Marc Étienne LANSADE

#### Principe de représentation

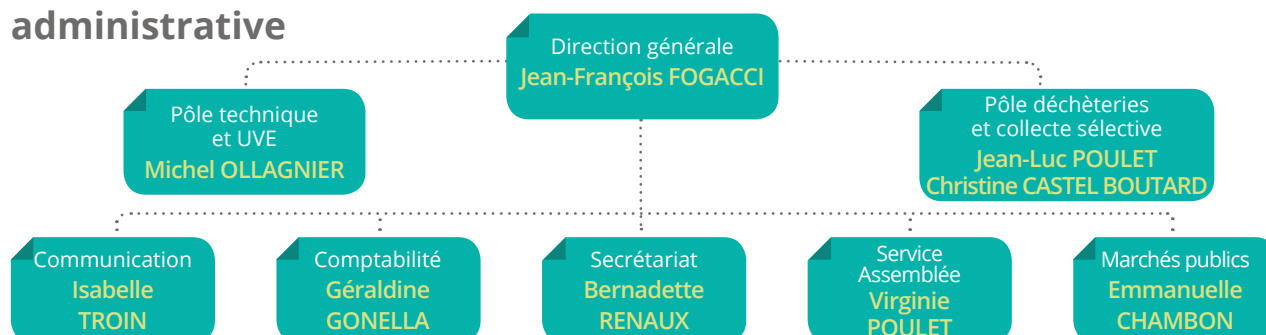
Désormais, ce ne sont plus les villes qui sont membres du Syndicat mais les intercommunalités. Ces communautés désignent les délégués au SITTOMAT. Chaque membre est représenté selon son nombre d'habitants, revu à l'occasion de chaque recensement quinquennal. Le nombre de voix d'un délégué dans les votes du SITTOMAT est proportionnel aux tonnages de déchets produits par la communauté qu'il représente.

### Le bureau

Élu par les 17 délégués titulaires, le bureau compte **un président** et **cinq vice-présidents** :



### La structure administrative



# LE SITTOMAT



## La stratégie du SITTOMAT

### Des engagements pérennes

Depuis sa création en 1979, le SITTOMAT a toujours traité par valorisation les déchets de son territoire. Le Syndicat a ainsi régulièrement adapté leur traitement selon les nouvelles solutions techniques disponibles et pérennes.

Cette volonté politique est conforme à la hiérarchisation des modes de traitement des déchets :

1. La **valorisation matière** est privilégiée (compostage, recyclage...);
2. La **valorisation énergétique** s'applique à tout ce qui ne peut être recyclé ;
3. Le **stockage** est le dernier mode de traitement des déchets ne pouvant être valorisés sous aucune forme.

Pour chacun de ces traitements, le Syndicat ne fait appel qu'à des prestataires de services qualifiés et certifiés pour s'assurer traçabilité et conformité.

### Les enjeux à venir

Le Sittomat a choisi la valorisation énergétique pour le traitement général des résidus ménagers. Ainsi, il met moins de 5 % de son tonnage en Installation de stockage de déchets non dangereux.

Le syndicat privilégie la valorisation matière et organique comme filière alternative, et tous ses efforts portent sur leur développement, tout en maintenant les performances et les garanties de son U.V.E..

Ainsi l'alternative à l'U.V.E. se traduit par les actions suivantes :

- > Renforcement de la communication de proximité et de l'action des ambassadeurs du tri auprès de tous les publics ;
- > Optimisation et adaptation des moyens de communication pour inciter et sensibiliser le maximum de personnes à l'intérêt et aux règles du tri ;
- > Développement du réseau de points de collecte en Apport Volontaire pour les centres-villes et l'habitat vertical ; équipement des foyers en collecte à domicile pour l'habitat pavillonnaire ;
- > Accentuation du dispositif de collecte du verre car 50 % du verre consommé n'est pas trié.
- > Refus des déchets verts à l'UVE ;
- > Utilisation du réseau des déchèteries pour le compostage notamment ;
- > Distribution gratuite de composteurs individuels.



### Une expérimentation sur le Territoire de la CCGST La collecte de biodéchets à Ramatuelle

Chaque été, la venue de milliers de touristes génère un apport supplémentaire de déchets significatif. Leur production d'ordures ménagères équivaut à une production générée par 191 000 habitants supplémentaires à l'année. Cette augmentation de tonnages est concentrée principalement sur les 3 mois de la saison estivale. Le Syndicat met ainsi en place un dispositif adapté pour assurer le bon déroulé de la collecte, du transport et du traitement inhérent à ce pic de production.



C'est dans ce cadre qu'une opération de collecte et de valorisation des biodéchets (restes de repas et déchets de cuisine) issus de la restauration a été expérimentée sur la plage de Pampelonne, à Ramatuelle dans la communauté de communes Golfe de Saint-Tropez pendant l'été 2017. Les résultats de cette opération-pilote étant encourageants, cette collecte sera renouvelée et étendue en 2018.



## La prévention des déchets

Le SITTOMAT, conformément à la loi de transition énergétique, définit et met en œuvre un certain nombre d'actions afin de réduire le tonnage des déchets ménagers à traiter :

- La distribution sur l'aire toulonnaise de plus de 68 000 composteurs individuels depuis 2004
- La mise en place d'un système de collecte sélective durable accompagné d'un plan de communication spécifique
- La distribution de 95 000 autocollants "STOP PUB" depuis 2013 sur l'aire toulonnaise et le Golfe de Saint-Tropez
- La distribution de sacs de pré-collecte à l'ensemble des nouveaux administrés
- Distribution de réglettes du tri des déchets sur l'aire toulonnaise (environ 8 000 par an)
- La mise en place d'un comité consultatif du traitement des ordures ménagères composé de membres d'associations de protection de l'environnement du territoire
- La mise en place de 150 interventions menées auprès des enfants dans le cadre scolaire, par les ambassadeurs du tri
- Contractualisation avec l'ensemble des éco-organismes comme Citeo, Eco-systèmes, Recylum, etc
- Refus des déchets verts à l'UVE.

Le Syndicat envisage de développer de nouveaux projets pour servir ce plan de prévention, notamment sur les thématiques suivantes :

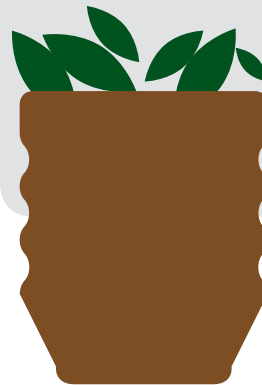
- Extension des consignes de tri pour homogénéiser la collecte sélective sur l'ensemble de son territoire
- Développement du compostage collectif
- Valorisation des biodéchets de type restauration scolaire.

INFO +

**Pour recevoir un Stop Pub,**  
Communiquez votre adresse au Sittomat.



INFO +



**Depuis 2004,**  
**68 000 composteurs**  
ont été distribués.

(Le coût d'un composteur individuel est d'environ 40 € HT pour le SITTOMAT).

### ► Focus sur la Commission de suivi du Site de l'Unité de Valorisation Énergétique de Toulon

Depuis 2015, une Commission de Suivi de Site de l'Unité de Valorisation Énergétique de Toulon a été mise en place. Présidée par le préfet du Var (ou l'un de ses représentants),

cette commission se compose de 5 collèges :

- un collège des administrations de l'État
- un collège des collectivités territoriales
- un collège des riverains et des associations de protection de l'environnement
- un collège de l'exploitant
- un collège des salariés.

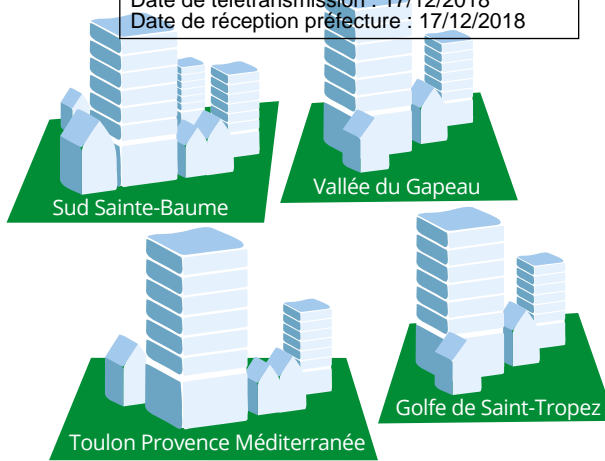
La Commission remplit 3 principales missions :

- Créer entre les différents représentants des collèges un cadre d'échange et d'information sur les actions menées, sous le contrôle des pouvoirs publics, par l'exploitant en vue de prévenir les risques d'atteinte aux intérêts protégés par l'article L.511-1 du code de l'environnement
- Suivre l'activité de l'UVE pour laquelle elle a été créée, que ce soit pour son exploitation ou après sa cessation d'activité
- Promouvoir pour cette installation l'information du public sur la protection des intérêts mentionnés à l'article L.511-1 du code de l'environnement et sur les problèmes posés, en ce qui concerne l'environnement et la santé humaine, par la gestion des déchets dans sa zone géographique de compétence.

Cette commission se réunit une fois par an.

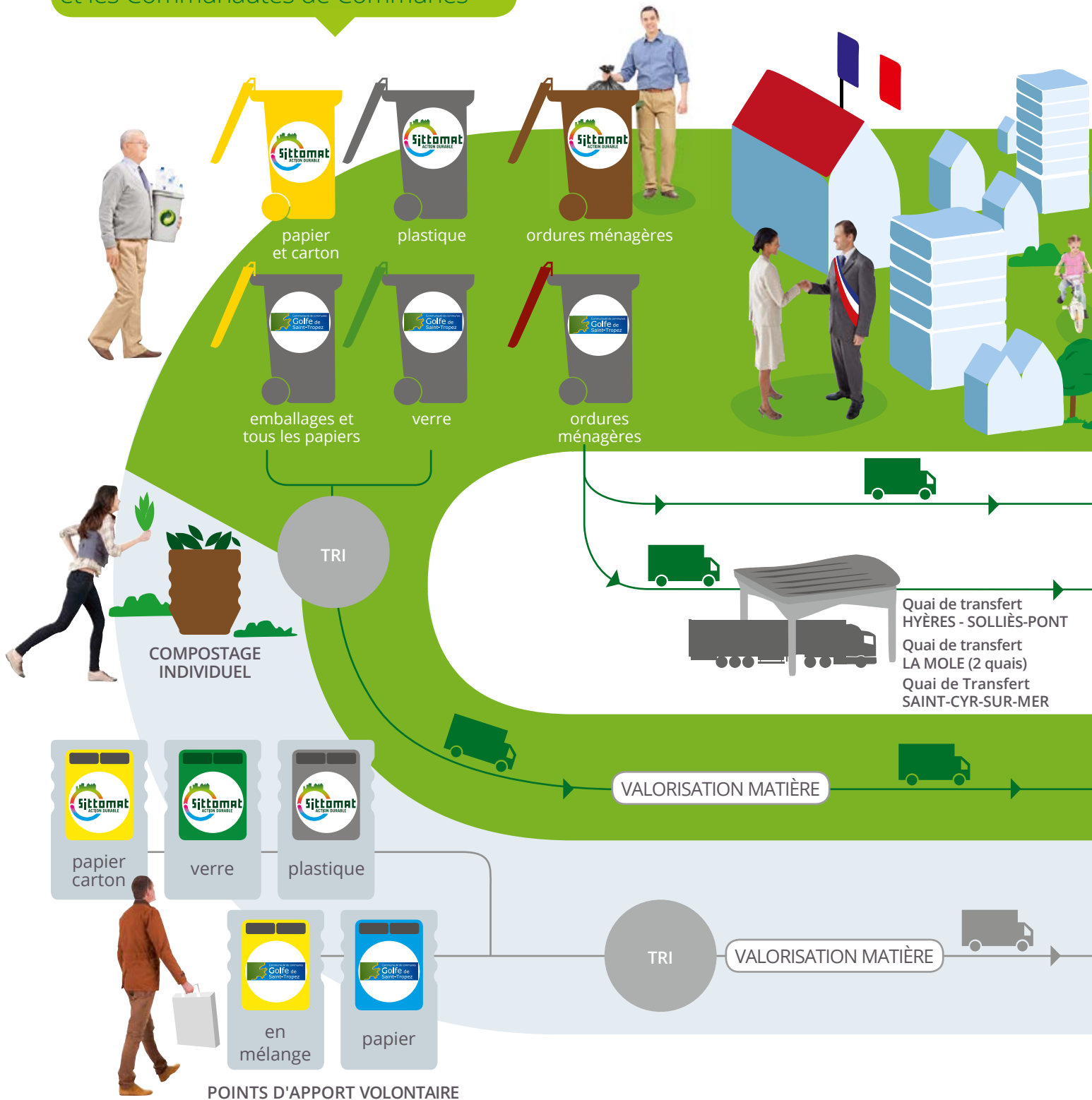
# LE SITTOMAT

**Au cœur**  
de la gestion des déchets

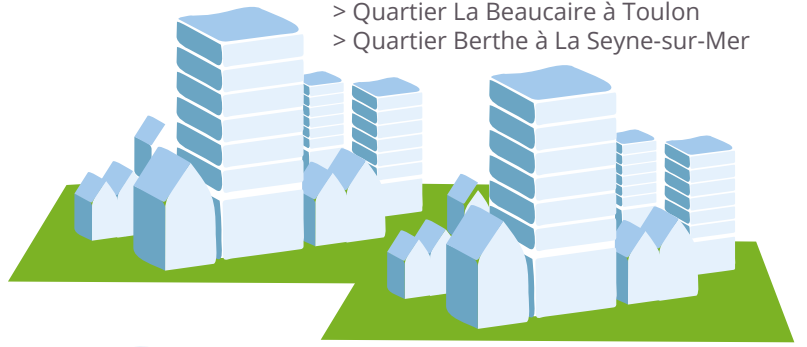


## Collecte

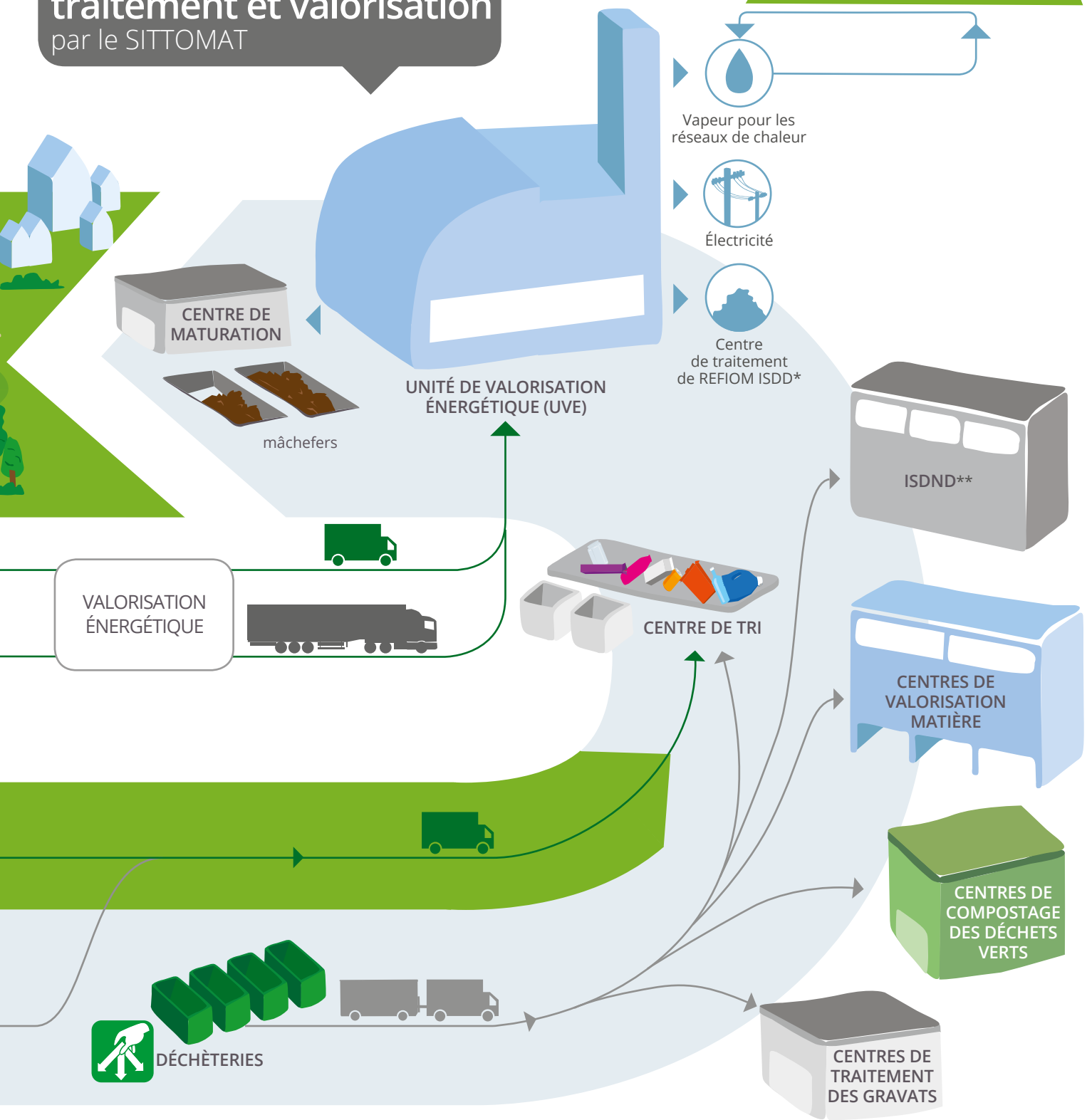
par les Communautés d'Agglomération  
et les Communautés de Communes



**2 ensembles de logements sociaux**  
bénéficient de l'énergie produite par l'UVE  
> Quartier La Beaucaire à Toulon  
> Quartier Berthe à La Seyne-sur-Mer



**Transport, traitement et valorisation**  
par le SIT TOMAT



\* ISDD = Installation de Stockage de Déchets Dangereux  
\*\* ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

# LE TRANSPORT



## Le transport des Ordures Ménagères

Afin de limiter les coûts et l'émission de CO2 lors du transport des Ordures Ménagères jusqu'à l'UVE, le SITTOMAT gère 5 quais de transit notamment pour les villes situées à l'Est de Toulon :

- Un quai situé à Hyères géré par Veolia Propreté pour les villes d'Hyères, Carqueiranne, La Crau et Le Pradet.

**En 2017, ce quai a réceptionné 37 722 tonnes d'Ordures Ménagères de ces communes.**

Ce quai a été réhabilité en 2017.

- Un quai situé à Solliès-Pont géré par la société Pasini pour les villes de Solliès-Pont, Solliès-Ville, Solliès-Toucas, La Farlède et Belgentier.

**En 2017, ces communes ont déposé 12 006 tonnes de déchets.**

La réhabilitation du quai a débuté fin 2017.

- Un quai de transfert situé à Saint-Cyr-sur-Mer, géré par l'entreprise Bronzo, pour les villes de Bandol, Sanary-sur-Mer, Le Beausset, Évenos, Le Castellet, Signes, Saint-Cyr-sur-Mer.

**En 2017, 1 223 tonnes de déchets ont transité par ce site.**

- Deux quais situés à La Mole. Un géré par la société Pizzorno, pour les villes de Cavalaire, Cogolin, La Croix-Valmer, Gassin, La Mole, Ramatuelle, Le Rayol-Canadel-sur-Mer, Saint-Tropez.

**En 2017, 22 925 tonnes de déchets ont transité par ce site.**

Le quai sera réhabilité en 2018.

Un géré par la Société NICOLLIN pour les villes de Grimaud, La Garde-Freinet et Sainte-Maxime. **En 2017, 13 623 tonnes de déchets ont transité par ce site.**

**En 2017, le Syndicat a donc transporté 87 499 tonnes d'Ordures Ménagères depuis les quais de transfert vers l'UVE.**

Les villes à l'Ouest de Toulon, quant à elles, déposent leurs Ordures Ménagères directement à l'UVE.

Les investissements des réhabilitations s'élèveront à 6 millions d'euros H.T. entre 2017 et 2019.

INFO +

### Principe de péréquation des transports

Les statuts du SITTOMAT ont défini un principe technico-financier pour égaliser les coûts de transport entre les différentes villes membres. Cette démarche a pour but de ne pas pénaliser les communes les plus éloignées de l'UVE et de répartir le plus équitablement possible les charges de transport qui s'élèvent approximativement à un million d'euros.

Un système de péréquation similaire est mis en place pour la CCGST.



## Les autres transports

Dans le cadre de ses compétences, le Syndicat réalise également le transport vers les centres de traitement pour les produits issus des déchèteries, vers les centres de tri pour les produits de la collecte sélective (Points d'apport volontaire uniquement), ainsi que vers les centres de stockage des déchets ultimes pour les REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères).

En effet, l'exploitation de l'unité a produit 8191 tonnes de cendres issues du traitement des fumées.

Le SITTOMAT les envoie dans une installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) de classe 1, situé à Bellegarde dans le Gard (34) afin qu'elles soient stockées suite à un prétraitement spécifique.

Ainsi le SITTOMAT maîtrise la destination des sous-produits de l'UVE.





# LA VALORISATION MATIÈRE

La loi de transition énergétique pour la croissance verte définit des objectifs ambitieux. Réduire de 10 % les déchets ménagers (2020). Porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique (2025). Ces objectifs confortent le Sittomat à intensifier les actions menées dans le cadre de la collecte sélective et le compostage.

## Les objectifs du Syndicat

Le Sittomat privilégie comme alternative à la valorisation énergétique la collecte sélective, le traitement des biodéchets, la valorisation matière. Ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec la participation des administrés.

## Guider les administrés

Quel déchet dans quel bac, où jeter ses déchets triés, quel déchet déposer en déchèterie, quelles sont les consignes de tri, ... ce sont autant de questions que les administrés peuvent se poser lorsqu'ils veulent trier leurs déchets.

Alors pour leur permettre de bien trier, le SITTOMAT a pour mission de les informer et de les aider dans ce geste quotidien.

Le Syndicat développe une communication ciblée, définie par les élus du Conseil Syndical, diffusée par une équipe d'ambassadeurs du tri qui opère toute l'année sur l'aire toulonnaise.

### La communication de proximité en 2017

La communication de proximité se traduit par de nombreuses actions menées sur le territoire du SITTOMAT par les ambassadeurs du tri.



Concrètement, ces opérations prennent la forme d'animations et stands sur les marchés, salons et événements locaux, interventions dans les écoles, centres de loisirs et autres structures, municipales ou pas, qui en font la demande...

Ces actions permettent de rencontrer les habitants pour les sensibiliser et les guider dans la collecte sélective des déchets.

Lors de ces différentes opérations, des outils et supports de communication dédiés sont distribués gratuitement pour aider les trieurs au quotidien : guide du tri, mémotri spécifique, réglette du tri...

### INFO +

## Les ambassadeurs du tri, véritables vecteurs de communication

L'équipe de 8 ambassadeurs du tri a pour mission d'informer et de sensibiliser les administrés de l'aire toulonnaise aux bons gestes de tri des emballages ménagers dans le cadre du programme mis en œuvre avec Citeo. Véritables porte-paroles du SITTOMAT, ils sont habillés et véhiculés pour mener à bien les différentes actions de proximité engagées pour encourager les trieurs et convaincre les plus réticents du bien-fondé du tri des déchets.

Ces ambassadeurs sont recrutés dans le cadre d'emplois aidés par l'association KROC'CAN pour le territoire du SITTOMAT incluant la CASSB, TPM et la CCVG. Depuis 2005, le Syndicat est partenaire de cette structure d'insertion qui lutte contre l'exclusion.

Voulue par les élus du SITTOMAT, cette démarche est doublement bénéfique :

- D'une part, elle s'inscrit en faveur de l'environnement en promouvant la valorisation matière des déchets ;
- D'autre part elle s'inscrit en faveur de la réinsertion sociale par l'emploi, faisant de la communication de proximité une réelle action citoyenne.

Concernant la CCGST, 4 ambassadeurs sont recrutés au sein de la collectivité.

# LA VALORISATION MATIÈRE

## Les campagnes d'information menées en 2017

En parallèle de la communication de proximité, des campagnes d'informations sont menées autour du tri des déchets.

Cette communication répond à plusieurs objectifs pour le Syndicat :

- > Devenir le référent en termes de traitement des déchets ;
- > Être le relais local des opérations nationales et européennes sur les déchets ;
- > Développer sa notoriété et faire connaître ses différentes missions.

Pour mener ces campagnes d'information, le Syndicat développe un plan de communication multicanal combinant les moyens de communication suivants :

- > Plan média – publicités radios, presse écrite et on-line ;
- > Community management, actualités Facebook et site internet ;
- > Campagne de relations presse ;
- > Opérations de communication de proximité.

INFO +

## Semaine Européenne du Développement Durable

À l'occasion de la SEDD, un jeu a été organisé pour récompenser le geste de tri de façon plus significative. Fort de son succès, ce jeu sera renouvelé en 2018.



Campagne de communication "Semaine Européenne du Développement Durable" Mai 2017



Campagne de communication "Le Tri du verre" Mars 2017



Campagne de communication "Éco-Été" Juin 2017



Campagne de communication "Jetons moins, trions plus" Novembre 2017



Campagne de communication "Le tri, pendant et après les fêtes" Décembre 2017

INFO +

[www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr)

Le site internet du Syndicat, en constante évolution, reste un outil majeur pour les administrés de l'agglomération toulonnaise avec un accès aux informations de la CCGST.

Pour la CCGST suivre le lien : [www.cc-golfedesainttropez.fr/dechets](http://www.cc-golfedesainttropez.fr/dechets)



## Le soutien des éco-organismes

Les éco-organismes sont des sociétés de droit privé agréées par les pouvoirs publics et qui ont une mission d'intérêt général. Cette mission correspond à la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) et consiste à prendre en charge la fin de vie des produits. Chaque éco-organisme correspond à une filière économique définie (emballages ménagers, piles, mobiliers, déchets d'équipements électriques et électroniques...).

Les entreprises qui commercialisent les produits de ces filières adhèrent à l'éco-organisme concerné en lui versant des contributions financières – calculées selon des critères spécifiques. Cette participation permet de soutenir financièrement et techniquement les opérations de tri des déchets et de collecte sélective menées par les collectivités territoriales, dont le SITTOMAT.

En 2017, le Syndicat était en contrat avec les éco-organismes existants – sauf Eco-textile dont la mise en place du contrat est prévue pour 2018.

### éco-mobilier

#### POUR LES MOBILIERS USAGERS

Depuis 2015, le Syndicat a signé une convention avec Eco-Mobilier afin de collecter et valoriser le mobilier usagé pour lui offrir une seconde vie, le recycler ou l'utiliser comme source d'énergie.

**En 2017, 5 363 tonnes de mobilier ont été collectées.**



#### POUR LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

En 2006 Eco-systèmes est devenu un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics.

Le Syndicat s'est engagé par convention avec Eco-systèmes dans le but de récupérer et valoriser les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

**En 2017 : 3 555 tonnes de DEEE ont été récupérées en déchèterie.**



#### POUR LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES ET L'ÉDITION PAPIER

Née du rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio, Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers.

L'organisme conjugue performances économique et environnementale en imaginant des solutions qui font progresser le recyclage au meilleur coût. Citeo est un important partenaire du SITTOMAT car il accompagne l'ensemble des actions du Syndicat avec proximité et expertise.

**En 2017 : 29 112 tonnes d'emballages ménagers recyclables et Papiers ont été collectées en Porte-à-Porte et en Point d'Apport Volontaire.**



#### POUR LES AMPOULES

Le Syndicat a signé en 2009 une convention avec Réylum, (organisme complémentaire d'Eco-systèmes) éco-organisme spécialisé notamment dans les ampoules et tubes, pour favoriser la collecte et le recyclage de ces déchets. Dans le cadre de son champ d'intervention, Réylum informe les collectivités et les producteurs, collecte les ampoules et les tubes (néons) afin de les traiter.

**En 2017 : 1,3 tonne d'ampoules et tubes a été collectée sur le territoire du SITTOMAT.**



#### POUR LES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

Le Syndicat a signé en 2015 une convention avec EcoDDS, organisme chargé du traitement des déchets diffus spécifiques. EcoDDS est un éco-organisme opérationnel dédié aux Déchets Diffus Spécifiques des ménages agréé par les pouvoirs publics en date du 20 avril 2013. Sa mission principale est d'organiser le fonctionnement et d'assurer la pérennisation de la filière des Déchets Diffus Spécifiques des ménages dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.

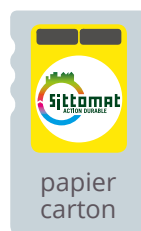
**En 2017 : 158 tonnes de DDS ont été récupérées en déchèterie**

# LA VALORISATION MATIÈRE

## Les dispositifs de collecte

Pour permettre aux administrés de trier leurs déchets, le SITTOMAT a mis en place un dispositif de collecte sur son territoire qui ne cesse d'évoluer.

**À NOTER :** Le SITTOMAT fournit l'ensemble des équipements (bacs, colonnes, containers...) mais ne collecte que les Points d'Apport Volontaire de la collecte sélective – via un prestataire de services. La compétence de la collecte pour les Ordures Ménagères, les déchets triés en Porte-à-Porte ou points de regroupements et les encombrants n'appartient pas au Syndicat mais aux communautés de communes compétentes.



## Les déchèteries

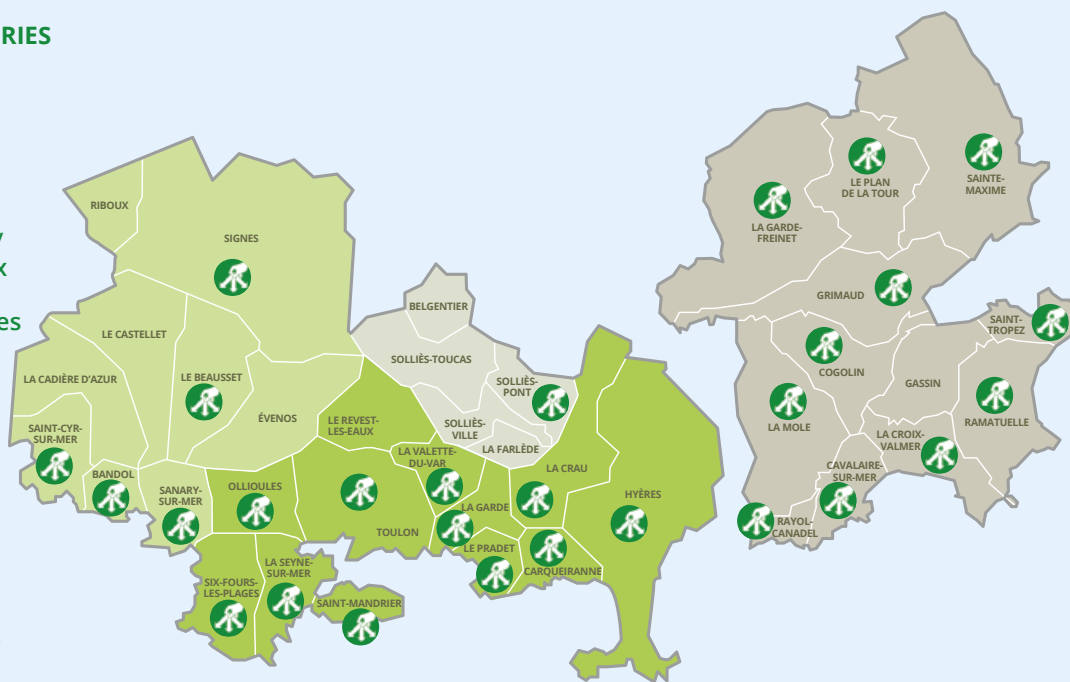
Afin de collecter d'autres types de déchets recyclables, le SITTOMAT peut compter sur son réseau de 28 déchèteries.

Si la création et la gestion des déchèteries sont des

compétences communales ou intercommunales, l'exploitation du bas de quai est déléguée au SITTOMAT car cela s'apparente au traitement des déchets ménagers.

### 28 DÉCHÈTERIES

- > Carqueiranne
- > La Crau
- > Hyères
- > La Garde
- > Le Pradet
- > La Seyne-sur-Mer
- > La Valette-du-Var/  
Le Revest-les-Eaux
- > Ollioules
- > Six-Fours-les-Plages
- > Saint-Mandrier
- > Toulon/Ollioules
- > Bandol
- > Le Beausset
- > Sanary-sur-Mer
- > Saint-Cyr-sur-Mer
- > Signes
- > Solliès-Pont
- > Saint-Tropez
- > Ramatuelle
- > La Croix-Valmer
- > Cavalaire-sur-Mer
- > Le Rayol-Canadel
- > La Mole
- > Cogolin
- > Grimaud
- > Sainte-Maxime
- > Le plan-de-la-Tour
- > La Garde-Freinet



Ainsi le Syndicat développe une collecte sélective pour l'ensemble des déchèteries avec la mise en place de bennes dédiées par typologie de déchets. Au total, 16 types de déchets ménagers sont collectés pour être valorisés (seuls les gravats et les encombrants ne sont pas valorisés dans leur totalité).

Collectés en déchèteries en tonnes	Aire toulonnaise	Golfe Saint-Tropez	TOTAL 2017	TOTAL 2016
Déchets verts	35 923	2 580	38 503	38 716
Palmiers	87		87	34
Plâtres	1 678		1 678	1 340
Gravats	32 025	3 833	35 858	36 479
Verre plat	618		618	469
Encombrants mélange	22 135	7 194	29 329	31 254
Encombrants bois	7 166	1 338	8 504	10 868
Ferraille	3 954	921	4 875	4 733
DDM	238	230	637	360
Pneumatiques	34		34	32
Textiles	415	18	433	328
Piles	15		15	15
Déchets d'équipements électriques et électroniques D.E.E.E.	2 847	708	3 555	2 706
Carton*	0	1 295	1 295	1 197
Papier*	0		0	0
Ampoules	1		1	2
DEA	3 666	1 697	5 363	5 200
			130 785	133 734

\* Les tonnages sont inclus dans la collecte sélective



# LA VALORISATION MATIÈRE



## Les modes de collecte sélective

### La CASSB, TPM et CCGV

#### • La collecte en Porte-à-Porte ou point de regroupement

Certaines maisons individuelles faciles d'accès et certaines copropriétés sont équipées directement de bacs de tri (gris pour le plastique et jaune pour le papier/carton).

Ces bacs sont soit au domicile quand cela est possible, soit regroupés en un point situé à proximité.

#### • La collecte en Point d'Apport Volontaire

Pour les logements non équipés en Porte-à-Porte, les habitants se rendent aux Points d'Apport Volontaire les plus proches de chez eux. Ils peuvent y jeter les emballages ménagers en verre, le papier-carton ou les flacons plastique.

Ces Points d'Apport Volontaire peuvent être des colonnes enterrées, semi-enterrées ou aériennes dédiées à chaque matière.

Les Eco-box (petit container décoré adapté aux centres-villes pour récupérer le verre) et les Kroc-canettes (container bleu pour accueillir l'acier et l'aluminium) viennent compléter le dispositif de collecte.

### La CCGST

Les habitants de la CCGST sont collectés en porte à porte, en point de regroupement et en apport volontaire selon les communes et les flux.

#### • La collecte en Porte-à-Porte

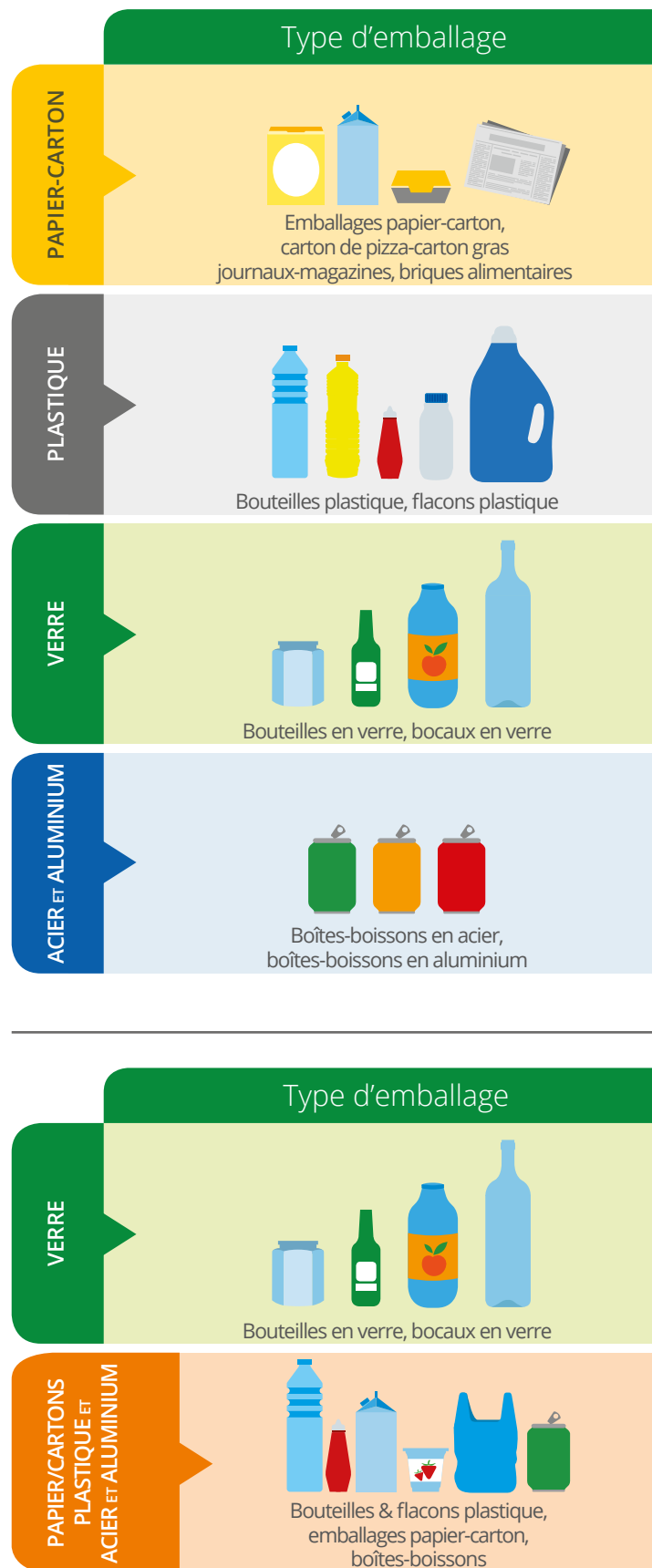
Sainte-Maxime, Grimaud, Cavalaire, Saint-Tropez

#### • La collecte en point de regroupement

Cogolin, La Croix-Valmer, La Mole, Le Plan de la Tour, Rayol-Canadel, Cavalaire, La Garde-Freinet, Saint-Tropez, Grimaud, Sainte-Maxime, Cavalaire

#### • La collecte en Point d'Apport Volontaire

Cavalaire, Gassin, Ramatuelle, Grimaud, La Grade-Freinet, Sainte-Maxime, Saint-Tropez



## AIRE TOULONNAISE (CASSB, TPM, CCVG)

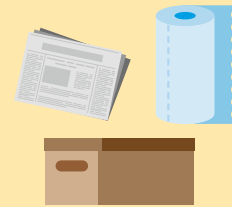
### Type de collecte

### Recyclage



Apport Volontaire

Porte-à-Porte



Apport Volontaire

Porte-à-Porte



Apport Volontaire



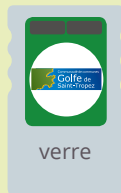
Apport Volontaire



## GOLFE DE SAINT-TROPEZ

### Type de collecte

### Recyclage



verre

Apport Volontaire



Porte-à-Porte



multi matériaux

Apport Volontaire



Porte-à-Porte



# LA VALORISATION MATIÈRE



## Les installations utilisées

Pour traiter les différents déchets issus de la collecte sélective, le SITTOMAT utilise des infrastructures spécifiques.

Les 5 matières issues de la collecte en Porte-à-Porte et des Points d'Apport Volontaire bénéficient de 4 installations (2 centres de tri et 2 plateformes de réception).

Quant aux déchets collectés en déchèterie, les bennes spécifiques sont directement acheminées chez les repreneurs.

### Le centre de tri de La Seyne-sur-Mer

Le papier/carton et les flaconnages plastique collectés (en Point d'Apport Volontaire, en Porte-à-Porte ou point de regroupement sur le territoire de la CASSB, TPM et de la CCGV) sont amenés au centre de tri situé à La Seyne-sur-Mer géré par le groupement Veolia Propreté/Onyx Méditerranée au titre d'un marché public. Dotée d'une capacité de traitement de 60 000 tonnes de déchets par an, cette installation comporte 2 lignes de tri. Les emballages ménagers recyclables et les journaux-revues-magazines y sont séparés par matériau, conditionnés en balles et acheminés vers les filières de recyclage.



### Le centre de tri du Muy

Le papier/carton, les plastiques, les métaux et le verre collectés sur le territoire de la CCGST, sont amenés au centre de tri du Muy, géré par le groupement PIZZORNO, au titre d'un marché public. Doté d'une capacité de traitement de 50 000 tonnes de déchets par an, cette installation comporte 2 lignes de tri. Les emballages recyclables y sont séparés par matériau, conditionnés en balles et acheminés vers les filières de recyclage.

## Les plateformes de réception du verre

La collecte sélective du verre est confiée à la société VALEOR par marché public de prestations de service. Une fois récupéré, le verre est amené sur la plateforme de réception située à La Garde (83) en vue d'un contrôle qualité. Il est ensuite chargé pour être transporté vers OI manufacturing France à Béziers, où il sera recyclé. Le verre de la CCGST est transité principalement à Manjastre, avant d'être également transporté vers la verrerie OI Manufacturing France à Béziers. La collecte en est assurée par la société PIZZORNO.



## La plateforme de réception de l'acier et l'aluminium pour la CASSB, TPM et CCGV

La collecte sélective des cannettes est confiée à l'entreprise d'insertion Kroc'Can par marché public de prestations de service. Ces boîtes-boissons sont ensuite acheminées vers une plateforme de réception à Toulon (83). Elles sont alors triées et conditionnées pour être expédiées vers les filières de recyclage.

## Les installations pour le compostage des déchets verts

Les déchets verts reçus en déchèterie représentent le principal apport des habitants. Pour traiter ces apports issus des déchèteries comme ceux produits par les services communaux, le SITTOMAT utilise des plateformes de compostage collectif. Les déchèteries situées à l'Ouest de Toulon envoient leurs déchets verts sur la plateforme de compostage Veolia à Signes (83). Celles situées à l'Est ont à leur disposition la plateforme de compostage gérée par PAPREC à Cuers (83). Concernant la CCGST, les déchets verts sont traités sur l'Écopôle du Maravéou, à La Mole (83).

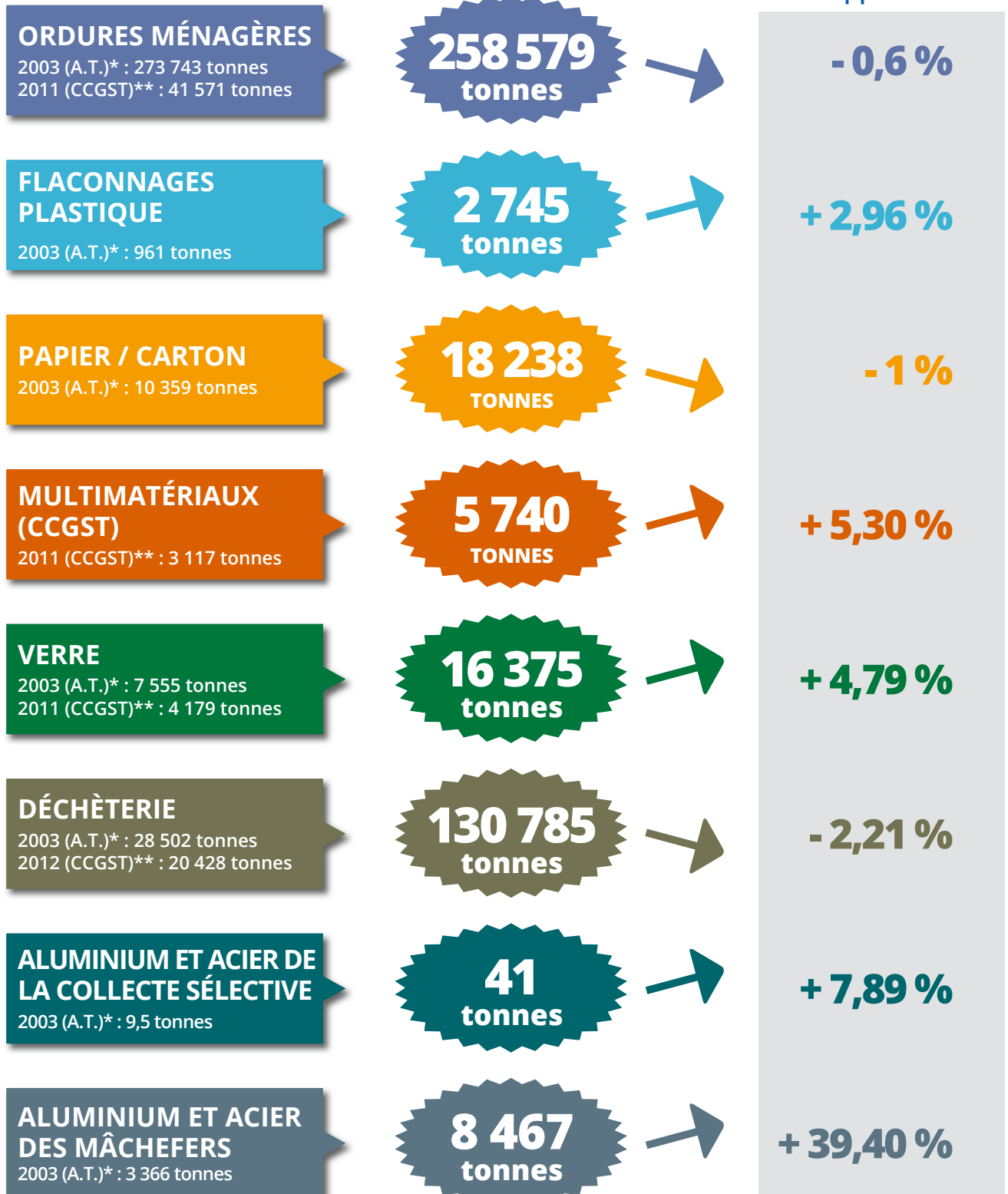




## Les différents flux en 2017

### Total collecté en 2017

Par rapport à 2016



\* 2003 est l'année de référence pour l'Aire Toulonnaise (CASSB, TPM, CCVG).

\*\* 2011 ou 2012 l'année de référence pour la CCGST

# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La valorisation énergétique est un procédé qui vise à transformer les déchets en énergie. Depuis 1985, le SITTOMAT utilise cette méthode de valorisation pour traiter les Ordures Ménagères qui ne peuvent faire l'objet de valorisation matière. Pour cela, le Syndicat a construit une UVE : les Ordures Ménagères y sont incinérées et produisent ainsi de la vapeur d'eau et de l'électricité. La vapeur d'eau est transformée en énergie thermique, pour les réseaux de chaleur. L'électricité est réinjectée en majeure partie dans le réseau ERDF, et utilisée pour alimenter l'UVE ainsi que le bâtiment du SITTOMAT.

## L'Unité de Valorisation Énergétique

Mise en service en 1985, l'UVE permet la valorisation énergétique des Ordures Ménagères et limite ainsi le recours à l'enfouissement. Dans un souci constant d'amélioration de la performance, l'UVE a subi plusieurs phases de travaux. La dernière a été initiée en janvier 2013 et s'est terminée en 2015.

### Fiche d'identité de l'UVE

- **Localisation** : Quartier de l'Escaillon - 83 000 TOULON
- **Exploitant** : Société ZEPHIRE – depuis le 01/01/2013 dans le cadre d'une Délégation de Service Public
- **Capacité de traitement** : 285 000 tonnes
- **Matières traitées** : Ordures Ménagères et Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- **Tonnage de déchets du SITTOMAT valorisés en 2017 est de** : 246 721 tonnes
- **Énergie thermique produite en 2017** : 35 958 MWh
- **Énergie électrique produite en 2017** : 128 934 MWh

### Le procédé de valorisation énergétique

1. Une fois collectées, les Ordures Ménagères arrivent à l'UVE où elles sont stockées en fosse.
2. Elles passent ensuite dans un des trois fours dont la température est d'au moins 850 °C pendant 2 secondes. L'énergie produite par cette combustion est récupérée et transformée en électricité ou en vapeur.  
Les résidus de ce procédé sont traités spécifiquement selon des règles strictes.

### L'unité est certifiée pour son management environnemental, son management de la qualité et de la santé-sécurité

- le Système de Management de la Santé-Sécurité avec la certification OHSAS 18001.
- le Système de Management Environnemental avec la certification ISO 14001.
- le Système de Management de la Qualité avec la certification ISO 9001.
- en 2017 - l'UVE a lancé la procédure de certification 50001 qui devrait aboutir en 2018.





## L'Unité de Valorisation Énergétique en chiffres

### Les flux entrants

Il s'agit des Ordures Ménagères, des déchets d'activité de soins à risques infectieux conformément au schéma régional et des apports de Zephyre pour combler les vides de fours.

**246 721 tonnes  
d'Ordures Ménagères**  
ont été valorisées  
énergétiquement

**4 877 tonnes de DASRI**  
ont été valorisées  
énergétiquement

### Consommables

**86 544 m<sup>3</sup> d'eau**  
pour le fonctionnement  
normal de l'unité

**95 tonnes  
de charbon actif**  
pour le traitement des dioxines  
et des furannes

**2 957 tonnes  
de bicarbonate  
de sodium**  
pour le traitement de HCl,  
SO<sub>2</sub> et HF

**844 tonnes d'eau  
ammoniacale**  
pour le traitement des Nox

### Les flux sortants

Il s'agit de tout ce qui est produit par la combustion des flux entrants. Ces flux sortants englobent l'énergie produite, les produits et sous-produits de l'exploitation de l'UVE.

#### > L'énergie produite

L'énergie électrique produite par le procédé de valorisation est utilisée en partie pour le fonctionnement de l'unité. Le reste est réinjecté sur le réseau EDF : représentant la consommation électrique d'une ville de 40 000 habitants (hors chauffage). Le SITTOMAT représente ainsi l'un des producteurs autonomes les plus importants du Var. L'énergie thermique produite alimente quant à elle deux réseaux de chaleur desservant 5 000 logements sociaux du quartier La Beaucaire à Toulon et du quartier Berthe à La Seyne-sur-Mer.

**128 934 MWh**  
d'énergie électrique produite

**35 958 MWh**  
d'énergie thermique produite

#### > Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont les métaux récupérés après combustion dans les mâchefers.

**7 472 tonnes de ferrailles**  
récupérées par  
extraction magnétique

**995 tonnes d'aluminium**  
récupérées par  
courant de Foucault



# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

## > Les sous-produits d'exploitation

Suite à la combustion des Ordures Ménagères, il reste des résidus, appelés "sous-produits d'exploitation".

## Les résidus liquides

Depuis 2009, la totalité de l'eau utilisée pour le fonctionnement de l'UVE est réutilisée pour son fonctionnement. Ainsi, il n'y a aucun rejet liquide. Seuls les rejets des sanitaires sont envoyés à l'égout.

## Les résidus solides

Les résidus solides sont divisés en 2 classes :  
**Les Mâchefers d'Incineration des Ordures Ménagères (MIOM)** : la combustion des Ordures Ménagères génère des mâchefers. La totalité de ces produits est commercialisée pour des travaux de remblais routiers. En 2017 les travaux de doublement de la RD 26 à la Seyne-sur-Mer (à quelques kilomètres de l'Usine) ont utilisé du mâchefer comme sous couche de maintien pour environ 10 000 tonnes. Les mâchefers sont traités depuis 2009 sur une plateforme de maturation exploitée par la société Sovatram à Pierrefeu-du-Var (83). C'est la société Zephyre qui en a la charge dans le cadre de la DSP.

**Les Résidus d'Épuration des Fumées d'Incineration des Ordures Ménagères (REFIOM)** : le traitement des fumées produit des résidus solides chargés

**70 845 tonnes MIOM**  
ont été récupérées et réutilisées  
**8 542 tonnes de REFIOM**  
ont été stockées

en métaux lourds. Ces résidus sont analysés avant d'être transportés en citerne par la société SATM. Ils sont amenés à la société SITA FD à Bellegarde dans le Gard (30) qui se charge de les stabiliser et de les stocker. Le Syndicat a choisi un traitement de ses REFIOM en France, à Bellegarde pour appliquer le principe de proximité.

## Neutralisation des gaz

Par procédé chimique, les gaz de combustion sont traités. L'injection de bicarbonate de sodium sert à neutraliser les acides chlorhydrique, dioxyde de soufre et le fluorure d'hydrogène par absorption. L'injection de charbon actif permet la neutralisation des dioxines et furanes par absorption. Une filtration est réalisée, qui permet de neutraliser les gaz de combustion en séparant les REFIOM qui sont stockés dans deux silos. De plus, le SITOMAT a mis en place un système de traitement de gaz par voie catalytique pour neutraliser les émissions de diOxyde d'azote (Nox) à 80 mg.





## Surveillance de l'impact environnemental de l'Unité de Valorisation Énergétique

La réglementation impose aux UVE de réaliser une fois par an l'analyse de l'impact de l'exploitation de l'unité sur son environnement.

Le SITTMAT a pris l'initiative de réaliser deux campagnes par an. Le Syndicat a positionné sur six points un groupe de 6 jauges de Berghoff : des coupelles, implantées dans l'environnement immédiat de l'installation, qui reçoivent les retombées de la pollution atmosphérique des environs.

De plus, 3 points supplémentaires ont été rajoutés. Deux hors du panache de l'unité et un sur les pentes du Mont Faron, destinés à faire une zone hors influence complète des activités diverses de la ville de Toulon (y compris circulation routière).

Depuis 2011, une analyse des aiguilles de pin est réalisée par le cabinet BIOTOX auprès des 9 points de mesures. Les résultats sont comparables à ceux des onze premières campagnes.

Sur la base des concentrations mesurées et des différents référentiels, aucun impact significatif lié au fonctionnement de l'UVE n'est mis en évidence pour les campagnes de 2017.

**Les résultats de la surveillance de cette installation classent le quartier de l'Escaillon comme une zone avec bruit de fond urbain et industriel suivant les nouveaux repères, avec un abaissement des seuils. En termes de rejets dans l'atmosphère, ces résultats sont plus performants que ceux imposés par la réglementation en vigueur.**

### > Surveillance continue

	Valeurs limites	Ligne d'incinération N° 1 Moyenne 2017	Ligne d'incinération N° 2 Moyenne 2017	Ligne d'incinération N° 3 Moyenne 2017	
Dioxines et Furanés	PCDD Et PCDF exprimés en T4 CDD à 11 % O <sup>2</sup>	< 0,1 ng/Nm <sup>3</sup>	0,0076	0,0068	0,011

### > Moyennes annuelles

	Valeurs limites sur 1 journée	Ligne d'incinération N° 1	Ligne d'incinération N° 2	Ligne d'incinération N° 3
Ammoniac - Nh <sub>3</sub>	< 30 Nm <sup>3</sup>	1,10	2,75	7,53
Chlorure d'hydrogène - HCl	< 10 Nm <sup>3</sup>	4,75	4,80	4,78
Dioxyde de soufre - SO <sub>2</sub>	< 50 Nm <sup>3</sup>	0,86	1,22	8,13
Monoxyde de carbone - CO	< 50 Nm <sup>3</sup>	12,30	12,19	6,69
COT composé organiques en carbone total	< 10 Nm <sup>3</sup>	0,68	0,31	0,24
Oxyde d'azote - NO <sub>x</sub>	< 80 Nm <sup>3</sup>	58,21	56,57	66,94
HF	1 Nm <sup>3</sup>	0,05	0,03	0,07
Poussières	101 Nm <sup>3</sup>	0,88	0,30	0,43

# LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



## Le stockage des déchets ultimes



Un déchet ultime est un déchet qui ne peut être valorisé avec les moyens techniques actuellement disponibles. En dernier recours, le SITTOMAT dispose donc d'Installations de Stockage

- Une installation compétente dans le stockage des Ordures Ménagères, le centre de Pierrefeu géré par la SOVATRAM.
- Une installation compétente dans le stockage des Ordures Ménagères, le centre de Balançon, géré par le groupe PIZZORNO, utilisé par la Communauté de Communes Golfe de Saint-Tropez.
- Une installation compétente dans le stockage des résidus issus du traitement des fumées (REFIOM) à Bellegarde (30) – gérée par SITA FD.
- Une Installation compétente dans le Stockage des Déchets Non Dangereux pour le traitement des gravats – gérée par le groupe LAFARGE.
- Une Installation compétente dans le stockage des gravats utilisés comme couche de recouvrement quotidienne des Ordures Ménagères située à Pierrefeu-du-Var – gérée par la SOVATRAM.



Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux de Pierrefeu-du-Var.



Centre de Stockage de Déchets Dangereux de Bellegarde.



## > Les flux stockés

Centres de stockage	2003	2016	2017
ISDD de Bellegarde (REFIOM)	8 696	8 191	8 542
ISDND de Pierrefeu-du-Var (Ordures Ménagères)	31 669	2 741	1 651
ISDND du groupe LAFARGE (Gravats)	12 352	22 065	17 613
ISDND de Pierrefeu-du-Var (Gravats)/Septèmes-les-Vallons (Encombrants mélanges)		21 957	21 554
ISDND Balançon		17 753	10 207

# SYNTHÈSE

## La vue d'ensemble des installations

Dans le cadre de ses missions de gestion et de traitement des déchets ménagers de l'aire toulonnaise et du Golfe de Saint-Tropez, le SITTOMAT dispose de plusieurs installations spécifiques. Gérés par des prestataires, ces équipements servent à collecter, transporter et traiter l'ensemble des déchets. Quais de transit, centre de tri, de compostage, déchèteries, UVE... Ces installations sont implantées principalement sur le territoire du Syndicat.

# 432 505

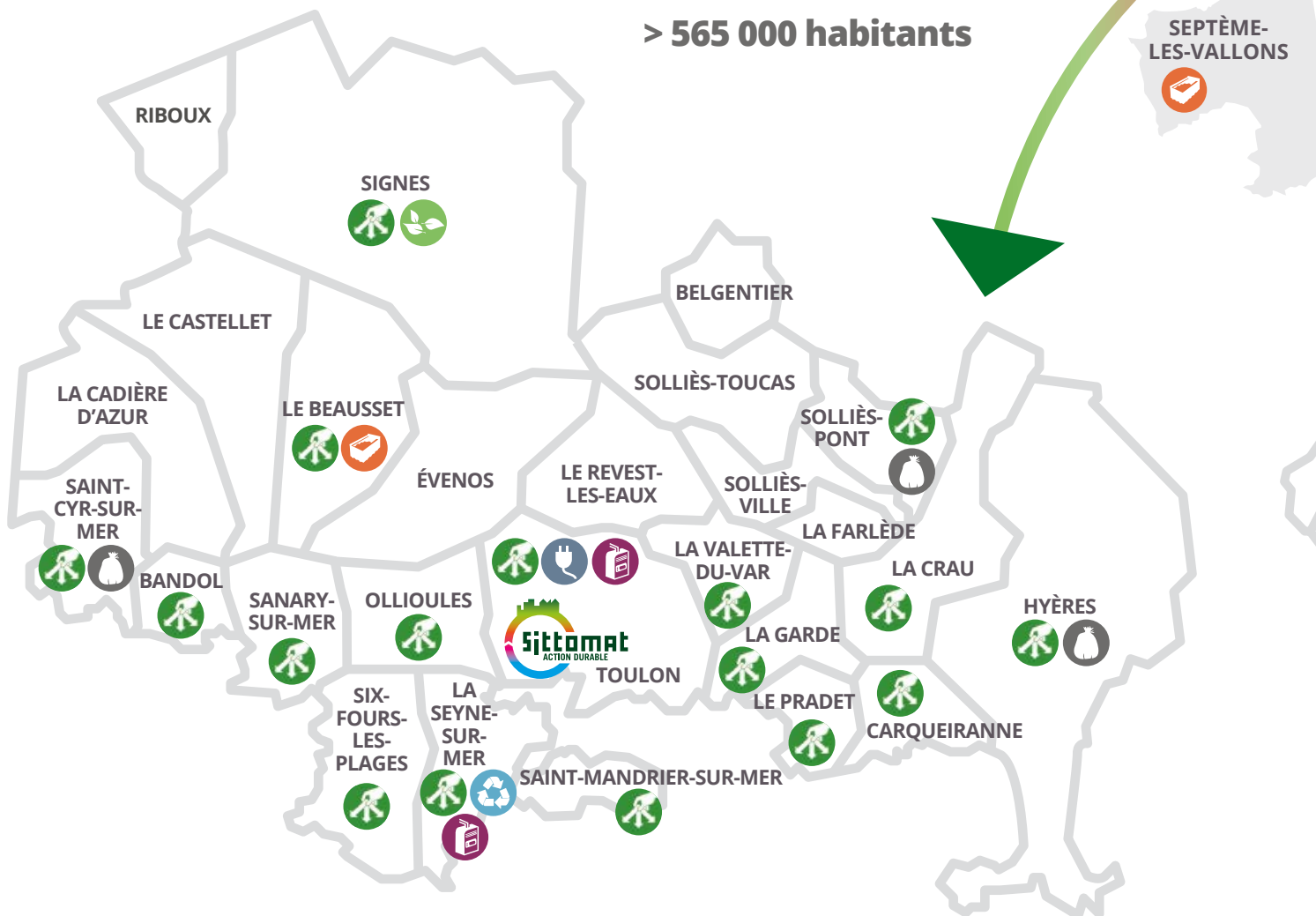
## tonnes de déchets\*

traités par le SITTOMAT

> 1 235 km<sup>2</sup>

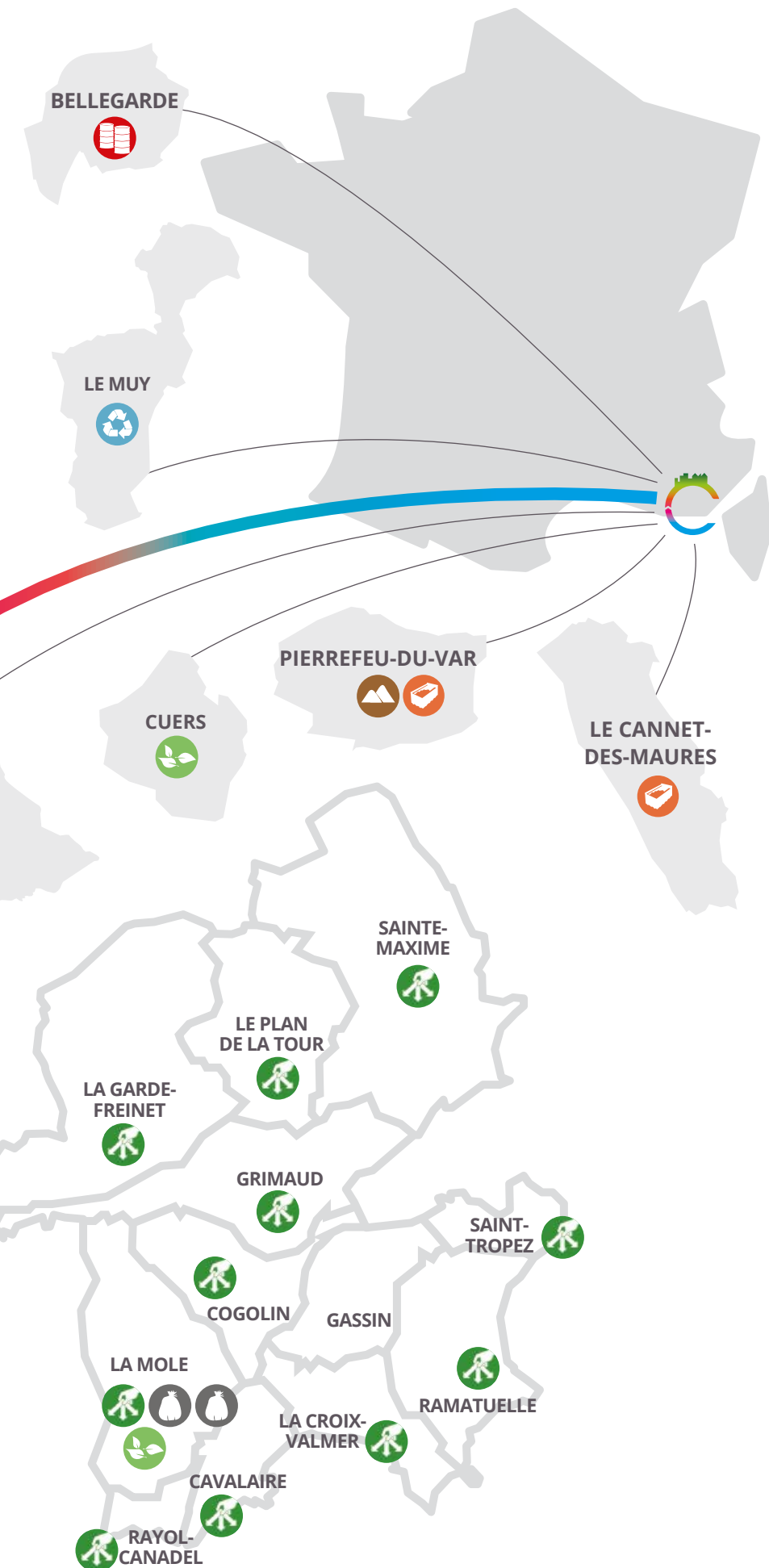
> 38 communes

> 565 000 habitants



\* Ordures Ménagères + Collectes sélectives + Déchèteries





## 28 DÉCHÈTERIES

- > Carqueiranne
- > La Crau
- > Hyères
- > La Garde
- > Le Pradet
- > La Seyne-sur-Mer
- > La Valette-du-Var/  
Le Revest-les-Eaux
- > Ollioules
- > Six-Fours-les-Plages
- > Saint-Mandrier
- > Toulon/Ollioules
- > Bandol
- > Le Beausset
- > Sanary-sur-Mer
- > Saint-Cyr-sur-Mer
- > Signes
- > Solliès-Pont
- > Saint-Tropez
- > Ramatuelle
- > La Croix-Valmer
- > Cavalaire-sur-Mer
- > Le Rayol-Canadel
- > La Mole
- > Cogolin
- > Grimaud
- > Sainte-Maxime
- > Le plan-de-la-Tour
- > La Garde-Freinet



## 5 QUAIS DE TRANSFERT D'ORDURES MÉNAGÈRES

- > Hyères
- > Solliès-Pont
- > La Mole (2 quais)
- > Saint-Cyr-sur-Mer



## 2 CENTRES DE TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

- > La Seyne-sur-Mer
- > Le Muy



## 1 UVE

- Unité de Valorisation Énergétique*
- > Toulon



## 3 CENTRES DE COMPOSTAGE

- > Signes
- > Cuers
- > La Mole



## 1 PLATEFORME DE MATURATION DES MÂCHEFERS

- > Pierrefeu-du-Var



## 1 ISDD

- Installation de Stockage de Déchets Dangereux*
- > Bellegarde



## 4 ISDND

- Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux*
- > Le Beausset (gravats)
- > Pierrefeu-du-Var (Ordures Ménagères et gravats)
- > Le Cannet des-Maures :  
Balançon
- > Septème-les-Vallons  
(encombrants)



## 2 RÉSEAUX DE CHALEUR

- > Toulon
- > La Seyne-sur-Mer

# SYNTHÈSE

## L'exploitation en tonnages

Collectes municipales d'Ordures Ménagères  
Quai de transfert Almanarre  
Quai de transfert CCGV  
Quai de transfert de La Mole  
**258 579 t**



GISEMENT TOTAL  
**432 505 t**



Collecte sélective  
**43 139 t**

Péréquation  
collecte sélective

Comptabilité  
analytique par site

Déchèteries  
**130 785 t**

## Centre de Traitement

UVE\* - ZEPHYRE

Apports directs UVE\*  
Collectes municipales  
**242 211 t**

Refus de tri  
Collecte sélective  
**4 510 t**

Quais de transfert  
**87 499 t**

KROC'CAN

CENTRE DE TRI  
VEOLIA

VALEOR

PIZZORNO

Verre **11 108 t**  
Papier/Carton **18 238 t**  
Plastique **2 745 t**  
Acier/alu **41 t**  
Multimatériaux CCGST **5 740 t**  
Verre CCGST **5 267 t**

Verre plat **618 t**  
Déchets verts **38 503 t**

Palmier **87 t**  
Encombrants bois **8 504 t**  
Encombrants mélange **29 329 t**  
Pneus **34 t**  
Textiles **433 t**  
Gravats **35 858 t**  
Plâtres **1 678 t**  
Ferrailles **4 875 t**

DDM **637 t**  
Piles **15 t**  
DEEE **3 555 t**  
Ampoules **1 t**  
DEA **5 363 t**  
Cartons CCGST **1 295 t**

28 DÉCHÈTERIES

 Transports

 Valorisation

 Stockage

Valorisation énergétique  
Électricité / Vapeur / ZEPHYRE / DSP  
**246 721 t**

ISDND Pierrefeu  
Surcapacité UVE\*  
Ordures Ménagères  
non incinérées DSP  
**1 651 t**

ISDND Balançon  
Stockage CCGST  
Ordures Ménagères  
non incinérées  
**10 207 t**

Mâchefers  
Plateforme de maturation  
SOVATRAM / DSP  
**70 846 t**

Acier et alus issus  
des mâchefers / DSP  
**8 467 t**

Transport  
REFIOM

REFIOM  
**8 542 t**

ISDD\*\*\*  
Bellegarde  
**8 542 t**

OI Manufacturing France **11 108 t**  
EPR / VEOLIA **16 181 t**  
EPR **1 784 t**  
FRR **41 t**  
Paprec/EPR **4 395 t**  
OI Manufacturing France **5 267 t**

Transport  
OUEST  
TOULON

NCI **618 t**  
PAPREC Cuers **16 356 t**  
VEOLIA Signes **19 567 t**  
PIZZORNO **2 580 t**  
RESIPUR **0 t**  
VALORISATION/ONYX/VALSUD **8 504 t**  
ONYX **7 775 t**  
Eco-organisme FRP **34 t**  
Eco-textiles / Kroc'can **433 t**  
SOVATRAM **14 411 t**  
STMI **3 833 t**  
NCI **1 678 t**  
FRR **3 954 t**

ISDND\*\*  
Pierrefeu/Septème  
**21 554 t**

ISDND\*\*  
Lafarge  
**17 613 t**

Transport  
EST  
TOULON

MICHELOT **921 t**  
SPUR ENVIRONNEMENT **637 t**  
COREPILE **15 t**  
ECO SYSTÈME **3 555 t**  
RECYLUM **1 t**  
ÉCO MOBILIER **5 363 t**  
EPR **1 074 t**

  
TOTAL  
VALORISATION  
ÉNERGÉTIQUE  
**246 721 t**

  
TOTAL  
VALORISATION  
MATIÈRE  
**130 085 t**

 +   
TOTAL  
VALORISATION  
**376 806 t**

  
TOTAL  
STOCKAGE  
**59 568 t**

(REFIOM inclus)

\* UVE = Unité de Valorisation Énergétique

\*\* ISDND = Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

\*\*\* ISDD = Installation de Stockage de Déchets Dangereux

# SYNTHÈSE

## Répartition des systèmes de traitement des déchets ménagers assimilés

<b>Production déchets totale en tonnes</b>	432 505	
Ratio en kg par an et par habitant	763	

### Valorisation énergétique

Ordures Ménagères AT	217 521	
Ordures Ménagères CCGST	26 311	
Divers	4 510	
<b>TOTAL</b>	<b>258 579</b>	<b>45,61 %*</b>

### Collecte sélective

<b>Collecte sélective</b>	43 098	
<b>Alu et Aciers des mâchefers</b>	3 709	
<b>TOTAL</b>	<b>46 807</b>	<b>8,26 %*</b>

### Valorisation Organique

<b>Déchets verts</b>	38 503	
Step	0	
<b>TOTAL</b>	<b>38 503</b>	<b>8,86 %*</b>

### Valorisation matière

Déchèteries	56 424	
Mâchefers	70 846	
Alu et Acier des mâchefers	4 717	
<b>TOTAL</b>	<b>131 800</b>	<b>30,70 %*</b>

### Stockage

UVE - AT	1 651	
CCGST	10 207	
Encombrants mélanges non valorisés	21 554	
<b>TOTAL</b>	<b>33 412</b>	<b>7,69 %*</b>

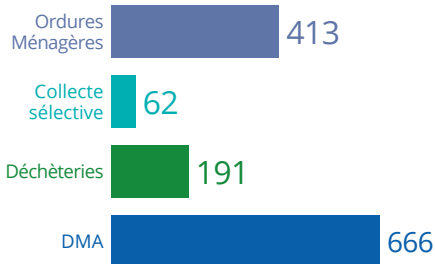
47,82 %

\* ces pourcentages incluent la valorisation des gravats et des DEEE. Ces tonnages conformément à la classification du plan régional de prévention et de gestion des déchets ne seront plus classifiés du schéma régional ne seront plus pris en compte à l'avenir dans le pourcentage de valorisation matière et organique, car ce sont des déchets inertes ou dangereux.

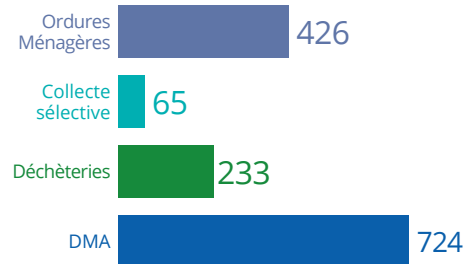


## Production des déchets en kg, par an et par habitant

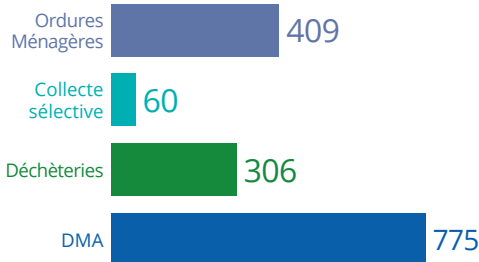
### Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée



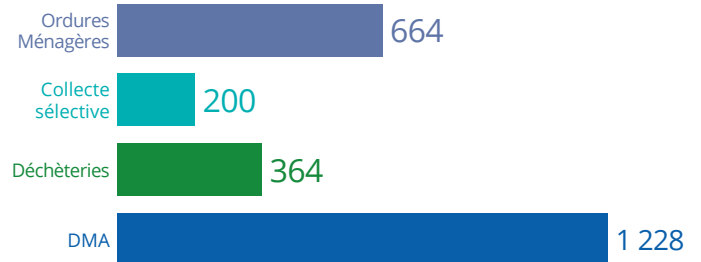
### Aire toulonnaise



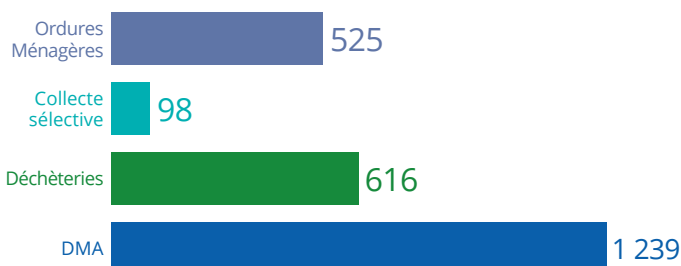
### Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau



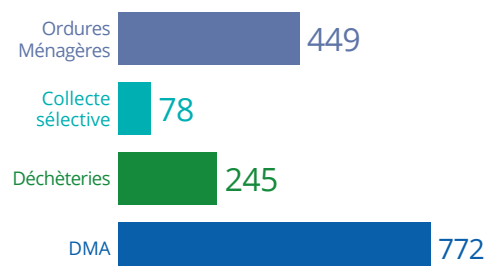
### Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez



### Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume



### SITTOMAT



# LE BILAN FINANCIER



## Les participations financières des membres du Syndicat

### 1. TROIS CONTRIBUTIONS ANNUELLES (versées au 25 avril de chaque année)

- Participation annuelle : pour financer le fonctionnement du syndicat,
- Impôts et taxes : il s'agit des impôts fonciers et de la contribution économique territoriale de l'UVE,
- Péréquation des transports : égalisation des coûts de transport à l'UVE entre les membres du Syndicat.

### 2. COÛT DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Il s'agit du coût de traitement des Ordures Ménagères qui finance également le coût de la collecte sélective.

Les sommes dues sont calculées par douzièmes, définies au Budget primitif. Un réajustement est effectué en fonction des tonnages réels à l'exercice comptable suivant.

### 3. EXPLOITATION DES DÉCHÈTERIES

Le coût des transports, locations, et traitement des dépôts en déchèterie est facturé de façon trimestrielle aux villes ou communautés de communes à l'euro dépensé. Sont déduites de ces dépenses les recettes correspondant au soutien des éco-organismes ou les ventes de ferrailles.

Le coût de traitement des déchets ménagers est stable depuis 2013.

Les contributions communales sont restées stables depuis 2013.

## Les dépenses du Syndicat

En 2017, le montant du budget annuel du SITTOMAT s'élève à 41 590 000 euros HT. Ce budget de fonctionnement englobe l'ensemble des dépenses de collecte sélective et de traitement des déchets ménagers.

## Les coûts de la collecte sélective

Les coûts de la collecte sélective ne sont pas refacturés aux communautés membres. Ils sont autofinancés par le coût de traitement des ordures ménagères.

## Un régime fiscal particulier

Le SITTOMAT a assujéti son activité à la TVA dès 1985. Grâce à son contrat avec Citeo, le SITTOMAT peut bénéficier d'une TVA à taux réduit - 10 % au lieu de 20 % - permettant au Syndicat d'économiser environ 6 millions d'euros de TVA sur le traitement des Ordures Ménagères en 2017. Un montant équivalent est également économisé sur la collecte des Ordures Ménagères pour les communautés membres.



## Le budget 2017

	RECETTES	DÉPENSES
Traitement & Transport	Cotisations communales <b>22 251 000 €</b>	Traitement des Ordures Ménagères <b>17 392 000 €</b>
	Recettes traitement UVE <b>409 000 €</b>	Impôts et taxes <b>540 000 €</b>
	> L'excédent des recettes finance la collecte sélective de l'aire toulonnaise et investissement (3 244 000 €)	Péréquation des transports <b>1 484 000 €</b>
Collecte sélective	Soutiens Citeo <b>4 319 000 €</b>	Collecte + traitement <b>4 651 000 €</b>
	Commercialisation des matériaux Filières <b>1 420 000 €</b>	Communication <b>700 000 €</b>
	Contribution CCGST <b>1 711 000 €</b>	Ambassadeurs du tri* <b>500 000 €</b>
	Résultat (- 511 000 €)	Maintenance <b>380 000 €</b>
Déchèteries	Vente de ferrailles et de bois <b>460 000 €</b>	Divers <b>19 000 €</b>
	Cotisations communales <b>8 014 000 €</b>	Centre de tri CCGST <b>1 711 000 €</b>
	DEEE - Eco mobilier <b>641 000 €</b>	Traitement des déchets verts** <b>1 600 000 €</b>
Budget général	Participations communales <b>2 365 000 €</b>	Gestion du bas de quai <b>7 515 000 €</b>
		Administration <b>1 645 000 €</b>
		Iso 14001 <b>70 000 €</b>
		Prévention déchets <b>450 000 €</b>
		Dépenses imprévues <b>200 000 €</b>
		Investissements <b>2 733 000 €</b>
<b>total</b>	<b>41 590 000 € HT</b>	<b>41 590 000 € HT</b>

Montant du traitement des Ordures Ménagères facturé aux adhérents = **77,50 € H.T.** la tonne (TGAP et collecte sélective incluses).

\* La CCGST réalise cette prestation en régie

\*\* La CCGST réalise le compostage sur l'Écopôle à La Mole

# UN COÛT DE SERVICE MAÎTRISÉ

## Les entreprises sous contrat (activités principales)

Entreprises	Nature de la prestation	Montant 2017 en €
Pasini/Pizzorno	Transport	762 404
Valeor	Collecte sélective PAV	1 351 569
Veolia - Paprec	Déchets verts	2 238 226
Veolia - Valeor	Encombrants	2 958 335
Veolia	Centre de tri	3 173 660
Zephyre	Traitement par incinération	12 922 098
SITA FD	Traitement REFIOM	1 908 672
SATM	Transport REFIOM	201 370







## Les indicateurs économiques 2017

(566 962 habitants)

Charges	Total en €	En €/habitant
Charges de structure	1 600 000	2,82
Charges de communication	1 200 000	2,11
<b>Charges techniques</b>		
Prévention	420 000	0,74
Transport	6 203 000	10,94
Traitement	27 554 000	48,60
<b>Impôts et taxes</b>		
Impôts	540 000	0,96
TGAP	1 340 000	2,36
<b>Total Charges H.T. TVA Acquittée</b>	<b>38 857 000</b>	<b>68,53</b>

Produits	Total en €	En €/habitant
Recettes industrielles	1 880 000	3,32
Soutiens	4 960 000	8,74
Recettes diverses UVE	409 000	0,72
<b>Total des Produits</b>	<b>7 249 000</b>	<b>12,78</b>

	Total en €	En €/habitant
<b>Contribution financière des membres</b>	<b>34 341 000</b>	
Coût du service public	31 608 000	55,75
Investissement	2 733 000	4,82

**Quelle est l'évolution de nos déchets ?**  
 L'évolution en chiffres

**Syndicat mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise**

Chemin G. Gastaldo  
 Quartier de l'Escaillon  
 83 200 TOULON  
 Téléphone : +33 (0)4 94 89 64 94  
[www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr)

**Métropole Toulon Provence Méditerranée**

Téléphone : +33 (0)4 94 93 83 00  
 E-mail : [contact@metropoletpm.fr](mailto:contact@metropoletpm.fr)

**Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume**

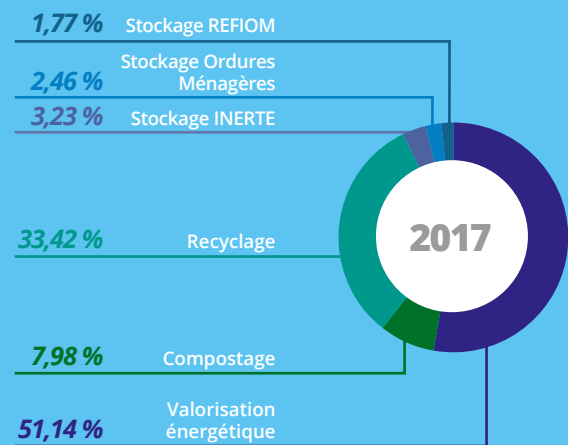
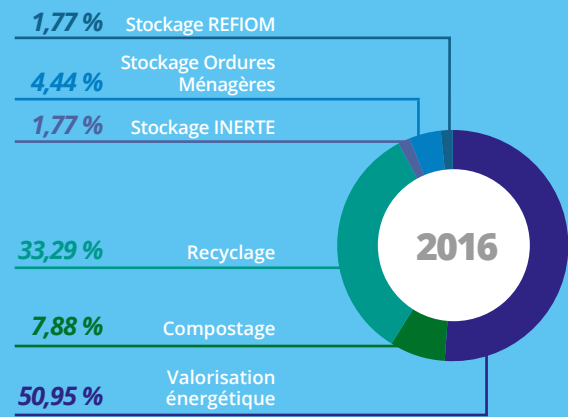
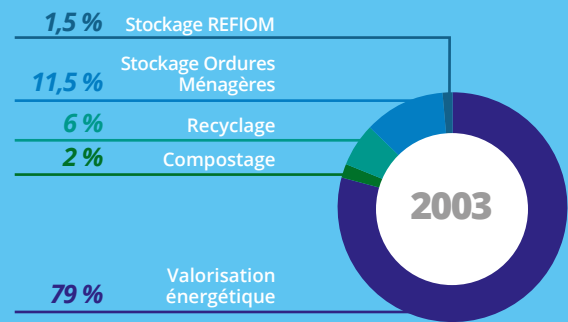
Téléphone : +33 (0)4 94 98 26 60  
 E-mail : [agglo@sudsaintebaume.fr](mailto:agglo@sudsaintebaume.fr)

**Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau**

Téléphone : +33 (0)4 94 33 78 84  
 E-mail : [info@ccvg.fr](mailto:info@ccvg.fr)

**Communauté de Communes de Saint-Tropez**

Téléphone : 04 94 55 70 30  
 E-mail : [contact@cc-golfedesainttropez.fr](mailto:contact@cc-golfedesainttropez.fr)



Accusé de réception en préfecture  
083-218300986-20181217-18-DCM-DGS-090  
-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2018  
Date de réception préfecture : 17/12/2018

**MÉTROPOLE  
TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE**



[www.metropoleTPM.fr](http://www.metropoleTPM.fr)

   @metropoleTPM

Hôtel de la Métropole  
107, boulevard Henri Fabre - CS 30536  
83041 Toulon Cedex 9  
Tél. : 04 94 93 83 00  
Fax : 04 94 93 83 83

CARQUEIRANNE

LA CRAU

LA GARDE

HYÈRES

OLLIOULES

LE PRADET

LE REVEST-LES-EAUX

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

LA SEYNE-SUR-MER

SIX-FOURS-LES-PLAGES

TOULON

LA VALETTE-DU-VAR